



MARDI 8 JUIN 1993

No 35372 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Espagne

Victoire socialiste

Le Parti socialiste ouvrier espagnol a remporté une victoire plus large que prévue aux élections législatives. Il a devancé son adversaire de droite, le Parti populaire. Cependant les socialistes espagnols perdent la majorité absolue aux Cortès et devront composer avec des partis régionaux pour gouverner.

Page 4

Protection de l'environnement

Nouvelles taxes en vue

La protection de l'environnement doit aussi passer par le porte-monnaie. Partant de cette idée, le Conseil fédéral propose de prélever des taxes d'incitation sur certains produits polluants. Il en irait ainsi des peintures, vernis et colles contenant des composés organiques volatils.

Page 6

Energie solaire dans le canton de Neuchâtel

Souscripteurs recherchés

Un projet original a été lancé hier à Neuchâtel afin de faire progresser la production d'électricité solaire dans le canton. L'Electricité neuchâteloise SA (ENSA) cherche ainsi des souscripteurs, individus, communes ou sociétés, qui financeront la construction d'une, voire de plusieurs centrales solaires sur territoire neuchâtelois.

Page 15



Alfa 155

Auto-Centre Emil Frey SA

132-12388-20

Le Conseil fédéral propose une réforme de l'activité gouvernementale

Rôle politique renforcé

La Suisse n'est pas près d'adopter un régime parlementaire à la française, ou présidentiel à l'américaine. Mais le Conseil fédéral, tout en restant une autorité collégiale, veut renforcer le rôle politique de son activité, trop accaparée par la gestion administrative des départements. Dans un projet envoyé en consultation hier, il préconise notamment la nomination d'un à trois secrétaires d'Etat par département, pour décharger les conseillers fédéraux. Le Parlement devrait en être saisi cette année encore.

Berne
François NUSSBAUM

Premières retombées positives sur l'emploi après le vote de dimanche: le DMF n'est pas supprimé et il est probable que nous engagerons des secrétaires d'Etat!



La question de la réforme du gouvernement revient sur le tapis à intervalles réguliers depuis plus d'un siècle. La discussion s'est intensifiée dans les années 60, pour aboutir à diverses améliorations de caractère administratif. Début 1990, plusieurs interventions parlementaires ont réclamé des réformes de fond, touchant à la composition et au rôle du Conseil fédéral, voire au système gouvernemental helvétique.

Un groupe d'experts a alors examiné toutes les formules et variantes possibles: un Conseil fédéral déchargé de tâches administratives, davantage de conseillers fédéraux, un cabinet restreint avec une quinzaine de ministres, un système parlementaire (gouvernement formé par une majorité politique), un système présidentiel, comme aux Etats-Unis.

En automne dernier, le Conseil fédéral a pris les décisions de principe qui ont abouti au projet présenté hier. La fu-

ture loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (LOGA) ne présentera pas de séparation nette entre les niveaux «stratégique» et «opérationnel», mais prévoit la nomination de secrétaires d'Etat aux compétences élargies. Cette réforme, réalisable rapidement, n'empêche pas d'envisager des transformations plus profondes à l'avenir.

SANS LE PARLEMENT

Le Conseil fédéral a opté pour des solutions souples. Chacun

des sept conseillers fédéraux doit pouvoir organiser son département en fonction de ses tâches et priorités, sans devoir passer à chaque fois par le Parlement. De cette organisation dépendra le besoin en secrétaires d'Etat (de un à trois) et le rôle qui leur sera attribué: conseiller, directeur du département, responsable d'un office ou d'un groupe d'offices.

Ces secrétaires d'Etat pourront représenter leurs chefs devant le Parlement et ses commissions, ou lors de missions à

l'étranger. Nommés par le Conseil fédéral, ils n'auront pas le statut de fonctionnaires et seront révocables en tout temps. Le Parlement n'a aucun pouvoir à leur égard.

MIEUX DÉLÉGUER

Le Conseil fédéral gagne donc des compétences en matière d'organisation des départements, mais il déléguera davantage. Le travail interdépartemental sera également assuré par la Chancellerie fédérale et par des organes de coordination (secrétaires généraux des départements, secrétaires d'Etat).

L'objectif de cette réforme est de «renforcer le rôle du Conseil fédéral en tant qu'autorité collégiale», a commenté hier le chancelier de la Confédération, François Couchepin. Elle lui procure les «moyens accrus de donner la primauté aux affaires d'importance prépondérante et de grande portée politique».

PAS D'IMPROVISATION

«Ce n'est pas une révolution dans les textes, a-t-il admis, mais dans l'esprit que cette réforme dénote». Quant aux «bouleversements institutionnels dont révent certains», il s'agira de les analyser de manière très précise dans une phase ultérieure: «Réinventer un nouveau fédéralisme ne s'improvise pas», a conclu le chancelier.

Les partis représentés au Parlement sont convoqués le 8 juillet pour donner leur avis sur cette réforme. Le projet définitif, publié en octobre, pourra être discuté au Conseil des Etats en décembre. Quelles sont ses chances devant les députés? François Couchepin: «Je suis inquiet mais plein d'espoir.»

F.N.

Le National balaie une initiative socialiste

ONU: il est trop tôt

Le temps n'est pas encore venu de faire revoter le peuple sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Il serait trop tôt et trop risqué d'organiser une telle votation populaire l'an prochain, a estimé hier le Conseil national qui a refusé par 102 voix contre 53 et neuf abstentions une initiative du groupe socialiste allant dans ce sens.

nom des auteurs de l'initiative. Le moment est venu d'en faire partie puisque même le Liechtenstein a dit «oui». Impossible d'attendre davantage car la Suisse est presque le dernier pays à ne pas faire partie de cette institution universelle incontournable.

CASQUES BLEUS

Jacques-Simon Eggly (lib/GE), au nom de la majorité de la commission, a rappelé que la majorité du Parlement était aussi favorable à l'entrée de la Suisse dans l'ONU. Mais il ne faut pas brûler les étapes après le non du peuple. Le Conseil fédéral songe à inclure la question dans le programme de législature 1995-99.

Relancer le débat sur l'ONU risque par ailleurs de faire capoter le projet de création d'un corps de Casques bleus suisses, a précisé le libéral genevois qui craint un référendum en la matière. (ap)

OPINION

«L'Espagne a gagné»

«Aujourd'hui, l'Espagne a gagné.» Evoquant le résultat des élections législatives, Felipe Gonzalez a eu le triomphe modeste. Lui, mieux que quiconque, sait que son parti doit sa victoire à la clairvoyance des Espagnols.

En fait, personne ne s'attendait à une participation aussi massive (77%) et cela constitue la véritable surprise de ces sixièmes élections de la jeune démocratie ibérique.

Une démocratie qui paraissait accuser un «coup de vieux» et qui, dimanche, a démontré qu'elle était toujours fringante. Jamais, en effet, depuis 1982, les électeurs ne s'étaient déplacés aussi massivement. Cette mobilisation a certainement sauvé les socialistes de la défaite car la droite tablait sur un certain désenchantement des électeurs du PSOE pour prendre le pouvoir. Les sondages donnaient l'opposition favorite, mais Felipe Gonzalez a réussi un tour de force extraordinaire. Son secret? La sincérité.

Felipe Gonzalez a su redescendre dans la rue et communiquer avec le peuple sans lui faire de fausses promesses. Avec humilité, il a reconnu les erreurs de son gouvernement. Il s'est dit prêt à lutter efficacement contre la corruption.

Le soir de son quatrième triomphe (un

record), il a d'ailleurs employé les mots de consensus, solidarité et responsabilité pour définir son action dans les mois prochains. Un consensus qui est devenu une obligation pour le PSOE qui ne détient plus la majorité absolue au Parlement. C'est la seconde bonne nouvelle de ces élections. L'hégémonie socialiste, vieille de onze ans, a pris fin. Pour un pays qui a subi 40 ans de dictature, il était temps que le pouvoir ne soit plus monolithique.

Reste à savoir si maintenant la classe politique sera capable de gérer cette nouvelle situation. Les perspectives sont, apparemment, bonnes car dimanche tous les leaders - ou presque - ont fait preuve de civisme. L'Espagne, avec ses 3,3 millions de chômeurs, n'a pas de temps ni d'énergie à perdre dans des querelles politiciennes.

Il faut maintenant prendre le taureau par les cornes et jeter les nouvelles bases du dialogue social. Un dialogue que Felipe Gonzalez avait négligé avant les élections et qu'il a promis de reprendre.

Pour sûr, le leader socialiste aura besoin de l'appui de son peuple et de toute sa maestria pour porter une estocade à la crise au terme de sa quatrième corrida.

Julian CERVIÑO

Dur à la tâche, mais bons vivants!

OUVERT SUR...

la Chaux-de-Fonds, page 28

Elections locales partielles en Italie: la Ligue lombarde et la Rete grands vainqueurs

La déroute de la vieille garde



Umberto Bossi (à droite)

Le dirigeant de la Ligue du Nord félicite Marco Formentini qui est arrivé en tête au premier tour à Milan.

Premier test électoral du sentiment des Italiens après 15 mois de scandales sur la corruption, les élections locales partielles ont confirmé le rejet des partis démocrate-chrétien et socialiste et la poussée de nouveaux mouvements comme la Ligue du Nord et la Rete. Cela devrait renforcer les réformistes partisans d'élections générales anticipées le plus tôt possible — dès que le mode de scrutin aura été changé.

La Ligue du Nord, parti autonomiste faisant campagne contre la corruption et les impôts trop élevés, s'est imposée comme l'organisation dominante dans la partie septentrionale du pays. La Rete (le Réseau), mouvement anti-Mafia, s'est elle aussi bien comportée.

A Milan, son fief, le candidat de la Ligue est arrivé en tête de la course distincte et directe au

poste de maire avec 38% des suffrages après dépouillement de plus de la moitié des votes.

Marco Formenti arrivait devant le candidat de la Rete, Nando Della Chiesa (30%), fils du général des Carabinieri abattu par la Mafia à Palerme en 1982. Les deux hommes se retrouveront donc au second tour, le 20 juin.

Pour le conseil municipal, la Ligue obtenait 40% des voix.

Le candidat démocrate-chrétien n'avait quant à lui que 10% des suffrages. La DC a aussi fortement reculé dans la seule élection régionale, en Frioul-Vénétie, où la Ligue est arrivée en tête avec 27% des voix.

A Turin, la ville du constructeur automobile Fiat, où le chô-

mage est en pleine expansion et où la corruption fait aussi des ravages, c'est un ex-communiste de 62 ans, Diego Novelli, soutenu par La Rete qui arrive en tête (38,7%). Il sera opposé au second tour à Valentino Castellani (21,4%), soutenu notamment par le PDS. La Ligue, consacrée premier parti avec 20% au vote de listes, voit son candidat à la

mairie exclu du second tour. La DC perd son pouvoir et tombe à 10,3%.

«Nous nous y attendions», jubilait Umberto Bossi, le dirigeant de la Ligue du Nord. Le quotidien milanais «Il Giornale» parlait de «révolte de la classe moyenne» qui lutte selon lui contre la menace «non seulement pour son bien-être, mais pour sa survie».

DÉFAITE À CATANE

Encore plus préoccupante pour la démocratie-chrétienne, qui domine la vie politique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, son candidat a été battu dans le fief de Catane, en Sicile. Les deux candidats qui s'affronteront au second tour sont deux militants anti-Mafia.

Parmi les partis traditionnels, les seuls à avoir assez bien résisté sont les anciens communistes, il est vrai moins impliqués dans les récents scandales.

Mario Segni, un des chefs de file de la réforme qui a rompu avec la DC, estimait que «ces résultats montrent que, partout, il y a une tendance irrésistible au changement et une punition sévère des partis et candidats incapables de rompre nettement avec le passé». (ap)

BRÈVES

Présidentielle en Mongolie

Le sortant en tête

L'actuel président de Mongolie, le réformiste Punsalmaagiyn Ochirbat, 50 ans, sortira vainqueur de l'élection présidentielle de dimanche, indiquent des résultats préliminaires publiés hier.

Massacres au Liberia

Bilan alourdi

L'attaque du Front national patriotique, la principale faction armée libérienne, samedi, contre les plantations de la compagnie Firestone, à 50 kilomètres à l'est de Monrovia, visait un camp de réfugiés. Elle a fait plus de 300 morts et 700 blessés, indiquent les renseignements recueillis sur place.

Corée

Pas d'accord

La Corée du Nord et la Corée du Sud ne sont pas parvenues hier à se mettre d'accord sur le programme des pourparlers, à cinq jours de la date à laquelle Pyongyang a dit qu'elle se retirerait du Traité de non-prolifération nucléaire.

Cambodge

Refus des monarchistes

Le prince Ranariddh, fils du prince Norodom Sihanouk, a rejeté hier la demande du régime de Phnom Penh de mise en place d'une commission d'enquête électorale indépendante. Il a cependant répété qu'il était prêt à participer à un gouvernement de coalition avec ce dernier.

Ethiopie

Les sauterelles menacent

Un responsable de la FAO a lancé hier un cri d'alarme, affirmant que l'Ethiopie était menacée par les sauterelles qui risquent de détruire les récoltes. Si rien n'est fait maintenant, il sera trop tard pour empêcher l'invasion de sauterelles et ses conséquences désastreuses sur les récoltes.

Panama

Asile pour Serrano

Le gouvernement du Panama a accordé l'asile politique à l'ex-président du Guatemala Jorge Serrano, a annoncé hier le ministre panaméen des affaires étrangères Julio Linares.

Les Casques bleus pakistanais pris pour cible

Nouvelle attaque en Somalie

Les Casques bleus pakistanais ont abattu hier deux membres d'un commando qui avait ouvert le feu sur leur quartier-général à Mogadiscio. Aucun Casque bleu n'a été blessé dans cette nouvelle attaque. Selon l'agence italienne Ansa, des miliciens somaliens ont libéré lundi cinq Casques bleus pakistanais capturés après la fusillade de samedi.

med Farah Aïdid est tenu par les Nations Unies pour l'instigateur de ces affrontements.

Selon l'agence Ansa, des miliciens somaliens ont libéré cinq casques bleus pakistanais capturés après la fusillade de samedi. Dans une dépêche en prove-

nance de Mogadiscio, l'agence a précisé que quatre soldats et un officier pakistanais avaient été remis au commandement militaire des Nations Unies à Mogadiscio, en présence de l'ambassadeur d'Italie Enrico Augelli. (ats, reuter)

Le SPD inquiet

Le Parti social-démocrate allemand (SPD, opposition), arguant du danger de la situation en Somalie, a indiqué hier qu'il allait demander cette semaine à la Cour constitutionnelle d'interdire le déploiement de soldats de la Bundeswehr dans ce pays. «Les combats dans la capitale somalienne ont confirmé la position du SPD selon laquelle il faut craindre des dangers mortels pour les soldats allemands», a affirmé le responsable social-démocrate des questions de défense. (ats, afp)

Négociations israélo-arabes: propositions de Jérusalem

L'autonomie d'abord pour Gaza

Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Shimon Peres, a proposé hier d'appliquer un régime d'autonomie dans les territoires occupés en commençant d'abord par la bande de Gaza, à huit jours de la reprise prévue des négociations israélo-arabes à Washington.

«S'il s'avère possible d'appliquer un régime d'autonomie dans une partie des territoires (occupés), par exemple à Gaza à ce stade, faisons en sorte que la bande de Gaza devienne un

exemple pour l'autonomie», a souligné M. Peres à la radio.

Le premier ministre Yitzhak Rabin avait déjà affirmé le mois dernier qu'il était prêt à accorder l'autonomie d'abord à la bande de Gaza «après la conclusion d'un accord sur une déclaration de principe avec les Palestiniens».

Auparavant, M. Rabin préconisait un accord global sur une période transitoire de cinq ans pour l'ensemble des territoires occupés.

Le chef des délégations pales-

tiennes aux négociations de paix, M. Fayçal Hussein avait affirmé samedi à Abou Dhabi que les Palestiniens accepteraient de négocier la proposition israélienne si cette proposition faisait partie d'un accord global avec l'Etat hébreu.

Interrogé sur la poursuite du bouclage des territoires occupés en vigueur depuis plus de deux mois, M. Peres a estimé que «tout dépendait de la date à laquelle les négociations israélo-palestiniennes s'achèveront». (ats, afp)

Neuvième conférence internationale sur le sida à Berlin

Une première journée perturbée

La première journée de la 9e conférence internationale sur le sida à Berlin a été perturbée hier par des militants d'Act up, organisation de défense des homosexuels.

Des membres du groupe ont bloqué huit des dix entrées de la

conférence et ont jeté des pierres pour protester notamment contre le montant élevé du droit d'entrée à la conférence qui est de 950 marks (quelque 850 francs).

Une autre de leur revendication concerne la levée de l'inter-

diction d'entrée sur leur territoire imposée par certains pays aux malades du sida. «Nous sommes ici pour nous assurer que nos intérêts sont représentés», a déclaré Ruediger Anhalt, le président d'Act up-Francfort. (ats, reuter)

Fin d'un procès qui a passionné les Etats-Unis

Mia Farrow conserve la garde de ses enfants

La justice new-yorkaise a déboulé hier Woody Allen, qui voulait obtenir la garde de deux enfants adoptifs et d'un fils naturel. Ils resteront avec son ancienne compagne et vedette féminine fétiche.

Cette décision marque la conclusion d'un procès qui a duré sept semaines et fait la «une» de la presse jusqu'à la dernière audience du 4 mai.

Le juge Elliott Wilk de la Cour suprême de l'Etat de New York a également interdit à Allen de rendre visite pendant au moins six mois à la petite Dylan, sa fille adoptive de sept ans à l'encontre de laquelle il fut accusé d'attentat à la pudeur.

Woody Allen, qui a 57 ans, a par contre obtenu l'autorisation de rendre visite (sous surveil-

lance, trois fois par semaine pendant deux heures à chaque fois) à son fils naturel Satchel, cinq ans. Le juge a en outre décidé qu'il n'y aurait pas de droit de visite concernant Moses, leur fils adoptif âgé de 15 ans, à moins que celui-ci ne le souhaite.

Le combat pour la garde des autres enfants avait débuté en août dernier lorsque l'actrice âgée de 48 ans avait accusé Allen d'avoir commis un attentat à la pudeur contre Dylan lors d'une visite chez elle à Bridgewater (Connecticut). Une équipe de six experts en abus sexuels avait rejeté ces accusations et Allen avait estimé que cette histoire prouvait que Farrow n'était pas digne de garder les enfants. (ap)

Elections en Bolivie

Opposition victorieuse

Le chef de file de l'opposition bolivienne, Gonzalo Sanchez de Lozada, a proclamé hier sa victoire aux élections présidentielles et a promis de travailler honnêtement pour la justice sociale.

M. Sanchez de Lozada et le Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR-centre), principale formation d'opposition, étaient crédités de 35% des voix contre 21% à l'ancien dictateur, le général Hugo Banzer, après dépouillement de 75% des bulletins de vote.

La victoire de M. Sanchez de Lozada dans huit des neuf départements boliviens devrait lui assurer une élection facile lors du deuxième tour, le 6 août, devant le Congrès bolivien.

Dans une déclaration à la télévision, M. Sanchez de Lozada, a affirmé que son parti était arrivé en tête également dans les élections législatives organisées le même jour. (ap)

Australie

La méprise du requin

Le grand requin blanc a la vue basse. Il peut prendre un plongeur en combinaison chaussé de palmes pour un phoque, sa viande préférée, estiment les spécialistes. C'est ce qui a dû se passer samedi lorsqu'un de ces squales long de 3,5 m a attaqué une plongeuse qui évoluait près d'une colonie de phoques au large de la côte nord de la Tasmanie.

Le drame s'est déroulé sous le regard impuissant du mari et des cinq enfants du couple. Les recherches n'ont permis de retrouver qu'une jambe et un lambeau de combinaison.

Depuis la tenue de statistiques à partir de 1791, cent personnes ont été tuées par des requins en Australie.

En dépit des apparences, le plus menacé n'est pas celui qu'on pense: selon John Stevens, biologiste spécialisé, le grand requin blanc est en voie de disparition. (ap)

L'offre imbattable

Unique en Suisse. Toyota vous paye tous les services. Gratuitement et jusqu'à 100 000 km ou 3 années.



LA NOUVELLE CARINA ES 2.0 LIFTBACK GLI, 5 PORTES, 133 CH. FR. 30 290.- SEULEMENT. LEASING FR. 617.-/MOIS.

Les Toyota prouvent leurs exceptionnelles qualités par des faits exceptionnels. Le nouveau service au tarif zéro de la Carina ES comprend tout: le travail et le matériel. Même les garnitures de freins et d'embrayage normalement usées ainsi que le service anti-pollution sont à nos frais. Que désirez-vous de plus: conduire encore moins cher? Alors choisissez le moteur 107 ch à mélange pauvre en version 1.6 litre. Qui ne consomme que 6,7/100 km (OEV-I, parcours mixte). Vous bénéficiez naturellement aussi de la garantie Toyota intégrale sur les sept berlines Carina ES: 100 000 km ou trois ans et 6 ans contre la corrosion perforante. Chez votre concessionnaire Toyota.

SUPER-LEASING TOYOTA SANS CONCURRENCE:

En prenant en leasing une Carina ES, vous profiterez également des services au tarif zéro. Les conditions de leasing portent sur trois ans et 75 000 km, p. ex. pour la Carina ES 1.6 Sedan XLI, Fr. 520.-/mois. En cas de leasing intégral d'une Carina ES, la caution à hauteur de 10% du prix catalogue sera remboursée à l'échéance du contrat. Casco complète non comprise.

La nouvelle Carina ES 1.6 Sedan XLI, 4 portes, 107 ch. Fr. 25 490.- seulement. Leasing Fr. 520.-/mois.
La nouvelle Carina ES 1.6 Liftback XLI, 5 portes, 107 ch. Fr. 25 990.- seulement. Leasing Fr. 530.-/mois.
La nouvelle Carina ES 2.0 Sedan GLI, 4 portes, 133 ch. Fr. 29 790.- seulement. Leasing Fr. 608.-/mois.
La nouvelle Carina ES 2.0 Liftback GTi, 5 portes, 158 ch. Fr. 36 950.- seulement. Leasing Fr. 753.-/mois.

LA PERFECTION AUTOMOBILE



TOYOTA AG, 5745 SAFENWIL, 062 - 999 311

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107 et 117, 039/23 64 44/45 • Agences locales: Le Locle: Garage du Crêt, 039/31 59 33 • Saignelégier: Auto-Sport 3000 S.A., 039/51 12 20 • Sonvilier: J. C. Béring Automobiles, 039/41 15 55

DIVERS

Fleurier - NE Patinoire couverte

Vendredi 18 juin 1993, de 16 h à 22 h
Samedi 19 juin 1993, de 9 h 30 à 17 h

5^e BROCANTE

40 exposants ENTRÉE GRATUITE

450-1.350/4x4

A vendre de propriétaire encaveur du Valais central
200 bouteilles de fendant
200 bouteilles de dôle blanche
Prix à discuter.
☎ 027/25 24 18 heures des repas.
36-523120

MINI-ANNONCES

● immobilier

A louer, La Chaux-de-Fonds, pour le 1.07.93, **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**. Pour visiter: Granges 7, 1er étage.
132-509672

A vendre, à Morteau (F), dans résidence, **APPARTEMENT 3 PIÈCES** + cuisine, ensoleillé, 3e étage, avec ascenseur.
☎ 0033/81 67 38 73 132-509677

A louer, centre du Locle, **4 PIÈCES RÉNOVÉS**, cuisine agencée, Fr. 960.- charges comprises. ☎ 039/31 39 77
157-500131

CHERCHE APPARTEMENT 5 PIÈCES, à La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/28 28 42, dès 18 h 30. 132-509668

A vendre sur les hauteurs du Locle, **VILLA 2 APPARTEMENTS**. Ecrire sous chiffres 470-086 à ASSA Annonces Suisses SA, Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A louer, La Chaux-de-Fonds, quartier Est (calme), au 1er septembre, **GRAND 3 PIÈCES**, 1 grand réduit, loyer actuel, Fr. 972.- charges comprises.
☎ 039/28 35 41, heures repas ou 039/276 263, bureau. 132-509613

Grand jardin, **MAGNIFIQUE APPARTEMENT 2 PIÈCES**, avec cuisine agencée, salle de bains, très confortable est à louer au Locle. Je pars étudier à l'étranger et laisse 1 mois de location gratuite.
☎ 039/23 17 84 157-500135

CHERCHE À ACHETER UNE MAISON, région Le Locle, La Chaux-de-Fonds, (jeune couple avec enfants). Ecrire sous chiffres O 157-708560, à Publicitas, case postale 175, 2400 Le Locle.

Les Bois, **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, cuisine agencée, libre 1er juillet.
☎ 039/61 11 96 132-509636

A louer, quartier des Billodes, Le Locle **APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES**. Loyer modéré. ☎ 039/23 26 55 132-12083

A louer au Locle, quartier des Jeanneret, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**. Loyer Fr. 650.- + charges. ☎ 039/23 26 57 132-12083

A louer, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, entièrement rénové. Cuisine agencée. Terrasse. ☎ 039/23 71 88 ou 28 49 98 (midi et soir). 1 mois gratuit. 132-12459

A louer, **GARAGE de 7/4 m**, hauteur 2,80 avec mezzanine de rangement de 56 m², h. 1,40 m porte de 2,50/2,50 m. Fr. 250.-. ☎ 039/28 36 14. 132-509662

● chambres à louer

Cherche à La Chaux-de-Fonds, **CHAMBRE AVEC CONFORT**, max. Fr. 400.-.
☎ 021/845 54 52 132-509632

● à vendre

GRANDE NICHE, avec clôture pour parc. Grillage galv, h/180 cm = 30 m². Forte armature tube gaz. Parfait état, prix avantageux. ☎ 032/97 66 96, heures repas. 132-509588

● nos amies les bêtes

A vendre, **CHIOTS BRUNOS DU JURA**. ☎ 0033/81 67 28 29 132-509674

Urgent! A donner, **2 ADORABLES CHATONS**, mâle, propre, tout blanc.
☎ 038/53 46 47, le soir. 132-507285

● demandes d'emploi

Urgent! **HOMME CONSCIENCIEUX**, cherche changement de situation dans installation sanitaire - chauffage.
☎ 039/28 32 75, le soir. 132-509675

HORLOGER COMPLET FRANÇAIS, permis frontalier (VD), cherche place pour septembre. ☎ 0033/81 67 27 98 157-500130

Vendeuse, 29 ans, cherche pour été 1993 place d'**APPRENTISSAGE EMPLOYÉE COMMERCE DE DÉTAIL**. Pas sérieux s'abstenir. ☎ 039/41 53 30, mardi et jeudi le matin. 132-509629

JEUNE HORLOGER QUALIFIÉ, cherche une place dans un SAV.
☎ 039/28 02 18 132-509683

SECRÉTAIRE BILINGUE, (français-anglais), qualifiée, avec expérience désire changement de situation. De préférence poste à responsabilité. Ecrire sous chiffres F 132-740810, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

● divers

Particulier, **TRANSFORME LOCAUX, USINE, MAGASIN**. Prix modéré.
☎ 038/31 73 81, 42 29 84 28-509660

● marché de l'occasion

A vendre, **NISSAN SILVIA TURBO**, 1987, 131 000 km, radio DC, T.O., + vitres + rétroviseurs électriques. Peinture spéciale. 1 moteur de rechange avec 69 000 km. Prix à discuter. Expertisée le 23-03-93.
☎ 039/37 14 12 132-508075

PETITE REMORQUE DE CAMPING, divers accessoires, non expertisée. Prix Fr. 550.-. ☎ 038/53 39 66 28-505359

A vendre, **GOLF GLS 1500**, 1982, en très bon état, Fr. 3200.-. ☎ 077/37 59 64 132-509653

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

ÉMILIE

Voyant

de père en fils.

Cartes indiennes,

boule, aide efficace,

affection, protection,

solitude.

Tél. 039 23 03 22.

22-885/4x4

MERCEDES

300 E aut.

blanche, 4/1991,

climat., ASD,

châssis sport,

jantes spéciales, etc.

☎ 077/37 58 40

28-776

A louer sur axe principal à La Chaux-de-Fonds

DEUX VITRINES D'EXPOSITION

☎ 039/23 14 60 470-371

DIVERS

K AUFMANN

La griffe de la qualité

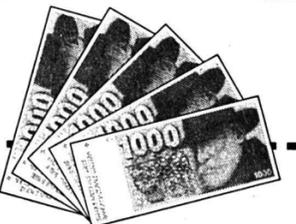


P.A. Kaufmann & FILS, Marché 8-10
CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2 132-12191

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS
La Chaux-de-Fonds: Serre 67
chaque jeudi de 16 à 19 h.
Neuchâtel: faubourg de l'Hôpital 19 a
chaque mercredi de 16 à 19 h.
Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes. 132-12448

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

OFFRES D'EMPLOI

ADIA

039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Pour une entreprise du valon de Saint-Imier nous recherchons:

TECHNICO-ADMINISTRATIF

- Personne dynamique et sachant faire preuve d'initiative
- De langue française et allemande
- Avec une formation de base technique

Connaissant: le dessin par DAO-AUTOCAD ainsi que la GPAO.

Si l'assistance et l'assurance de l'outil informatique vous intéresse alors, contactez **Patrice Blaser**

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

- Spécialiste sur machine EWAG
- Mécanicien de précision
- Aide-mécanicien de précision expérimenté

Nationalité: Suisse ou permis C.

Faire offre avec curriculum vitae sous chiffres U 132-741077 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Nous répondons à toutes les candidatures.

Publicité intensive,
Publicité par annonces

Espagne: quatrième victoire socialiste consécutive en onze années de pouvoir

Un «oui, mais» pour Gonzalez

Dans un scrutin comme prévu très serré, les socialistes espagnols ont remporté leur quatrième victoire consécutive en près de 11 ans. Mais Felipe Gonzalez ne disposera aux Cortes que d'une majorité relative qui l'obligera à composer, notamment avec les nationalistes. Il semblait néanmoins s'orienter hier vers la constitution d'un gouvernement minoritaire.

Les élections générales de dimanche ont confirmé la bipolarisation de la vie politique (le Centre démocrate et social perd l'ensemble de ses 14 sièges). Mais elles ont quelque peu fait mentir les sondages en accordant une victoire plus facile que prévu au Parti socialiste ouvrier espagnol, même s'il perd 1% des voix et 16 élus.

Avec près de 39% des voix, le PSOE disposera de 159 des 350 députés. Il lui en manquera 17 pour avoir la majorité absolue (probablement 16 en fait car les deux élus du mouvement indépendantiste basque Herri Batasuna pourraient cette fois encore ne pas siéger). Les conservateurs du Parti populaire, emmenés



Felipe Gonzalez, vainqueur des élections espagnoles

Les socialistes n'auront toutefois qu'une majorité relative aux Cortes. (AP/Keystone)

par Jose Maria Aznar, ont quant à eux effectué une belle progression (plus 34 élus) mais restent bons seconds avec près de 35% des suffrages et 141 députés.

MAJORITÉ AU COUP PAR COUP

Les Catalans de Convergence et union (CIU) ont près de 5% des

voix et 17 élus (moins un) et le Parti nationaliste basque (PNV) 1,2% et cinq députés (sans changement). Quant à la Gauche unie (IU) procommuniste, elle gagne quatre députés par rapport à 1989 et en compte 18.

Au Sénat, les socialistes disposeront de 96 des 208 élus, le

PP de 93, CiU de 10, la coalition des Canaries de cinq, le PNV de trois et Herri Batasuna d'un.

Le comité exécutif du PSOE se réunissait hier après-midi. Mais les observateurs jugeaient que l'hypothèse la plus probable était de voir Felipe Gonzalez s'orienter vers la formation d'un gouvernement minoritaire qui

serait forcé d'obtenir au coup par coup, et au gré des sujets, un soutien d'appoint au parlement. CIU et le PNV s'étaient dits disposés à apporter leur soutien à condition que soient prises en compte leurs revendications régionalistes. Au cours de la campagne, M. Gonzalez avait par contre exclu une alliance avec l'IU en raison des positions des communistes sur l'intégration européenne.

PROMESSES

Aucun changement majeur de politique n'est donc attendu mais M. Gonzalez - dont la popularité personnelle a joué un rôle-clé dans la victoire socialiste - a promis d'insuffler une nouvelle vie dans le prochain cabinet et de lutter encore plus contre la corruption. Il a également promis plus de femmes et de non-socialistes au sein du gouvernement.

Dans la nuit de dimanche à lundi, il a dit aux citoyens avoir «compris leur message clair» : «que ce triomphe doit justement être interprété comme un message de changement dans le changement».

Son adversaire malheureux, M. Aznar, a dû se contenter du fait que les socialistes ne pourraient plus gouverner à leur guise. «Une nouvelle ère a débuté; l'ère de l'hégémonie socialiste est terminée. A partir de maintenant, rien ne sera plus pareil.» (ap)

8.6.1762 - Alliance russo-prussienne dirigée contre l'Autriche.

8.6.1867 - Les Prussiens occupent le duché de Holstein.

8.6.1915 - Les Alliés reprennent Neuville (Nord) aux Allemands.

BRÈVES

Législatives lettones

Victoire au centre droit

Le Chemin Letton, la coalition de centre droit dirigée par le président de l'actuel parlement Anatolijs Gorbunovs, est arrivé en tête des élections législatives en Lettonie. Le scrutin a été marqué par un échec du Front populaire, le parti du premier ministre Ivar Godmanis. Les non-Lettonnes et leurs familles installées dans le pays après l'annexion de la Lettonie par l'Union soviétique n'avaient pas le droit de vote.

Abbé Pierre

Hospitalisé

L'abbé Pierre, 80 ans, est hospitalisé depuis le 26 mai dans le service de cardiologie de l'hôpital Charles-Nicolas de Rouen (Seine-Maritime) pour une «surinfection bronchique n'ayant aucun caractère de gravité», indique le professeur Alain Cribrier du CHU dans un communiqué publié hier.

Constitution russe

Les travaux reprennent

L'Assemblée constitutionnelle a repris ses travaux lundi matin en commissions, en l'absence du président Boris Eltsine, a indiqué le service de presse de la conférence au Kremlin. Les délégués, répartis en cinq groupes de travail, ont commencé à examiner le projet de Constitution proposé par le chef de l'Etat. Cette Constitution prévoit de renforcer les pouvoirs présidentiels.

Adhésion à la CE

L'Est à la charge

Les quatre pays membres du groupe de Visegrad - Hongrie, Pologne, République tchèque et slovaque - ont demandé hier à la Communauté européenne de fixer clairement à son prochain sommet de Copenhague (21-22 juin) un calendrier et une liste de conditions précises pour leur adhésion future à la Communauté européenne (CE).

Syndicat IG Metall

Président proposé

La direction du syndicat allemand IG Metall, le plus grand syndicat de branche européen, a décidé hier à l'unanimité de proposer Klaus Zwickel au poste de président de l'organisation, lors d'un congrès extraordinaire des délégués convoqué les 1er et 2 octobre.

Zones de sécurité créées par l'ONU en ex-Yougoslavie

Marche arrière bosniaque

Soucieux de manifester son désir de paix, le gouvernement bosniaque est finalement revenu hier sur son rejet des six «zones de sécurité» créées par l'ONU - qu'il avait qualifiées dans un premier temps de «réserves» pour les Musulmans. Il a toutefois formulé cinq demandes, même s'il ne s'agit pas de conditions formelles.

Dans un communiqué rendu public à Sarajevo, la présidence a expliqué sa décision par le «risque d'un accroissement rapide des combats». Il est vrai que les bombardements de l'enclave de Gorazde (l'une des six zones) se poursuivaient et que les Serbes bosniaques empêchaient toujours les Casques bleus d'y accéder.

Le gouvernement a d'abord réclamé que ces zones protégées ne se limitent pas aux villes et à leurs environs immédiats mais englobent leur «arrière-pays

économique» (non précisé). Il a demandé que ces zones soient reliées par des routes sûres sous contrôle de l'ONU aux rares régions tenues par le gouvernement. Il a aussi demandé que les forces serbes retirent leurs armes lourdes des environs de ces zones.

Le gouvernement a également exigé le déploiement de Casques bleus à la frontière entre la nouvelle Yougoslavie et la Bosnie-Herzégovine (ce que refusent Belgrade et les Serbes bosniaques). Il a enfin demandé que le Conseil de sécurité de l'ONU adopte une nouvelle résolution confirmant que le plan de paix Vance-Owen - rejeté par les Serbes bosniaques - reste son objectif ultime.

C'est probablement ce dernier point qui pose le moins de difficultés. Ainsi, à son homologue bosniaque Haris Silajdzic venu lui parler notamment de ces conditions, le ministre français

des Affaires étrangères Alain Juppé a déclaré selon des sources diplomatiques que l'objectif de Paris et de l'ONU était bien la mise en œuvre du plan Vance-Owen et que les «zones de sécurité» constituaient «un progrès, un pas important à voir dans la perspective de ce plan».

(ap)

Tuerie

Des centaines de personnes ont trouvé la mort au cours de combats entre les forces croates et musulmanes pour le contrôle de la ville de Travnik, en Bosnie centrale, a-t-on appris hier de source proche de l'ONU. «Je crois que les morts se comptent par centaines», a dit un officier des Nations Unies. (ats)

France: ENA

A Strasbourg

Trois jours après l'annulation par le Conseil d'Etat de la décision de transférer l'Ecole nationale d'administration (ENA) à Strasbourg, Edouard Balladur a décidé hier de maintenir ce projet afin de permettre l'établissement de l'école en Alsace avant le 1er janvier 1994. Le ministre du Budget Nicolas Sarkozy, qui a participé à la réunion, a insisté sur la politique d'aménagement du territoire souhaitée par le gouvernement. Tout en reconnaissant que l'opposition, en 1991, avait annoncé son intention de revenir sur la décision prise par Mme Cresson, M. Sarkozy a estimé que «la situation telle qu'elle est n'est pas forcément celle que nous souhaitons. Notre démarche est avant tout pragmatique et sans esprit de système». (ap)

Attentats racistes en Allemagne

Nouvelles tentatives d'incendie

Deux nouvelles tentatives d'incendie volontaire dans des maisons occupées par des étrangers ont été signalées hier matin en Rhénanie du Nord-Westphalie, alors que les autorités allemandes, devant les critiques émanant notamment de la communauté juive, déclarent n'avoir pu mettre en évidence à ce jour l'existence d'une organisation derrière les actes xénophobes.

La police a annoncé que des inconnus ont mis le feu hier matin à deux landeaux de bébé dans le couloir d'une maison de Soest. Alertés par la fumée, les occupants ont appelé les pompiers qui ont rapidement éteint le début d'incendie. Des voisins ont dit avoir vu deux hommes s'éloigner en voiture. Cette maison est habitée par une famille libanaise avec quatre enfants.

A Bergisch-Galdbach, une couverture enflammée posée sur

un cheval de bois à bascule a été éteinte par un occupant d'une maison habitée par plusieurs familles turques.

S'agissant de l'enquête sur l'incendie criminel de Solingen, le procureur fédéral a publié hier matin un communiqué révélant que les enquêteurs ont trouvé une carte d'adhésion à l'Union populaire allemande, groupe d'extrême droite, dans l'appartement d'un des quatre suspects arrêtés.

Mais le procureur souligne que les enquêteurs n'ont pu établir que l'incendie de Solingen ait été prémédité par une organisation d'extrémistes de droite: trois des quatre suspects, notamment, avaient été expulsés d'un bar à la suite d'une querelle avec deux hommes qu'ils avaient pris à tort pour des Turcs. Les trois clients expulsés auraient alors décidé de brûler une maison turque pour se venger. (ap)

Coopération Swissair, AUA, KLM, SAS

Un nom propre à trouver

La société de management commune de Swissair, SAS, KLM et AUA aura un nom nouveau et à soi. Le choix du nom n'a cependant pas encore été arrêté, selon une information, confirmée par Swissair, parue hier dans le quotidien néerlandais «De Telegraaf». Les quatre compagnies travaillent actuellement à un nouveau nom et à une nouvelle image du futur rapprochement, a indiqué au journal néerlandais, Peter Forssman, le vice-président de la compagnie scandinave SAS. Et ce, malgré les réticences des autorités suisses et autrichiennes à abandonner leurs compagnies nationales.

Hannes Kummer, porte-parole de Swissair, a indiqué que, même lorsque leur collaboration future sera devenue plus étroite, les quatre compagnies

conserveront «sûrement leurs noms individuels pendant un certain temps». En raison de leur notoriété, chacun des noms a une valeur inestimable.

Les participations à la nouvelle compagnie resteront à 10% pour AUA et 30% pour chacune des 3 autres parties, selon le quotidien hollandais. D'autres informations parlaient de 49% pour Swissair, 21% pour KLM, 19% pour SAS et 11% pour AUA.

Une évaluation neutre de la société JP Morgan & Co Inc attribuait à Swissair une part de 49%, a indiqué M. Kummer. Chacune des compagnies a d'ailleurs commandé une évaluation séparée dans son propre pays. La répartition finale n'est pas encore claire, a constaté M. Kummer. (ats)

Trafic de transit: pas de 40 tonnes!

La CE soigne la Suisse

Les négociations entre la CE et la Suisse en vue de la signature d'accords bilatéraux dans le domaine des transports sont sur la bonne voie. «Le problème des 40 tonnes est résolu», a affirmé hier soir au Téléjournal de la TSR le président de la Confédération Adolf Ogi. Réunis à Luxembourg, les ministres des Transports de la CE ont chargé la Commission européenne de préparer un projet de négociations en vue d'accords bilatéraux sur les transports aériens et routiers.

Ce projet de mandat sera soumis aux ministres des Transports des Douze le 28 septembre, lors de leur prochaine réunion, a-t-on appris à l'issue de la réunion de Luxembourg. Adolf Ogi a qualifié les résul-

tats de la rencontre de très positifs pour la Suisse. Il a indiqué que la CE avait confirmé qu'elle respecterait la limite des 28 tonnes fixée dans l'accord de transit avec la Suisse. Les discussions sur les 40 tonnes sont terminées, a-t-il ajouté.

La CE préparera en outre un document examinant de manière globale les relations Suisse-CE. Cela correspond à la demande de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie et de la Belgique, quatre pays soucieux de maintenir aux relations Suisse-CE un «équilibre» qui avait été négocié dans le cadre de l'Espace économique européen (EEE). «Il importait de donner un signal positif à la Suisse», a indiqué un diplomate d'un Etat membre. (ats)

**TUBAGE
CONSTRUCTION DE CHEMINÉES
EN ACIER INOX**

**NOUVEAU!
OKERAMATUB**

Garantie 10 ans

Cheminées basse température en acier céramique
Girardin & Cie, Rue du Stand 3, 2053 Cernier
Tél. 038 53 34 41 Fax 038 53 58 43

L'adresse sûre...

**ELECTRO
MULLER**

Service moteurs + stock
2500 Bienne 4
032 42 13 93

**...quand un
moteur élec
vous lâche**

* Depuis 75 ans *

Frais et avantageux!

<p>Pêches étrangères</p>  <p>kg 2.95</p>	<p>Linea Minarine au lieu de 250g</p>  <p>maintenant 375g 1.95</p>	<p>Ailes de poulet</p> <p>kg 7.50</p>
<p>Sucettes Frisco</p> <ul style="list-style-type: none"> Galak Nestlé Nestlé noir <p>9.50 à partir de 2 paquets</p> <p>6.95 le paquet</p>	<p>Salami suisse "Tipo Milano"</p>  <p>Pièce 400g 4.95</p>	<p>Oeufs importés Cl. A</p> <p>10 pièces 1.90</p>

En vente dans toutes les filiales avec produits frais. Jusqu' à épuisement du stock!
Valable dès le: 08.06.93 DI-23/080693 44-52/4*4

Nous sommes toujours avantageux!

**DENNER
SUPERDISCOUNT**

IMMOBILIER

espace & habitat

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds au nord de la ville, quartier Montbrillant, zone résidentielle, situation tranquille et ensoleillée

VILLA INDIVIDUELLE

Avec garage séparé, dégagement de 1200 m² environ.
Prix de vente à débattre.

Tél. 039/23 77 76-77

À LOUER

A La Chaux-de-Fonds

Rue Fritz-Courvoisier 34f, cuisine agencée, quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants.

3 1/2 PIÈCES

Fr. 1348.- + charges.

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

A louer à La Chaux-de-Fonds

LOCAUX COMMERCIAUX

bien situés

Surface 75 m², au premier étage. Convientraient à médecin, dentiste ou bureaux divers. Libres tout de suite.

S'adresser à G. Sauser, ☎ 039/23 09 23.

La Jonchère, à vendre

1 parcelle terrain à bâtir

entièrement équipée, situation privilégiée, en bordure de zone agricole.

Fr. 160000.-
Sous chiffres 450-3466 à ASSA Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel

A vendre à La Chaux-de-Fonds

Villa spacieuse

avec grand jardin et garages.
Belle situation.
Ecrire sous chiffres Z 132-741063 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

HPT PARTICIPATION LOGEMENT

et CRÉDIT IMMOBILIER HPT

Un financement exceptionnel pour être chez soi

Nous vendons à SAINT-IMIER (rue du Soleil) le dernier appartement de 2 1/2 pièces

68 m² + balcon + 2 caves (ascenseur)
Idéal pour personne seule ou bénéficiaire AVS.
Mensualité inférieure à une location.

421 Renseignez-vous! 28-440

HABITATIONS POUR TOUS
62, Grand-Rue - 2710 Tavannes
Tél. 032/ 91 25 45

À VENDRE
au Val-de-Ruz

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ

comprenant:
3 chambres à coucher, living, avec cheminée, cuisine équipée, terrasse et toutes dépendances.

Situation tranquille et ensoleillée.
Notice à disposition.
S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

A louer à Dombresson et Hauts-Geneveys

appartements neufs de 4 pièces

Cuisines agencées, 2 salles d'eau, places de parc.
Loyer: Fr. 1600.- + charges.
☎ 038/53 28 18, si non réponse: 038/53 21 53.

VILLATYPE

A vendre au Val-de-Ruz

villa mitoyenne

Tout confort.
Avec Fr. 50 000.- d'acompte: coût mensuel Fr. 1921.-

Tél. 038/53 40 40

Saint-Imier

2 pièces

très tranquille, avec cuisine agencée.

Fr. 690.- avec charges.

Nyffenegger-Verwaltung
☎ 063/76 23 01

La Chaux-de-Fonds, Fritz-Courvoisier 58

LOCAL COMMERCIAL 120 m²

4 grandes vitrines. Grand parking privé.
Fr. 1500.-
Pour traiter: ☎ 039/414 965

Savagner, à vendre

terrain à bâtir 1515 m² à Fr. 180.-/m²

Sous chiffres 450-3466 à ASSA Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel

Nous cherchons

à La Chaux-de-Fonds local commercial

Nous cherchons pour le 1er mai 1994

un local commercial d'env. 300 - 350 m² au total

Aussi sur 2 étages (rez-de-chaussée et sous-sol ou rez-de-chaussée et 1er étage).

Ecrire sous chiffres U 205-10940 à ofa, Orell Füssli Werbe AG, case postale, 5001 Aarau.

Les Hauts-Geneveys, à vendre directement du constructeur

appartement 4 1/2 pièces neuf

110 m² env., 2 salles d'eau, balcon, cave, galetas, 1 place de parc. Aide fédérale.
Fr. 355000.-
Sous chiffres 450-3466 à ASSA Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel

A vendre à 15 km d'AVIGNON

maison familiale

de 6 pièces avec jardin.
Entrée en jouissance à convenir.
210000 fr.
Tél. 038 47 27 35.

Mary Higgins Clark

La clinique du docteur H.

Roman

Droits réservés: éditions Albin Michel et Sciaky presse, à Paris

«Je peux envoyer Charley ou Phil, mais je pense qu'une femme se ferait moins remarquer là-bas, et pourrait circuler un peu partout en essayant de savoir si Vangie Lewis avait bavardé avec les infirmières, si elle s'était liée avec certaines patientes. Mais cela attendra demain. Rita est restée debout toute la nuit, et aujourd'hui elle fait le tour du pays avec cette gosse qui a été violée pour voir

si elle peut repérer son assaillant. On est à peu près sûr qu'il habite dans les environs.»

Katie hésita. Elle n'avait pas prévu de dire à Scott qu'elle était une patiente du docteur Highley, ni qu'on l'avait hospitalisée à Westlake vendredi soir. Mais il était peu concevable que quelqu'un du bureau puisse lui en faire part. Elle choisit un compromis. «Je peux peut-être m'en charger. Le docteur Highley est mon gynécologue. J'ai justement rendez-vous avec lui aujourd'hui.» Elle serra les lèvres, jugeant inutile de s'étendre sur les pénibles considérations de sa future opération.

Scott haussa les sourcils. Comme toujours quand il était étonné, sa voix se fit plus grave. «Que pensez-vous de lui? Richard a fait une allusion hier à propos de l'état de santé de Vangie; il semblait croire que

Highley prenait des risques avec elle.»

Katie secoua la tête. «Je ne suis pas d'accord avec Richard. Le docteur Highley est un spécialiste des grossesses difficiles. On le considère pratiquement comme un faiseur de miracles. C'est toute la question. Il essaye de faire naître des bébés à terme dans des cas où échouent les autres médecins.» Elle pensa à l'appel téléphonique d'hier soir. «Je peux vous assurer que c'est un médecin très consciencieux.»

Le froncement de sourcils de Scott lui creusait des rides sur le front et autour des yeux. «C'est votre réaction instinctive à son propos? Depuis quand le connaissez-vous?»

S'efforçant d'être objective, Katie réfléchit. «Je ne le connais pas bien, et pas depuis longtemps. Le gynécologue que je consultais auparavant a

pris sa retraite et quitté la région il y a deux ans, et je n'avais pas pris la peine d'en chercher un autre. Quand j'ai commencé à avoir des problèmes - bon, il se trouve que ma sœur Molly avait entendu parler du docteur Highley par une de ses amies qui ne jure que par lui. Molly a bien un médecin à New York, mais je ne voulais pas me compliquer l'existence. J'ai donc pris un rendez-vous le mois dernier. C'est un médecin très qualifié.» Elle se souvient de la façon dont il l'avait examinée; avec douceur, mais à fond. «Vous avez eu parfaitement raison de venir me voir, avait-il dit. En fait, je dois dire que vous n'auriez pas dû négliger cette histoire pendant toute une année. Je compare souvent l'utérus à un berceau qui doit toujours rester en bon état.»

(A suivre)

Modification de la Loi sur la protection de l'environnement

Nouvelles taxes en vue



Ruth Dreifuss et Philippe Roch, directeur de l'Office de l'environnement
Des taxes d'incitation sont prévues pour pousser la population à faire usage de produits non polluants.

Approuvées par le Conseil fédéral et destinées maintenant aux Chambres pour examen, plusieurs modifications de la Loi sur la protection de l'environnement (LPE) de 1985, ont été présentées hier par la conseillère fédérale Ruth Dreifuss. Elles vont introduire une série de nouveautés, notamment sous forme de taxes.

Ces taxes dites d'incitation, qui devraient se monter à environ 300 millions de francs, ne seront pas englouties dans les caisses fédérales mais seront ristournées à l'ensemble de la population, peut-être par le biais des caisses-maladie. Ces taxes devraient inciter producteurs et utilisateurs à faire usage de produits non polluants.

La loi modifiée entend introduire des taxes sur produits comprenant des composés organiques volatils (COV) - environ 250 millions de francs de recettes - précurseurs des smogs et de l'ozone, et la teneur en soufre de l'huile de chauffage - 50 millions de recettes. La taxe sur le

CO₂, elle, attendra, un consensus international.

SUS AUX DÉCHETS

La loi attribue par ailleurs la compétence au Conseil fédéral d'introduire également des taxes sur les engrais minéraux, les ex-

céments d'engrais de ferme et les produits phytosanitaires. Cette compétence ne sera toutefois pas utilisée avant plusieurs années, la mutation de l'agriculture posant déjà nombre de problèmes.

La loi modifiée s'attaque égale-

ment aux déchets non seulement pour en réduire le volume mais également pour qu'ils incluent, par le biais de taxes anticipées, les coûts de leur élimination. La Confédération pourra, pour sa part, soutenir la promotion de nouvelles technologies pour

améliorer le recyclage, diminuer les émissions polluantes ou supprimer certains déchets.

Selon la conseillère fédérale Ruth Dreifuss et le directeur de l'Office fédéral de l'environnement (OFEFP), Philippe Roch, les propositions avancées constituent des «pas très importants». Une nouveauté est constituée par l'introduction dans la loi de la responsabilité civile en matière d'atteinte à l'environnement. Les dispositions actuelles, tirées du droit privé, seront remplacées par un disposition de droit public qui devrait améliorer la situation des lésés de manière notable. Le lésé ne devra plus prouver que l'existence du dommage et l'identité du fautif. Selon la loi actuelle le lésé doit prouver qu'il y a violation objective du devoir de diligence voire faute caractérisée.

Un nouveau chapitre de la loi est consacré aux organismes dangereux. Si l'industrie privée conserve la responsabilité du développement et du contrôle, les techniques et organismes utilisés devront toutefois être évalués quant à leur compatibilité avec l'environnement par des organismes officiels qui surveilleront également leur utilisation.

Le projet est désormais prêt à être transmis aux Chambres pour discussion. (ap)

BRÈVES

Exportations horlogères Progression

Après une année 92 record, les exportations de l'industrie horlogère suisse ont continué à progresser au cours des quatre premiers mois de l'année. Alors que les exportations de montres en plastique ont fortement augmenté, celles de montres en or sont toutefois en recul. De janvier à avril 93, 14,9 millions de montres et mouvements ont été exportés pour une valeur de 1,95 milliard de francs. Par rapport à la période correspondante de 92, la progression se monte à 30,5% en pièces.

Greenpeace

Coup d'escalade

Des membres de Greenpeace s'en sont pris hier à une usine de Zurzach (AG). Ils ont forcé l'entrée de la succursale de la multinationale chimique belge Solvay S.A. et interrompu des installations produisant du chlore.

Affaire Osterwalder

Avatar judiciaire

Le pédophile présumé zurichois René Osterwalder est sorti de l'hôpital et a retrouvé sa cellule à Amsterdam. Il avait été hospitalisé pour des maux d'estomac. L'audience sur le point supplémentaire formulé par la Suisse dans sa demande d'extradition a été fixée au 29 juin, soit un jour après la reprise du procès aux Pays-Bas contre le Suisse de 38 ans et son amie de 23 ans. L'informaticien zurichois est soupçonné d'avoir sauvagement violé de jeunes enfants.

Nomades

Fondation nationale

A l'initiative de sa commission de la sécurité sociale, le Conseil national a approuvé hier par 86 voix sans opposition une loi visant à assurer l'avenir des nomades en Suisse. La loi crée une fondation de droit privé groupant des représentants des pouvoirs publics et des «gens du voyage». La fondation doit améliorer les conditions de vie de la population nomade.

Drogue

«Record» terrifiant

Une écolière soleuroise de 14 ans est morte dernièrement d'une overdose à Olten. Il s'agit d'une des plus jeunes victimes de la drogue recensées jusqu'ici en Suisse, a fait savoir hier la police soleuroise.

Asile: le National rejette trois initiatives cantonales

On parle de «migrations»

Après avoir rejeté trois initiatives cantonales favorables à un durcissement du droit d'asile, le Conseil national a chargé hier le gouvernement de préparer une loi générale sur les migrations de populations. Le débat, entamé vendredi, aura surtout permis à l'extrême droite de répéter ses convictions à propos de la politique des étrangers.

Le National a, en revanche, accepté une motion en faveur d'une adhésion à l'Accord de Dublin: cette convention instaure une collaboration qui permet de ne traiter qu'une seule fois une demande d'asile déposée dans deux pays européens.

Autre motion approuvée: réviser la loi sur l'asile pour qu'elle précise le statut des «réfugiés de la violence». Actuellement, ces derniers sont soumis à la loi sur les étrangers, ce qui pose des problèmes de répartition dans les cantons et d'indemnisation des frais d'assistance.

Une dernière motion (également adoptée) a encore élargi le débat. Il s'agit de préparer une loi qui règle, dans son ensemble, la question de l'immigration. A l'avenir, estime le National, il faudra bien abandonner la distinction juridique de plus en plus artificielle entre demandeurs d'asile et demandeurs d'emploi: à quelques pourcents près, les premiers entrent dans la catégorie des seconds.

La motion était davantage un signe de préoccupation qu'un mandat urgent au Conseil fédéral. Mais autant commencer aujourd'hui à réfléchir sur les migrations massives auxquelles l'Europe sera confrontée dans quelque temps... F.N.

Berne

François NUSSBAUM

NLFA: Conseil national

Le Lötschberg se fera!

Le tunnel de base du Lötschberg se fera dans le cadre des nouvelles transversales ferroviaires alpines (NLFA) et la Romandie ne sera ni oubliée ni négligée par Rail 2000. Telles sont les assurances que le ministre des Transports Adolf Ogi a données hier lors de l'heure des questions au Conseil national.

Le percement d'un tunnel ferroviaire de base au Lötschberg n'est nullement remis en cause, a répondu Adolf Ogi au conseiller national Simon Epiney (PDC/VS). Les tunnels de base du Gothard et du Lötschberg font parties d'un même ensemble. Renoncer au Lötschberg aurait de graves conséquences pour le Gothard, a ajouté le conseiller fédéral.

D'autre part, Rail 2000 ne défavorisera pas la Romandie, pas plus que la ligne du pied du Jura par rapport à celle du Plateau. Les CFF sont chargés de présenter un projet qui porte sur 5,4 milliards de francs - montant approuvé en votation populaire en 1987 - augmenté de l'inflation, soit au total huit milliards de francs. La régie devra aussi préciser quelles mesures et parties du projet pourraient être réalisées ultérieurement, a ajouté Adolf Ogi. (ats)

Référéndum contre l'assurance-chômage

C'est mal parti

Les syndicats et les partis de gauche ont de la peine à récolter des signatures pour leur référendum contre l'arrêté urgent sur la révision de l'assurance-chômage. A trois semaines de l'échéance, 38.000 signatures seulement ont été recueillies, selon un porte-parole de l'USS qui espère toutefois parvenir de jus-

tesse au 50.000 signatures exigées. Le référendum est soutenu par le Parti du travail et le PS qui refusent la réduction de 80 à 70% des prestations de l'assurance-chômage pour un quart des assurés. Les nouvelles dispositions prévoient aussi un allongement de la durée des prestations de 300 à 400 jours. (ap)

Acquittement de Bruno Zwahlen

Recours du procureur

L'affaire Zwahlen pourrait-elle ne pas avoir trouvé son épilogue judiciaire? Persuadé de la culpabilité de Bruno Zwahlen, le procureur Heinz W. Mathys a interjeté hier un pourvoi en nullité auprès de la Cour de cassation bernoise contre le jugement acquittant Bruno Zwahlen. Dans son recours, le procureur dé-

nonce l'attitude des jurés qui ont, à ses yeux, outrepassé leur pouvoir d'appréciation. Il affirme que les jurés ont mal appliqué le principe «in dubio pro reo» car ils n'avaient pas de doutes solides quant à la culpabilité de Bruno Zwahlen. Leur jugement ne constitue donc rien moins qu'un abus de droit. (ats)

TVA

Députés peu pressés

L'élimination des divergences entre les deux Chambres fédérales à propos de la TVA ne se déroulera pas au cours de cette session, mais de la session de septembre, a décidé hier la commission économique du Conseil national. Le corps électoral pourrait ainsi se prononcer le 28 novembre, a estimé le président de la commission, Francis Matthey (PS/NE).

Au nombre des points qui posent problème, il faut compter le taux. Les Etats proposent de soumettre la TVA au peuple sous la forme d'une double question portant respectivement sur la taxe elle-même et sur son taux: 6,2 ou 6,5%. Le Conseil national, qui n'avait pas prévu cette procédure et s'en tenait à un taux de 6,5% en première lecture, doit encore se prononcer sur le sujet. (ap, Imp)

GSSA

La lutte continue

Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) a fait le point de la situation hier à Berne après les votations du week-end.

Malgré le rejet de l'initiative contre les avions de combat, la dissolution du mouvement est hors de question, ont affirmé les délégués.

Le GSSA réfléchira sur les conséquences de la votation lors d'un week-end de discussion qui se tiendra les 19 et 20 septembre, dans le Jura, a indiqué un porte-parole.

Le GSSA a en outre précisé avoir gagné 10.000 membres grâce à sa campagne contre les FA-18. Quelque 25.000 personnes feraient aujourd'hui partie du mouvement. (ats)

Régiment d'infanterie 8: le cours de répétition 1993 a débuté hier

Nouvelle tenue pour tous

Le cours de répétition du régiment d'infanterie 8 - régiment composé à forte majorité de Neuchâtelois, mais aussi de Fribourgeois - a commencé hier. Le point fort de ce cours? En tout premier lieu, le changement d'uniforme, la totalité du régiment troquant son ancienne tenue d'assaut pour la nouvelle tenue de combat 90 aujourd'hui même.

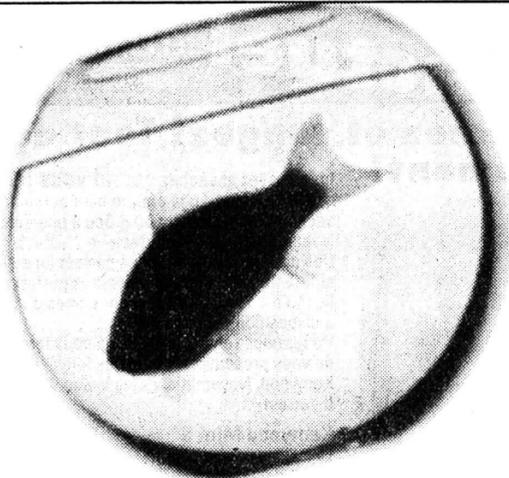
Les officiers, sous-officiers et soldats commandés par le colonel Laurent Krügel, à la tête du régiment pour la deuxième an-

née, devront donc s'adapter à une tenue encore inconnue pour la plupart d'entre eux. «Les cadres ayant été équipés dans la journée, les soldats ne sont entrés en service que sur le coup de 17 heures», explique le colonel Krügel.

Le secteur que le régiment d'infanterie 8 occupera jusqu'au jeudi 24 juin (date du retour dans la région neuchâteloise) est vaste, puisqu'il va de la plaine de l'Orbe au col du Jaun, en passant par la Gruyère et les Alpes vaudoises.

Cette année, le régiment neuchâtelois s'acclimatera également à la nouvelle grenade à main 85 et à la mine antichars 88.

Les prises de drapeaux pour les quatre bataillons auront lieu demain, selon l'horaire suivant: 18 h 30 (La Sarraz) pour le bataillon d'infanterie 8, 19 h 30 (Lussy) pour le bataillon de fusiliers 18, 20 h 30 (Charmey) pour le bataillon de fusiliers 19 et 21 h 30 (Ursy) pour le bataillon de carabiniers 2. (rih)



Automatique- ment assuré.

Les dégâts d'eau, par ex. INTEGRA, la nouvelle assurance inventaire du ménage dans laquelle tout est compris.



Agence générale à: La Chaux-de-Fonds.

3-8959

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

COURS D'ÉTÉ

français - allemand - anglais
italien - espagnol

Cours intensifs
Rattrapage scolaire
Programmes personnalisés

NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
Trésor 9 Paix 33
038/240 777 039/231 132

Crédit rapide
038/51 18 33
Discrétion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville

A vendre
BUS MITSUBISHI
L300 Van / Combi
89 - 39 800 km, ex-
pertisé, Fr. 13 500.-
☎ 038/57 23 73
450-411

Habillage de la montre:

j'exécute dessins, protos de boîtes, bracelets, etc., ajustements, soudages, assemblages, etc.
Ecrire sous chiffres D 132-741089 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

DES PRIX!! **DU CHOIX!!**



Cabines vidéo ouvert jusqu'à 20 h
K7 - Location - Vente
Magazines - Accessoires - etc.
Numa-Droz 80 a, 039 23.00.18.
2300 La Chaux-de-Fonds

DIVERS

DISCOUNT DU MARCHÉ
AF Cuisinières
dès Fr. 648.-
DISCOUNT DU MARCHÉ
AF Machines
à laver
dès Fr. 898.-
DISCOUNT DU MARCHÉ
AF Frigos
dès Fr. 438.-
DISCOUNT DU MARCHÉ
Marché 4, ☎ 039/28 40 33

Police-secours: 117

AVIS OFFICIEL

AVIS DE TIR MONT RACINE

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Jours Heures Place de tir/
zone des positions

Délimitation de la zone
selon CN 1:50 000, feuille 241,251
(reproduite avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie)

Date	Heures	Zone
10.06.93	0730-2400	Zone 1
11.06.93	0730-2000	Zone 1
14.06.93	0730-2200	Zone 1
15.06.93	0730-1730	Zone 1
16.06.93	0730-1730	Zone 1
17.06.93	0730-2400	Zone 1
18.06.93	0730-1730	Zone 1

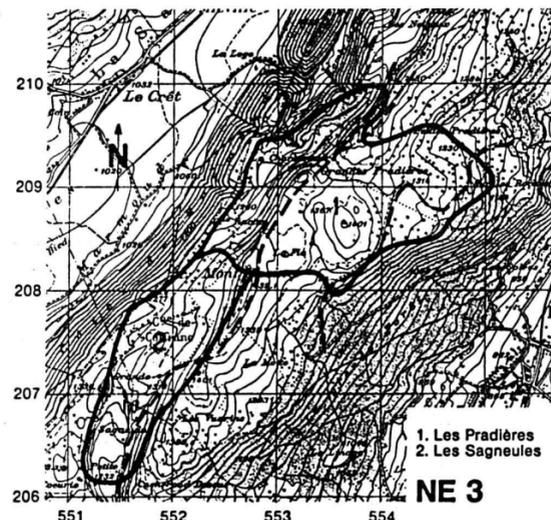
Troupe: Bat. inf. 8

28.06.93	1000-1900	Zone 1
29.06.93	0800-2300	Zone 1
30.06.93	0800-1900	Zone 1

Troupe: ESO inf. 202

Date	Heures	Zone
01.07.93	0800-2300	Zone 1
02.07.93	0800-1200	Zone 1

Troupe: ESO inf. 202



Le libre passage par les itinéraires ——— est assuré; de brèves interruptions sont possibles.
Sur les places de tir on ne s'écartera de ces chemins qu'avec l'autorisation de la troupe.

Armes: Fass, pistolet, troq 8,3 cm, grenades à main, explosifs aux endroits prescrits

Mise en garde

Pour plus de précisions, se référer aux avis de tir affichés dans les communes et autour de la zone dangereuse.

Projectiles non éclatés



Ne jamais
toucher



Marquer



Annoncer

Informations concernant les tirs:
☎ 024/25 93 60 ou 024/71 12 33

Lieu et date:
1400 Yverdon-les-bains, 11.5.93

Le commandement:
Office de coordination 1
220-82000

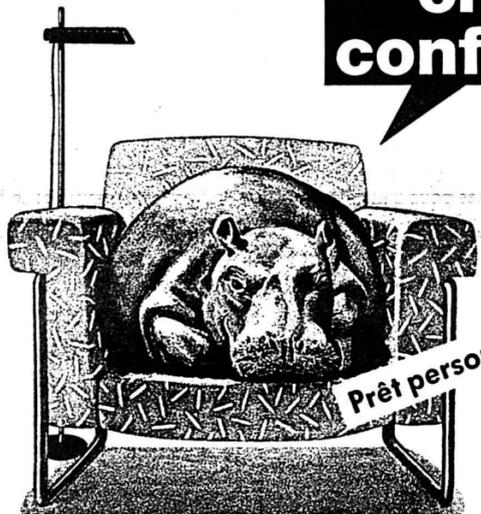
FINANCE



Finalba
Banque Finalba
Filiale de la Société de Banque Suisse

Epargne
Crédit
Leasing
VISA-Card

**mon
crédit-
confort**



Prêt personnel pour tous!

2502 Bienne, Rue de Morat 14, tél. 032-227871, ouvert lundi-vendredi, 8.00-12.00 et 13.30-18.00 h.
Intérêts et frais 13-16,4% p.a. incl. assurance pour solde de dette.

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	371.50	374.50
Lingot	17.350.-	17.600.-
Vreneli 20.-	100.-	110.-
Napoléon	101.-	106.-
Souver new	128.50	132.50
Souver old	127.50	131.50

Argent

\$ Once	4.32	4.47
Lingot/kg	199.-	214.-

Platine

Kilo	18.150.-	18.400.-
------	----------	----------

CONVENTION OR

Plage or	17.800.-
Achat	17.430.-
Base argent	250.-

INDICES

	4/6/93	7/6/93
Swiss Index	1431.33	1443.70
SMI	2284.90	2308.90
Dow Jones	3545.14	3532.-
DAX	1637.85	1655.61
CAC 40	1859.69	1891.85
Nikkei	20882.20	20844.10

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	4/6/93	7/6/93
Calida	1050.-	1030.-
Ciment Portland	580.-	580.-
Kuoni	26500.-	26000.-

ACTIONS SUISSES

Adia p	140.-	144.-
Alusuisse p	480.-	480.-
Ascom hold. p	1280.-	1285.-
Baer hold. p	1280.-	1290.-
Bâloise hold. n	1830.-	1810.-
BBC IA	817.-	821.-
B. C. C.	800.-	800.-
Bobst p	2620.-	2650.-
BPS	-	-
Bührle p	545.-	572.-
C. F. N.	825.-	825.-
Ciba p	670.-	686.-
Ciba n	632.-	645.-
Ciba bp	631.-	643.-
Cortallod n	5150.-	5150.-
CS hold p	2680.-	2580.-
CS hold n	519.-	501.-
Elektrowatt	2610.-	2610.-
EMS-Chemie p	2390.-	2370.-
Georg Fischer p	775.-	2370.-
Forbo p	2020.-	770.-
Galenica bp	348.-	2010.-
Holderbank p	670.-	660.-
Jelmoli	615.-	638.-
Landis n	569.-	561.-
Logitech	159.-	158.-
Merkur hold. p	271.-	271.-
Möven p	3490.-	3550.-
Nestlé p	1110.-	-
Nestlé n	1110.-	1130.-
Nestlé bp	2220.-	-
Neuchât. n	725.-	725.-
Reassur p	3130.-	3120.-
Reassur n	3000.-	3010.-
Roche p	7880.-	7900.-
Roche bj	4760.-	4760.-
Sandoz p	3360.-	3380.-
Sandoz n	3290.-	3310.-
Sandoz bp	3240.-	3260.-
SBS p	375.-	381.-
SBS n	184.50	185.-
SBS bp	-	-
Schindler p	4650.-	4700.-
SGS bj	1380.-	1380.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	4/6/93	7/6/93
Abbott Labor	38.50	38.50
Aetna LF	79.-	77.50
Alcan alu	27.50	28.-
Amx	32.-	32.50
Am Cyanamid	74.-	75.-
Amoco	80.-	82.50
ATL Richf	178.50	180.50
ATT	87.50	90.50
Baker Hu	41.75	42.-
Baxter	42.75	43.-
Boeing	56.75	58.-
Caterpillar	105.-	108.50
Citicorp	40.50	40.25
Coca Cola	59.-	60.-
Du Pont	74.50	76.25
Eastm Kodak	72.25	75.-
Exxon	92.75	94.75
Gen Elec.	134.-	136.50
Gen Motors	58.-	60.75
Halliburton	62.50	62.-
Homestake	26.75	26.75
Honeywell	53.50	54.50
Inco ltd	31.75	33.-
IBM	77.25	79.-
Liton	82.50	84.-
MMM	163.50	169.50
Mobil corp	100.-	102.-
Pacific Gas & El	48.75	49.75
Pepsico	51.75	52.75
Pfizer	102.-	101.50
Phil Morris	72.50	73.50
Phillips pet	45.50	45.50
Proct Gamb.	69.75	70.75
Rockwell	45.-	45.50
Sara Lee	36.50	36.-
Schlumberger	95.25	97.25
Sears Roeb	77.-	77.50

PARIS

	4/6/93	7/6/93
Alcatel Alsthom	617.-	624.-
BSN	855.-	862.-
Euro Disneyland	65.65	67.15
Eurotunnel	35.50	35.90
Générale Eaux	2170.-	2218.-
L'Oréal	1015.-	1009.-
Lyonnaise Eaux	433.-	441.90
Sanofi	925.-	955.-
Paribas	387.30	380.90

LONDRES

	4/6/93	7/6/93
B.A.T.	4.28	4.27
British Petrol.	3.07	3.095
British Telecom	4.09	4.06
Cadbury	4.44	4.44
Glaxo	5.97	5.9
Imperial Chem	6.93	12.405

TOKYO

	4/6/93	7/6/93
Ajinomoto	1390.-	1370.-
Canon	1410.-	1420.-
Daiwa House	1570.-	1560.-
Fuji Bank	2320.-	2330.-
Fujitsu	796.-	793.-
Hitachi	884.-	874.-
Honda Motor	1390.-	1400.-
Komatsu	870.-	863.-
Matsush el I	1350.-	1140.-
Mitsub. el	597.-	599.-
Mitsub. Heavy	717.-	715.-
Mitsui co	767.-	767.-
Nippon Oil	831.-	835.-
Nissan Motor	759.-	747.-
Nomura sec	2220.-	2210.-
Olympus opt	1280.-	1290.-
Ricoh	821.-	818.-
Sanyo	2360.-	2360.-
Sanyo elect.	480.-	471.-
Shiseido	1450.-	1470.-
Sony	4690.-	4640.-
Takeda chem.	1340.-	1340.-
Tokyo Marine	1380.-	1380.-
Toshiba	742.-	740.-
Toyota Motor	1690.-	1690.-
Yamanouchi	2360.-	2370.-

NEW YORK

	4/6/93	7/6/93
Aetna LF & CAS	53 1/2	53.-
Alcan	19.-	19.-
Aluminum of Am	69 1/2	69 1/2
Amx Inc	22 1/2	22 1/2
Asarco Inc	20 1/2	20 1/2
ATT	61 1/2	62 1/2
Amoco Corp	57.-	57 1/2
Atl Richfld	124 1/2	123 1/2
Boeing Co	39 1/2	38 1/2

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.41	1.49
1 \$ canadien	1.11	1.18
1 £ sterling	2.13	2.29
100 FF	25.95	27.45
100 liras	0.0955	0.1025
100 DM	88.25	91.25
100 fl. holland.	78.-	82.-
100 fr. belges	4.24	4.50
100 pesetas	1.11	1.22
100 schilling aut.	12.45	13.15
100 escudos	0.88	0.98
100 yens	1.31	1.41

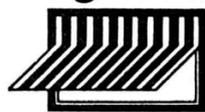
DEVICES

1 \$ US	1.443	1.479
1 \$ canadien	1.129	1.158
1 £ sterling	2.189	2.244
100 FF	26.40	26.95
100 liras	0.0975	0.1000
100 DM	88.95	90.70
100 yens	1.3435	1.3775
100 fl. holland.	79.30	80.90
100 fr belges	4.327	4.414
100 pesetas	1.155	1.191
100 schilling aut.	12.65	12.90
100 escudos	0.931	0.960
1 ECU	1.738	1.773

Construction

Bâtir solide

Hugli Stores, volets S.A.



2042 Valangin
Stores roulants - Stores lamelles - Stores toile
Volets bois + aluminium
☎ 038/57 26 66 - Fax 038/57 25 10 28-640

DIVERS

TELECOM PTT

Le bon contact

Bientôt une 4e chaîne TV

Pour permettre la diffusion, dès le 27 août 1993, de la nouvelle chaîne TV baptisée S+, le canal 52 est attribué à la station émettrice du Mont-Pèlerin. Pour éviter toute perturbation, la Direction des télécommunications de Neuchâtel (DTN) procédera à une petite modification au réémetteur de Boudry. Les travaux seront effectués les 9 et 10 juin 1993.

A l'heure actuelle, le canal 52 déjà existant assure la réception de la 3e chaîne (TSI). A l'avenir, le canal 53 jouera ce rôle, Le réémetteur de Valangin subira la même intervention prochainement.

DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
NEUCHÂTEL

5-7550

Électricité

Des watts, des volts, et des hommes



Flückiger Electricité S.A.

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES - TÉLÉPHONE - BUREAU TECHNIQUE
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS - LUSTRIERIE

Saint-Blaise: ☎ 038/33 33 40
Les Ponts-de-Martel: ☎ 039/37 13 77
Fax: 039/37 12 14 157-14272



ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE

P. Heus, ingénieur ETS
☎ 039/280 280
Fax 039/280 788
2300 La Chaux-de-Fonds 132-12147

philippe bovay

Temple-Allemand 97
☎ 039/23 17 25
Fax 039/28 05 53 La Chaux-de-Fonds

p Electricité
Téléphone
b Maîtrise fédérale
132-12133



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

Concession A
François Christen, Doubs 156
☎ 039/23 24 24 - La Chaux-de-Fonds
Fax 039/23 24 26 132-12409



Bernard Schneider
Pierre-Alain Widmer

Electricité courant fort
Téléphone
Paratonnerre

Electricité des Hêtres sa

Tél. 039/28 37 55 132-12051



Électricité - Téléphone

Félix
☎ 039/31 67 67
Rue de l'Avenir 13
2400 Le Locle

SERVICES INDUSTRIELS

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
BUREAU D'ÉTUDES / RÉPARATIONS / DÉPANNAGES

A votre service 24 heures sur 24

Rue du Collège 33 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/276 691 132-12393



SOCIÉTÉ DES FORCES ÉLECTRIQUES DE LA GOULE - SAINT-IMIÉ

Votre électricien pour un meilleur contact 6-12172

LENTILLES DE CONTACT



diplôme fédéral 470-433

von gunten

Av. L.-Robert 23
Tél. 039/23 50 44

CONDUCTEUR DE CHARIOT ÉLEVATEUR

Nous cherchons un
pour la période du 5 juillet au 7 août 1993.

Téléphonez à
Patrice Blaser

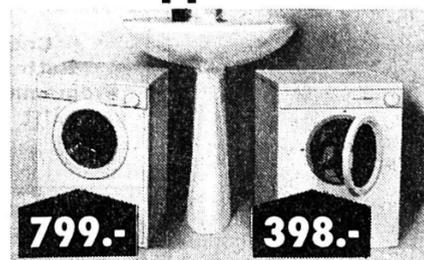


☎ 039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

FUST actuel ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Vous lavez, séchez et rangez! Tout dans votre appartement!



799.-

398.-

Novamatic WA 3

Lave-linge entièrement automatique, capacité 3 kg.
H 69, L 51, P 42 cm.
Location/m.* 47.-

Novamatic T 31

Séchoir, capacité 3,2 kg.
H 67, L 50, P 50 cm.
Location/m.* 23.-

Idéal! Lavez et séchez quand vous le désirez grâce à un lave-linge entièrement automatique et un séchoir d'appartement ou grâce à une colonne lavage-séchage d'appartement.

Des appareils raccordables partout (une simple prise suffit), très peu encombrants, très performants (jusqu'à 4,5 kg), tous les programmes de lavage à disposition, économiques...

Venez nous rendre visite, nous nous ferons un plaisir de vous présenter les modèles Miele, Electrolux, Kenwood, Novamatic, Rotel, V-Zug, AEG, et bien d'autres!

Kenwood Mini S

Lave-linge entièrement automatique pour 3 kg de linge sec. H 67, L 46, P 43 cm.

Electrolux 1030 W

Lave-linge entièrement automatique avec séchoir incorporé. 5 kg. H 85, L 60, P 60 cm. Location/m.* 86.-

Location
69.-

Modèles d'exposition et d'occasion.

1990.-

*Durée minima de location 6 mois * Droit d'achat * Toutes les marques livrables immédiatement à partir du stock * Paiement contre facture

La Chaux-de-Fonds, Jumbo, 039 26 68 65 - Bienne, rue Centrale 36, 032 22 85 25 - Neuchâtel, rue des Terreaux 7, 038 25 51 51 - Marin, Marin-Centre, 038 33 48 48 - Réparation rapide toutes marques, 021 311 13 01 - Service de commande par téléphone, 021 312 33 37 05-2569-110/4x4

OFFRES D'EMPLOI

Importante entreprise suisse cherche

plusieurs personnes

motivées sachant parler espagnol, portugais ou italien. Travail à plein-temps ou temps partiel. Formation assurée pour débutant(e)s.

Tél. 021 617 50 67.

22-509754/4x4

Votre avenir nous passionne

Nous recherchons pour des travaux sur produits haut de gamme des

MONTEUSES VISITEUSES

expérimentées sur boîtes de montres et collage de glaces. Postes fixes. Veuillez contacter M. G. Forino.

132-12089

OK PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

GASTRONOMIE



LE CERF

Café-Restaurant

Spécialités:
Grillades sur ardoises

Martine Clerc-Schwab
2314 La Sagne-Eglise
☎ 039/31 51 16

Fermé le jeudi

132-509682

DIVERS

À VENDRE

POULES

Deuxième ponte ou à tuer

Fr. 4.- la pièce.

☎ 039/28 60 20

132-509663

SPECTACLES - LOISIRS

Kermesse de Perreux

Samedi 12 juin 1993
dès 9 heures

Grande tombola
Vente d'objets
Marché aux fleurs
Jeux pour enfants

Soupe aux pois
Pâtisserie maison
Gaufres Exposition

Promenade en calèche
Présentation de groupes (théâtre et travail)

Publicité intensive, Publicité par annonces

LE LOCLE

espace & habitat

À VENDRE

Si vous aimez le soleil, le calme, l'air pur, la forêt, nous construisons ce qu'il vous faut!

MAGNIFIQUE VILLA

«Style chalet». Région les Brenets. Avec 4 chambres à coucher, mezzanine, cuisine, coin à manger avec accès terrasse, séjour avec cheminée et balcon, salle de bains, buanderie, cellier, abri et garage sur parcelle de 800 à 1200 m².

Tél. 039/23 77 76-77 132-12185

À LOUER QUARTIER DES MONTS, LE LOCLE

magnifique appartement de 7 pièces

avec cheminée de salon, cuisine agencée, salle de bains, W.-C. séparés, 2 caves et 2 chambres hautes.

Petite conciergerie à temps partiel. Garage individuel à disposition.

Libre: dès le 1er juillet 1993

☎ 039/232 655 132-12083

IMMOBILIER

À LOUER
AU LOCLE
à deux minutes de la gare

APPARTEMENTS DE 1 ET 2 PIÈCES

avec cuisine agencée, salle de bains, W.-C., cave et chambre-haute.

☎ 039/23 26 57 132-12083

AUTOS - MOTOS - VELOS

Le Mazda E2000 se met en quatre.



Châssis-cabine. Camionnette. Fourgon 4x2 et 4x4. Combi 4x2 et 4x4. Ces 4 modèles de base suffisent à donner naissance à 29 versions du nouveau Mazda E2000. Toutes avec moteur injection 2 litres, 95 ch. Charges utiles de 1225 kg, 1725 kg ou 1905 kg. Du sur mesure pour travailler à l'aise. Venez voir laquelle vous sera le plus utile. Garantie 3 ans ou 100 000 km.

AU CENTRE AUTOMOBILE

R. ROBERT ☎ 039/37 14 14
Les Ponts-de-Martel

Rouler de l'avant. **MAZDA**

OFFRES D'EMPLOI



VILLE DU LOCLE Mise au concours

Conciergerie

de l'Hôtel judiciaire à Grande-Rue 11 (fonction auxiliaire, travaux à effectuer en dehors des heures de travail.

Entrée en fonction: 1er septembre 1993.

Le cahier des charges peut être consulté à la gérance des bâtiments, Hôtel de Ville, 1er étage, guichet No 25.

Les personnes que cette offre intéresse sont invitées à faire parvenir leur postulation munie des documents d'usage jusqu'au 21 juin 1993 à la Direction des finances, Hôtel-de-Ville 1, 2400 Le Locle.

Le Conseil communal

157-14003

157-14414

Cyclisme - Critérium du Dauphiné Libéré: encore une victoire suisse

Au tour de Dufaux

Le cyclisme helvétique se porte décidément à merveille. Après Alex Zülle dans Paris-Nice, Pascal Richard au Tour de Romandie et Tony Rominger au Tour d'Espagne, voilà le «petit dernier», Laurent Dufaux, qui a remporté une prestigieuse épreuve par étapes, le Critérium du Dauphiné Libéré.

Leader de l'épreuve depuis son coup de force samedi dernier à la Bastille sur Grenoble, le Vaudois a parfaitement assuré ses responsabilités lors de la dernière étape, disputée entre Bourg Saint-Maurice et Aix-les-Bains et remportée au sprint par le Polonais Cesary Zamana, pour devenir le deuxième Suisse, sept ans après Urs Zimmermann, à inscrire son nom au palmarès de l'épreuve.

Cette victoire – la plus significative de sa carrière –, Laurent Dufaux l'a obtenue sans contestation possible. Même si l'opposition n'était pas autrement fournie, le Vaudois a totalement survolé son sujet, laissant son plus proche rival au classement général final, le grimpeur colombien Oliveiro Rincon, à trois minutes! Quant au Mexicain Raul Alcalá, qui faisait figure de grand favori de cette 45e édition, il a finalement accusé un débours supérieur au quart d'heure!

RÉELS PROGRÈS

Connu jusqu'ici pour ses qualités de grimpeur, Laurent Dufaux aura démontré dans ce Critérium de réels progrès, contre la montre notamment. C'est en effet jeudi dernier, dans l'épreuve contre le chronomètre où il parvint à contenir l'assaut d'Alcalá, que Dufaux a peut-être bâti son succès. Sous les conseils avisés de son nouveau mentor chez ONCE, Manolo Saiz, le Vaudois indéniablement



Laurent Dufaux - Oliveiro Rincon

Le Vaudois (à gauche) n'a pas connu de problème lors de la dernière étape.

(Keystone)

a franchi à l'occasion de cette épreuve, réputée pour la multiplication de ses difficultés, un nouveau palier.

Jugé encore trop tendre pour enchaîner deux grands tours – il a disputé le Tour d'Espagne –, Laurent Dufaux ne participera pas au prochain Tour de France. Mais, en secret, il rêve déjà de briller dans la Grande Boucle l'an prochain.

Cette dernière étape, longue de 140 kilomètres, aura été une promenade de santé pour Laurent Dufaux, qui, il est vrai, ne pouvait pas être battu sauf acci-

dent. Le Polonais Cesary Zamana en a profité pour signer une victoire, acquise lors d'un sprint massif du peloton. Quant à Dufaux, il ne cachait pas sa joie après ce triomphe sans précédent dans sa jeune carrière: «Je suis vraiment heureux; j'étais relativement tranquille ce matin, au départ de cette dernière étape, mais on n'est jamais à l'abri d'un accident. Aujourd'hui, c'est un grand aboutissement de ma carrière» devait notamment confier le Vaudois, avant de monter sur la plus haute marche du podium. (si)

Classements

Septième et dernière étape. Bourg-Saint-Maurice - Aix-les-Bains (140 km): 1. Zamana (Pol) 3h 41'29". 2. Martin (Esp). 3. Boscardin (It). 4. Simon (Fr). 5. Moncassin (Fr). 6. Caritoux (Fr). 7. Pensec (Fr). 8. Biondi (Fr). 9. Fignon (Fr). 10. Roosen (Bel). 11. Peron (It). 12. Murguialday (Esp). 13. Pereira (Por). 14. Dojwa (Fr). 15. Claveyrolat (Fr) tous même temps. Puis: 23. Dufaux (S) m.t.

Général final: 1. Dufaux (S) 32 h 11'31". 2. Rincon (Col) à 3" 3. Boyer (Fr) à 5'25". 4. Dojwa (Fr) à 6'19". 5. Virenque (Fr) à 13'16". 6. Caritoux (Fr) à 13'32". 7. Claveyrolat (Fr) à 13'36". 8. Alcalá (Mex) à 15'22". 9. Arroyo (Mex) à 16'27". 10. Gomes (Por) à 20'12". 11. Gonzales Arrieta (Esp) 20'43". 12. Gotti (It) à 22'22". 13. Biondi (Fr) à 23'47". 14. Martinez (Esp) à 24.06". 15. Namdvedt (Nor) à 25'34". (si)

Il y a un an - Lors de la dernière journée du championnat d'Espagne, le Real Madrid craque. Battus 3-2 à Tenerife, les Madrilènes laissent échapper le titre au profit de Barcelone, vainqueur de l'Athletic Bilbao sur la marque de 2-0. (Imp)

Cyclisme

Cassani en solitaire

L'Italien Davide Cassani a remporté en solitaire la quinzième étape du Giro. Miguel Indurain, bien que chahuté par Claudio Chiappucci, a fait une nouvelle démonstration d'autorité pour conserver son maillot rose de leader.

Page 11

Tennis

L'intelligence en plus



Sergi Bruguera (photo Keystone) ne s'est pas imposé à Roland-Garros en utilisant seulement la force. L'Espagnol a aussi fait preuve d'intelligence en variant parfaitement ses coups.

Page 13

Hippisme

«Billy II» infallible

«Billy II», la monture du Chaux-de-Fonnier Stéphane Finger est en forme. Il l'a encore prouvé au CSI de Babenhausen où il s'est classé cinquième du Grand Prix sans commettre la moindre faute.

Page 13

Le Vaudois a enfin renoué avec la victoire

Une longue attente

Passé dans les rangs professionnels au sein de la défunte équipe Helvetia en septembre 1990, alors qu'il avait remporté le classement ARIF de meilleur amateur helvétique de la saison, Laurent Dufaux a signé à l'occasion de ce Critérium du Dauphiné Libéré la septième victoire de sa carrière, la plus significative aussi.

Le Vaudois, qui a fêté ses 24 ans le 20 mai dernier, a mis là un terme à une longue période d'insuccès. Sa dernière victoire, avant celle remportée à la Bastille sur Grenoble, samedi der-

nier, remontait en effet au 10 avril de la saison dernière, lorsqu'il avait gagné le Grand Prix Cerami en Belgique.

Champion de Suisse en 1991, Laurent Dufaux a été transféré à l'entre-saison, après la disparition du groupe sportif de ses débuts, en Espagne. Il a en effet été engagé par l'équipe ONCE, où il est l'équipier notamment d'un autre jeune coureur helvétique pétri de talent, Alex Zülle. L'an dernier, il avait déjà démontré que ce Critérium du Dauphiné Libéré convenait à son tempérament en terminant au sixième rang du classement général final. (si)

DUFAUX EN BREF

Nom: Dufaux.
Prénom: Laurent.
Date de naissance: 20.5.1969.
Etat civil: célibataire.
Domicile: Aigle.
Taille/poids: 169 cm, 59 kg.
Principaux résultats. 1990: 1er du classement ARIF (meilleur amateur). Débuts professionnels en septembre chez Helvetia. 1991 (Helvetia - quatre victoires): vainqueur de la Route

du Sud, champion de Suisse, vainqueur du Grand Prix de Genève, vainqueur de la Coppa Placci.

1992 (Helvetia - 1 victoire): vainqueur du Grand Prix Cerami.

1992 (ONCE - 2 victoires): vainqueur de la 5e étape du Critérium du Dauphiné Libéré, vainqueur du Critérium du Dauphiné Libéré. (si)

Boxe - Un nouvel adversaire pour le Jurassien

Meuret est prêt

Jean-Charles Meuret (23 ans) affrontera finalement le Turc à licence française, Murhalem Boyraz – en lieu et place du Français Patrick Cord'homme – dans la catégorie des super-welters, ce mardi, à Köniz.

Le méchant virus qui avait frappé le poulain de Charly Bühler il y a un mois n'est plus qu'un

mauvais souvenir et le Jurassien semble avoir retrouvé toutes ses facultés.

La rencontre face à Boyraz constituera avant tout un match de reprise. Agé de 24 ans, le Turc a remporté neuf victoires en seize combats, concédé trois nuls dont une contre Cord'homme et s'est incliné à quatre reprises. Meuret affiche

quant à lui 30 victoires pour 5 défaites.

La dernière sortie du Romand remonte au 26 décembre dernier face à Eddie Evans (victoire par arrêt de l'arbitre). Un succès est indispensable pour Meuret qui, ensuite, ne remontera sur le ring qu'au mois de septembre. Il a prévu de se marier pendant l'été. (si)

Automobilisme - IndyCar

La revanche de Mansell

Le Britannique Nigel Mansell a tiré la leçon de son échec aux 500 Miles d'Indianapolis pour prendre sa revanche, à Milwaukee (Wisconsin), dans la cinquième manche du championnat IndyCar.

Pour sa deuxième apparition sur un circuit ovale, Mansell a doublé Raul Boesel au 181e des 200 tours, puis contenu le fougueux Brésilien lors d'un redémarrage à deux tours de la fin pour remporter sa deuxième course de

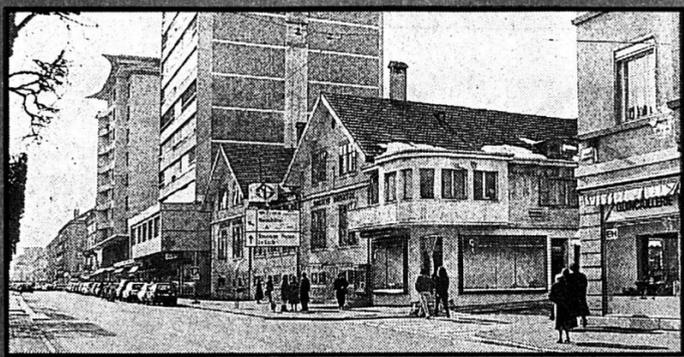
l'année devant Boesel et un autre Brésilien, Emerson Fittipaldi, le vainqueur des 500 miles.

«Indianapolis fut une douloureuse leçon pour moi et je n'avais pas du tout envie que cela se reproduise» a déclaré Mansell, qui a conforté sa première place au championnat. En tête en fin de course à Indianapolis, le champion du monde de Formule 1 avait été dépassé par Fittipaldi et le Hollandais Arie Luyendyk après un nouveau dé-

part de la course pour terminer troisième.

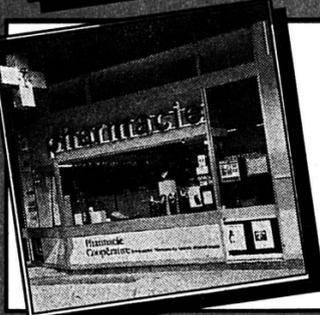
Boesel, toujours à la recherche d'un premier succès, a dû se contenter de la deuxième place pour 514 millièmes de seconde. «A mi-parcours, ma voiture a eu un problème de réglage. J'avais l'impression de conduire sur la glace, a expliqué Boesel. Puis, Mansell a fait un arrêt au stand plus tardif et ses pneus étaient meilleurs en fin de course. Je pense que cela a fait la différence.» (si)

LE GRAND PONT

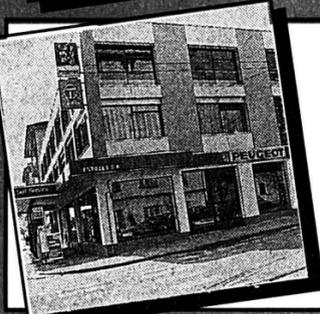


Nuance
Styliste
Angela
Salon dames et messieurs
Protégez et embellissez vos cheveux en été avec les soins Kérastase solaire

Léopold-Robert 108 ☎ 039/23 14 69
Rez supérieur La Chaux-de-Fonds
132-12683



Pharmacie Coopérative
La Chaux-de-Fonds
NATUROPATHIE-HOMÉOPATHIE
Toujours à votre service!
Av. Léopold-Robert 108
2300 la Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 48 82 132-12572



ENTILLES SA
GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 42 42
Le Locle
GARAGE DU STAND -
ENTILLES SA
☎ 039/31 29 41 ou 039/31 37 37
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT
132-12006

CARREFOUR DES ACHATS

OFFRES D'EMPLOI

A la suite de la démission du titulaire, la
CITÉ DU GENÉVRIER, À SAINT-LÉGIER (VD)
qui accueille 180 enfants et jeunes adultes souffrant de handicap mental, cherche pour le 1^{er} janvier 1994 ou pour date à convenir, un(e)

directeur/directrice

Sa mission sera principalement d'animer les équipes d'encadrement, de promouvoir les prises en charge psychoéducatives adéquates pour les résidents, de coordonner les services de gestion et d'administration de l'institution.

Nous demandons:

- une formation supérieure dans un domaine socio-éducatif;
- de solides connaissances de gestion d'entreprise;
- des expériences professionnelles ayant impliqué des responsabilités;
- si possible, une connaissance des problèmes spécifiques du handicap mental.

Si vous estimez répondre à ces exigences et si vous êtes tentée par la reprise de la direction d'une institution dynamique et chaleureuse, adressez votre dossier de candidature à la **Fondation Eben-Hézer**, comité directeur, **Rovéréaz 25, 1012 Lausanne.**

22-1351/4x4

VOUS êtes apte à diriger une équipe de 6 à 8 emballleurs-livres

VOUS avez le sens de l'organisation

VOUS avez de l'expérience dans la distribution

Alors nous vous offrons un poste de

responsable de l'expédition

Adressez offre écrite avec certificats, photo et curriculum vitae à: **Marending SA**, avenue Charles-Naine 55, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-12186



Boulangerie - Pâtisserie - Traiteur

OFFRES D'EMPLOI

JOB SERVICE

LA BOURSE DU TRAVAIL
s'adresse aux jeunes de 15-25 ans en recherche d'un emploi à court ou long terme.

Elle offre aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'engager rapidement, et sans frais d'agence, du personnel temporaire ou fixe.

Parc 67 - La Chaux-de-Fonds - 039 23 02 32
NEUCHÂTEL - 038 25 35 55

132-12475

ascom microelectronics

La micro-électronique: votre avenir

Ascom développe, fabrique et distribue des circuits intégrés, des transducteurs et des circuits hybrides.

Pour notre direction générale, nous cherchons:

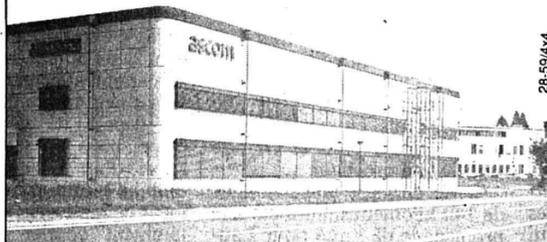
une secrétaire de direction

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances en anglais et allemand, à laquelle, nous confierons différentes tâches liées à ce poste.

Nous offrons les prestations d'une grande entreprise et de multiples possibilités de perfectionnement.

Si vous êtes jeune, dynamique, avez un bon esprit de synthèse et connaissez le traitement de texte WordPerfect 5.1, et que ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre offre manuscrite, munie des documents usuels à:

Ascom Favag SA
Microelectronics
Service du personnel
Chemin Chapoüs-des-Prés 11
CH - 2022 Bevaix
Tél. 0308 460 111



28-59/4x4

Portescap

Depuis 1931, Portescap a acquis une position de leader sur les marchés internationaux dans le domaine de la maîtrise du mouvement.

Innovation, esprit d'équipe, formation de pointe, maîtrise des technologies les plus poussées: partagez nos valeurs, entrez dans le monde de Portescap.

Nous cherchons pour notre **DIVISION Recherches et Développement** (Réf. 711)

1 secrétaire

expérimentée, maîtrisant l'anglais parlé et écrit, connaissant si possible la sténo, à qui nous confierons la gestion administrative de la division.

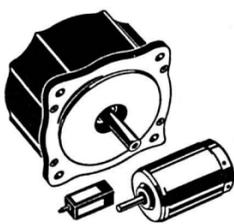
Age minimum: 35 ans Date d'entrée: à convenir

pour notre **Département Approvisionnement** (Réf. 411)

1 employée de commerce

de langue maternelle française parlant l'allemand et l'anglais, capable de rédiger une correspondance simple dans les trois langues. Le poste comprend la gestion administrative des commandes achats et équipements et l'administration interne du département.

Age minimum: 35 ans Date d'entrée: tout de suite



Nous attendons avec intérêt vos offres manuscrites, accompagnées des documents usuels adressées au Département Ressources Humaines, Portescap, Jardinière 157, 2301 La Chaux-de-Fonds 1.

escap® du concept au mouvement

132-12435

CISA - Catalyse Industrielle SA

LA CHAUX-DE-FONDS

Engage un

employé de commerce pour la vente et l'administration

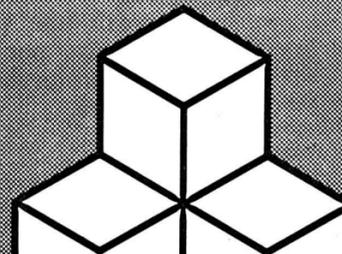
Le poste conviendrait particulièrement à un candidat dynamique possédant une expérience de la vente de produits industriels. Des connaissances dans le domaine de la chimie ou des déchets spéciaux seraient un atout supplémentaire.

Age maximum: 45 ans.

Aptitude à travailler de manière indépendante et maîtrise de l'informatique (PC) absolument nécessaire.

Les offres manuscrites seront faites à **CISA**, 120, rue du Collège, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-12791



Nos clients construisent avec nos matériaux.

Nous, nous construisons avec nos collaborateurs.

Avec vous, nous bâtissons l'avenir

- Vous êtes un vendeur de première force et les relations avec la clientèle n'ont pour vous aucun secret;
- Vous maîtrisez les domaines des métiers du bois et de la couverture;
- Vous avez un esprit d'initiative, le sens de l'organisation et la capacité de travailler de manière indépendante;
- Vous possédez un permis de conduire.

Alors vous êtes le

représentant

au département bois/couverture

que nous recherchons.

Nous vous offrons:

- les avantages d'une entreprise partenaire des spécialistes du bâtiment;
- un travail indépendant, varié et stable;
- une formation technique continue;
- un salaire adapté à la fonction;
- une voiture d'entreprise.

Lieu de travail: canton de Neuchâtel, Jura, Jura bernois.

Nous vous assurons que les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

Veuillez nous faire parvenir votre offre de candidature par écrit, accompagnée des documents usuels à:

132-12686



HG COMMERCIALE

57, bd des Eplatures
2304 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 25 11 11

DIVERS

Nouveaux cours: Inscription maintenant!
En soirée En journée
Cours de base et cours de préparation en vue de l'obtention du brevet fédéral
Bourses de formation à disposition! Financement partiel ou intégral possible!
Prenez votre future carrière en main!
Orientez votre carrière vers les disciplines d'avenir!

Voyageur de commerce

Technicien en Marketing

Assistant(e) de Direction

Suivez une formation professionnelle intensive auprès du spécialiste en formation continue dans les disciplines de la communication! (Pour particuliers et en entreprise)

Pour plus de renseignements, envoyez le talon ou téléphonez à:
KRM MANAGEMENT, Formation continue
Espace 4, 1023 Crissier Tél. 021 635 86 86

Veuillez svpt. m'envoyer de suite votre documentation concernant la formation de:

[] MARKETING [] VENTE [] ASS. DIRECTION [] avec bourse de formation

Entreprise:.....

Nom et prénom:.....

Rue:..... N°/Lieu:.....

Tél. prof.:..... Tél. privé:.....

22-3605

Cyclisme - Giro: une journée sans histoire à la sortie des Dolomites

Cassani en solitaire

Pour quelques dollars...
- L'Américain Lance Armstrong (21 ans) a empoché le bonus d'un million de dollars en remportant le critérium de Philadelphie (Pennsylvanie). Ce pactole, le plus important de l'histoire du cyclisme, était destiné à celui qui parviendrait à remporter une série de trois épreuves entre fin mai et début juin: un critérium à Pittsburgh, une course à étapes en Virginie et le critérium de Philadelphie. (si)

VTT - ROC Littoral

Schneider bien sûr

La quatrième manche de la Coupe neuchâteloise s'est déroulée à Cornaux dimanche dernier, sur un parcours vif, nerveux et très court, qui ne laissait aucun répit aux organisateurs. Quelque deux cents vététistes étaient au départ de cette épreuve, à l'enseigne du premier Roc du Littoral.

Les hommes avaient à couvrir deux fois une boucle de 12 kilomètres, les dames et les juniors une fois. Le vainqueur a mis à peine plus d'une heure pour accomplir son pensum. Son nom? Toujours le même, il s'agit de Pascal Schneider du Pâquier qui décrochait sa deuxième couronne du week-end, après celle conquise, le jour précédent, entre Cressier et Chaumont.

BRÈVES

Tennis
Forget forfait

Guy Forget a renoncé à participer aux Internationaux d'Angleterre à Wimbledon, du 21 juin au 4 juillet, en raison de problèmes à un genou qui l'avaient déjà obligé à faire l'impasse sur Roland-Garros.

Hlasek passe en double

Au premier tour du tournoi du Queen's à Londres, le Zurichois Jakob Hlasek a fêté un retour gagnant sur l'herbe pour sa première apparition sur cette surface depuis la débâcle en Coupe Davis en Inde. Associé à l'Américain Todd Martin, Hlasek s'est en effet défait de la paire américaine Paul Annacone/Kelly Jones en trois manches, 6-4 4-6 6-4.

TV-SPORTS

TSI
15.00 Cyclisme.
TF1
20.35 Tiercé.
F2
15.20 Tiercé à Chantilly.
20.40 Journal des courses.

EUROSPORT

09.00 Golf.
10.00 Basketball.
12.00 Escalade.
13.00 Football.
14.00 Tennis.
17.00 Voile.
18.00 Football.
20.00 Eurotennis.
22.00 Basketball.
23.00 Snooker.
24.00 Hockey sur glace.

Davide Cassani a remporté en solitaire la quinzième étape du Tour d'Italie, disputée entre Corvara Alta Badia et Lumezzane (258 kilomètres). Le coureur de Ravenna, qui a eu 32 ans le jour de l'An, a réussi à distancer ses quatre compagnons de fugue à douze kilomètres de l'arrivée pour terminer seul sur les hauteurs de Brescia. Quant à Miguel Indurain, même s'il a été quelque peu «chahuté» dans la montée finale, par Claudio Chiappucci notamment, il a fait une nouvelle démonstration d'autorité pour conserver son maillot rose de leader du classement général.

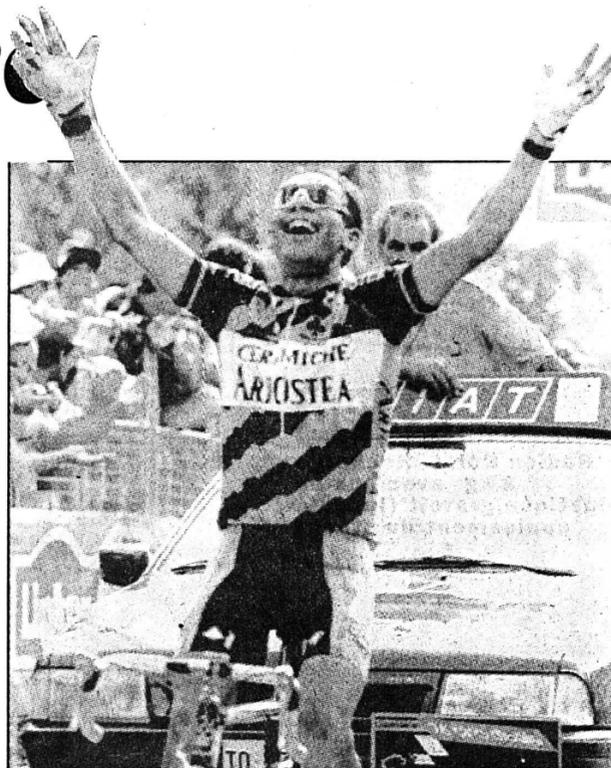
Cette quinzième étape, la plus longue du Giro avec ses 258 kilomètres, a été marquée par une échappée de grande envergure. Après que le peloton ait franchi groupé la première difficulté du jour, le col de Val Gardena, cinq

hommes passaient en effet à l'attaque: les Italiens Cassani, Saligari et Caruso, l'Espagnol Chozas et le Colombien Moreno. Aucun de ces coureurs n'étant dangereux au classement général, l'écart devait rapidement se creuser, pour atteindre son point culminant, 11'30", à quelque cinquante kilomètres du but.

Sous l'impulsion des Festina, qui relançaient l'allure du peloton - mystère des alliances? -, les cinq fugitifs perdaient par la suite régulièrement de leur avance. Au sommet du col de Sant'Eusebio, avant-dernière difficulté du jour, les échappés

possédaient toutefois encore 4'30" d'avance sur cinq coureurs partis en contre-attaque - Chiesa, Bordolani, Bourguignon, Chioccioli et Giupponi -, le peloton étant pointé à 5'.

DÉMARRAGE DE CASSANI
Après avoir longtemps roulé de conserve, les cinq fuyards perdaient de leur homogénéité à mesure que leurs poursuivants se rapprochaient. C'est le moment que choisissait Davide Cassani, à douze kilomètres du but, pour placer un démarrage qui laissait ses compagnons de fugue sans réaction. Et dans l'ultime côte menant à l'arrivée, un



Davide Cassani

Un deuxième succès dans le Giro.

(Keystone)

Classements

Quinzième étape, Corvara - Lumezzane (263 km): 1. Cassani (It) 7 h 22'04" (35,696 km/h), 12" bon. 2. Argentin (It), à 46" 8" bon. 3. Giupponi (It) à 48", 4" bon. 4. Ugrumov (Let). 5. Fondriest (It). 6. M. Indurain (Esp). 7. Chiappucci (It), tous m.t. 8. Moreno (Esp) à 53". 9. Brochard (Fr) à 59". 10. Tonkov (Rus). 11. Lelli (It). 12. Furlan (It). 13. Roche (Irl). 14. Leali (It), tous m.t. 15. Pantani (It) à 1'03".
Général: 1. M. Indurain (Esp) 74 h 07'55". 2. Ugrumov (Let) à 49". 3. Chiappucci (It) à 1'18". 4. Lelli (It) à 1'49". 5. Pulnikov (Ukr) à 2'43". 6. Tonkov (Rus) à 3'19". 7. Fondriest (It) à 3'26". 8. Roche (Irl) à 6'50". 9. Argentin (It) à 7'22". 10. Giupponi (It) à 7'39". 11. Leali (It) à 8'12". 12. Hampsten (EU) à 8'26". 13. Furlan (It) à 9'11". 14. Jaskula (Pol) à 9'24". 15. Chioccioli (It) à 10'21". Puis: 22. Imboden (S) à 16'15". 129. Mächler (S) à 2 h 16'26". (si)

Football - US Cup: les Etats-Unis battus

Débuts victorieux du Brésil

● ÉTATS-UNIS - BRÉSIL 0-2 (0-1)

Le Brésil, bien que privé de la moitié de ses titulaires, a battu les Etats-Unis par 2-0 (1-0), à New Haven (Connecticut), en match d'ouverture de l'US Cup, tournoi quadrangulaire dont les deux autres participants sont l'Allemagne et l'Angleterre.

Les Brésiliens ont ouvert la marque en début de match grâce à Careca (5e), mais ont eu ensuite

du mal à concrétiser leur nette domination territoriale. Ils ont ainsi dû attendre la 87e minute pour doubler la mise par Wink.

Les Américains, également privés de trois éléments majeurs - le milieu de terrain Ramos, l'attaquant Wynalda et le défenseur Dooley - n'ont eu que de rares occasions, les plus nettes étant à mettre à l'actif de Wegerle (55e) et de Stewart (83e).

New Haven (Connecticut), Yale Bowl: 45.000 spectateurs.

Arbitre: M. Ceccarini (It).

Buts: 5e Careca 0-1. 87e Wink 0-2.

États-Unis: Meola; Armstrong, Lapper, Doyle, Agoos, Clavijo; Harkes, Murray (57e Jones), Henderson (69e Woodring); Wegerle, Harbor (46e Stewart).

Brésil: Taffarel; Wink, Julio Cesar, Santos, Branco (46e Nonato), Luisinho (68e Rai); Dunga, Voiaideiro, Valdeir; Careca, Elivelton (76e Cafu). (si)

Le thermomètre de troisième ligue

Un barrage avant... le barrage

Nous avons été trop vite en besogne, Deportivo n'est pas encore assuré de disputer les barrages de troisième ligue face à Fontanemelon. En effet, à égalité de points avec Trinacria, les Hispano-Chaux-de-Fonniers devront d'abord en découdre avec les Italo-Lochois pour obtenir le droit d'affronter les Melons. Impar... donnable.

Deportivo: tout de même, la troupe de José Manuel Piña a réussi l'exploit de la saison en affligeant son unique revers à Saint-Imier. «Le premier but d'Oscar Villena nous a libérés, confie l'entraîneur-joueur. Cette seconde place, c'est la cerise sur le gâteau.» Un gâteau qui aura encore meilleure saveur en cas de victoire face à Trinacria le week-end prochain.

Saint-Imier: une défaite en vingt-deux matches, il faut le faire. Bravo donc aux Imériens et espérons pour eux qu'ils se remettent de leur premier revers lors de la finale de troisième ligue vendredi à La Sagne.

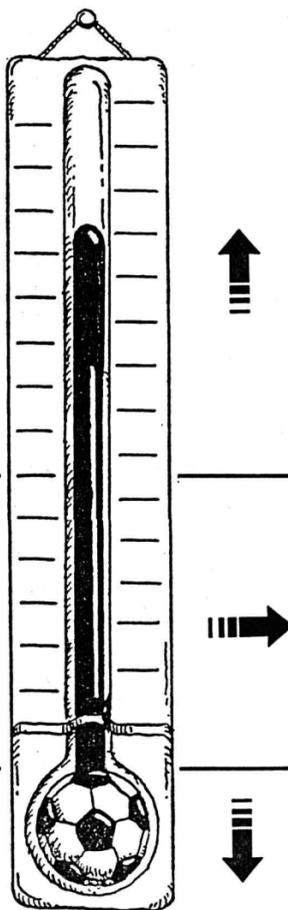
Le Landeron: quel finish! Passer six buts à l'extérieur pour achever le championnat, c'est rare, très rare. Un final à la hauteur d'un second tour remarquable et qui permet aux riverains de la Thielle de retrouver la deuxième ligue.

Les Brenets: les Brenassiers, quelque peu décevants malgré leurs petits moyens, avaient évité la culbute avant d'affronter Centre-Portugais, mais ils ont joué le jeu jusqu'au bout. «Nous avons inscrit notre dernier but (ré: 3-2) à l'ultime seconde», précise le président Philippe Petitjean. Un but qui précipite les Lusitaniens en quatrième ligue et qui évite un match de barrage à Fleurier. Encore merci!

Fontanemelon: la victoire (3-0) face à Colombier II permet aux Melons de s'assurer la seconde place, mais ce deuxième rang laisse un goût amer. Pour sûr, les Melons sont certainement les plus grands supporters de Bôle.

Le Locle II: vraiment la seconde phalange lochoise, à l'image de la première, termine l'exercice en roue libre. Ce n'est pas bon signe.

Les relégués: eh oui, à la baisse car cette saison Le Parc, Centre-Portugais, Cressier et Salento ont touché le fond. A la prochaine... J.C.



Affaire Valenciennes - Marseille

Burruchaga a menti

L'Argentin de Valenciennes, Jorge Burruchaga, affirme avoir menti lorsqu'il a nié être présent dans la chambre d'hôtel avec ses coéquipiers Jacques Glassmann et Christophe Robert au moment de la tentative de corruption par téléphone dont ces derniers assurent avoir été l'objet de la part de l'Olympique de Marseille avant le match de championnat, le 20 mai.

«C'est vrai, j'ai menti. Mais pas pour les raisons que l'on pense» avoue l'ancien champion du monde argentin (en 1986), dans une interview à paraître dans l'hebdomadaire «France Football». «Certains ont cru que j'avais des choses à cacher, poursuit Burruchaga, parti vendredi dernier en vacances à Buenos Aires. C'est faux. J'ai simplement voulu éviter un scandale encore plus grand à quelques jours de la finale de la Coupe d'Europe.»

L'ancien coéquipier de Diego Maradona reconnaît avoir été présent dans la chambre d'hôtel

avec Glassmann et Christophe Robert lorsque ces derniers ont été contactés par téléphone. «Oui, j'y étais. Et il y a bien eu cet appel, précise-t-il. Attention. Il y a ce que j'ai dit publiquement à chaud, et je le regrette. Et puis, il y a ce que j'ai dit au sein du groupe, où je n'ai jamais menti» explique encore Burruchaga. L'Argentin, qui envisage de poursuivre sa carrière à Buenos Aires, révèle également que les trois Valenciennais avaient choisi de ne rien dire au sujet de cette affaire qui a abouti, vendredi, à deux plaintes, l'une de la Ligue «contre X», l'autre de Jean-Pierre Bernès, le directeur général de l'OM mis en cause, «pour dénonciations calomnieuses».

«Après le coup de fil, Glassmann, Robert et moi, nous nous étions mis d'accord pour ne pas en parler, souligne Burruchaga. On estimait que cela n'aurait servi à rien. Ma première réaction a donc été de démentir le fait d'être dans la chambre. J'ai eu tort.» (si)

Espoirs: le FCC battu à UGS

Sévère défaite

● UGS - LA CHAUX-DE-FONDS 4-1 (2-1)

C'est sous un soleil de plomb que les espoirs du FCC ont disputé leur dernier match à l'extérieur enregistrant du même coup une nouvelle défaite. Sévère en la circonstance.

Tout a commencé à la quinzième minute déjà, lorsque l'arbitre accorda généreusement un pénalty aux Genevois. Suite à cette ouverture du score, les «jaune et bleu», constatant les lacunes défensives de leurs rivaux, prirent le match en main. Justice fut faite à la 31e minute par l'entremise de Cattin qui égalisa de fort belle manière.

Réduit à dix dès la reprise, les Chaux-de-Fonniers eurent du

mal à canaliser leurs efforts pour surmonter leur handicap. Ils perdirent ainsi tout espoir à la 70e minute lorsque De Rando parvint à tromper Quaranta. La quatrième réussite genevoise fut facilitée par le juge de touche qui oublia un hors-jeu.

Même si le score est sévère, les Chaux-de-Fonniers ont montré qu'ils pouvaient dominer leurs adversaires, chose qu'ils tenteront de prouver demain soir (20 h à La Charrière) lors du match retour.

Frontenex: 40 spectateurs.
But pour le FCC: 31e Cattin.
La Chaux-de-Fonds: Quaranta; R. Rérat, Gaille, Gatschet (46e Christen), Amez-Droz; Y. Rérat, Julsaint, Dainotti, Colombo; Cattin, Pipoz.

Notes: Expulsion de Pipoz (50e). (jrc)

12.90

Radion Micro Recharge 3 kg avec box en plastique gratuit (jusqu'à épuisement du stock)

Bosch & Butz P&W 1993



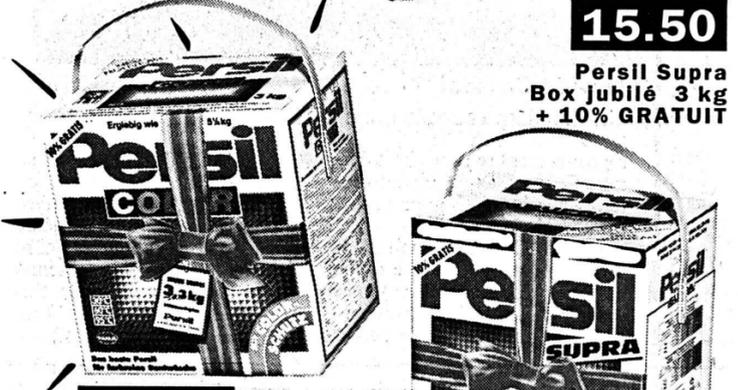
12.90

Radion Color Recharge 3 kg avec box en plastique gratuit (jusqu'à épuisement du stock)



15.50

Persil Supra Box Jubilé 3 kg + 10% GRATUIT



15.50

Persil Color Box Jubilé 3 kg + 10% GRATUIT



16.90

15.20

Persil Lessive complète Boîte spéciale jubilé de 6 kg

Triopack 10.50 7.90

Palmolive Produit pour la vaisselle 3x750ml



EPA

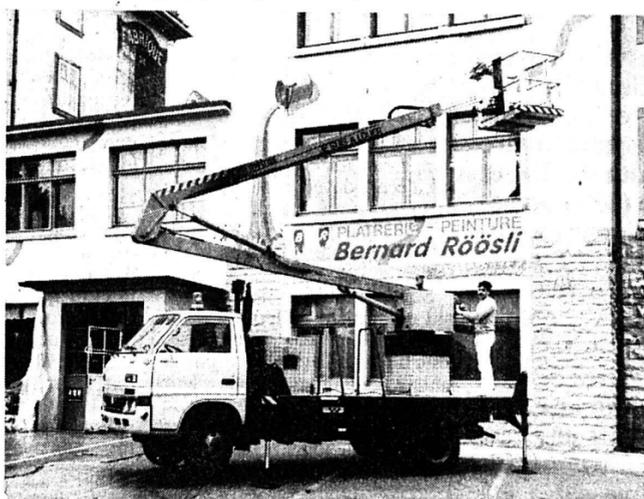
Passez d'abord à l'EPA

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

Propriétaires et gérants

Profitez de rénover vos façades avec notre camion à nacelle, jusqu'à une hauteur de 18 m. Coût moins élevé qu'un échafaudage, pas d'encombrement dû aux échafaudages, plus grande rapidité d'exécution.



LOCATION AUTONACELLE et PONTS ROULANTS

Bernard Rössli & Co

Maitrise fédérale

2300 La Chaux-de-Fonds Bureau: Cernil-Antoine 14

☎ 039/26 54 54 ☎ 039/26 50 20

132-12086

OFFRES D'EMPLOI

PARTNER Job

107, av. Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds

Pour une entreprise de la région nous recherchons au plus vite un

ÉTANCHEUR

avec bonne expérience et pouvant travailler de manière indépendante.

Contactez au plus vite M. Lacôte pour de plus amples informations.

Tél. 039/23 22 88

Feu: 118

M^{me}, M^{lle}, vous aimez les bijoux

Nous cherchons encore quelques personnes de bonne présentation aimant les contacts humains. Travail acc. ou plein-temps. Formation assurée.

Tél. 021 808 70 54 (heures de bureau).

Entreprise de La Chaux-de-Fonds recherche

tourneur-programmeur CNC

avec connaissances en fraisage. Si possible expérience de la boîte de montre.

Faire offre sous chiffres F 132-741078 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Votre avenir nous passionne

Nous recherchons pour un poste fixe, un

TECHNICIEN-CONSTRUCTEUR

(dessinateur-constructeur)

Poste à responsabilités, en relation avec le développement et la fabrication.

Ce poste demande:

- quelques années d'expérience dans la construction en générale;
- l'utilisation du système AUTOCAD;
- des connaissances orales de l'anglais ou d'allemand.

Cette place vous intéresse, dans ce cas, prenez contact avec M. Gonin.

OK PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Nous engageons

- PEINTRES CFC + Aides**
- MAÇONS CFC + Aides**
- SANITAIRES CFC + Aides**
- SERRURIERS CFC + Aides**

Téléphonez à **Antonio Martinez**

ADIA

☎ 039/23 63 83 31, av. L.-Robert La Chaux-de-Fonds

Publicité intensive, Publicité par annonces

AVIS OFFICIEL



cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE un(e) employé(e) d'administration

à repourvoir à l'Office de l'emploi, à La Chaux-de-Fonds.

Tâches:

- dactylographie;
- travaux administratifs divers;
- saisie de données;
- réception des demandeurs d'emploi.

Exigences:

- CFC d'employé(e) de commerce ou formation équivalente;
- bonne dactylographie;
- bonne orthographe;
- connaissance du traitement de textes WordPerfect 5.1 ou disposé(e) à l'apprendre rapidement.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: 1er septembre 1993.

Délai de postulation: 16 juin 1993.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Office de l'emploi, rue de la Paix 13, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 67 41

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119

Police-secours: 117

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES



Mercredi 16 juin 1993 Un après-midi au **LAC NOIR** Fr. 62.- (sooper compris, AVS Fr. 57.-)

Mardi 22 juin 1993 **LE VAL-FERRET - LA FOULY** Fr. 82.- (dîner compris, AVS Fr. 76.-)

Mardi 29 juin 1993 **BALLON D'ALSACE - LES VOSGES** Fr. 79.- (dîner compris, AVS Fr. 74.-)

CONCERTS

Mercredi 30 juin 1993 **Le GROUPE U2 à Bâle** Fr. 88.- (car et spectacle)

Dimanche 1er août 1993 **Stade de la Pontaise, Lausanne**

CONCERT **JEAN-MICHEL JARRE** Fr. 93.- (car et spectacle)

Judi 12 août 1993 **JOHNNY HALLYDAY à Genève** Fr. 95.- (car et spectacle)

CIRCUITS - VACANCES

Un merveilleux voyage pour vos vacances - Un prix très avantageux

ANGLETERRE - ÉCOSSE 15-24 juillet 1993, 10 jours Fr. 1750.-

21-27 juillet 1993, 7 jours **LES PYRÉNÉES, LOURDES,** Fr. 950.-

26-29 juillet 1993, 4 jours **TRAIN GLACIER-EXPRESS, TESSIN, GRISONS** Fr. 625.-

3-6 septembre 1993 **NIMES - LES CÉVENNES - MIALET** «Le Musée du Désert» Fr. 510.-

Renseignements et inscriptions: **AUTOCARS CJ, 2720 TRAMELAN** ☎ 032/97 47 83 160-17036

DIVERS

TEMPOTIME HANSPETER WYSS



Bureau suisse de prévention des accidents bpa

132-12385

tout pour la vue... novoptic

2300 La Chaux-de-Fonds Av. Léopold-Robert 51 Immeuble Richemont ☎ 039/23 39 55

MERCEDES 560 SEC

blanc nacré, 2/1988, options d'origine, jantes BBS.

☎ 077/37 58 40

28-776

Tennis - Internationaux de France: Bruguera ne s'est pas imposé qu'avec la force

L'intelligence en plus

La querelle des anciens et des modernes, entre les tenants du service-volée et ceux des attaquants de fond de court, n'a sans doute pas pris fin dimanche sur le «Central» de Roland-Garros. Mais la finale des Internationaux de France 1993 aura du moins prouvé que le tennis de fond de court, quand il est joué par des athlètes comme Sergi Bruguera et Jim Courier, peut aussi offrir un spectacle d'une grande qualité.

tions. Et il craignait sans doute de revivre une finale interminable, du genre de celles qui avaient opposé Ivan Lendl à Mats Wilander en 1987 ou Wilander à Guillermo Vilas en 1982.

ENTHOUSIASME CROISSANT

Dimanche, le match a duré presque 4 heures, mais à aucun moment, ni son intérêt ni son intensité n'ont baissé, bien au contraire. D'ailleurs, l'enthousiasme des spectateurs est allé croissant. Ils avaient bien senti que ce tennis d'un autre type n'avait rien à envier au plan sportif et émotionnel à celui offert par les tenants du «service-volée».

Il n'est sans doute que sur la terre battue, qui requiert des aptitudes particulières, que l'opposition de deux «frappeurs» de cette trempe peut atteindre un tel niveau. En outre, l'élimination prématurée du Français Henri Leconte, ou celles de l'Américain Pete Sampras et du

Suédois Stefan Edberg en quart de finale et du Hollandais Richard Krajicek en demi, n'ont pas permis de confrontations au sommet entre les meilleurs des deux écoles.

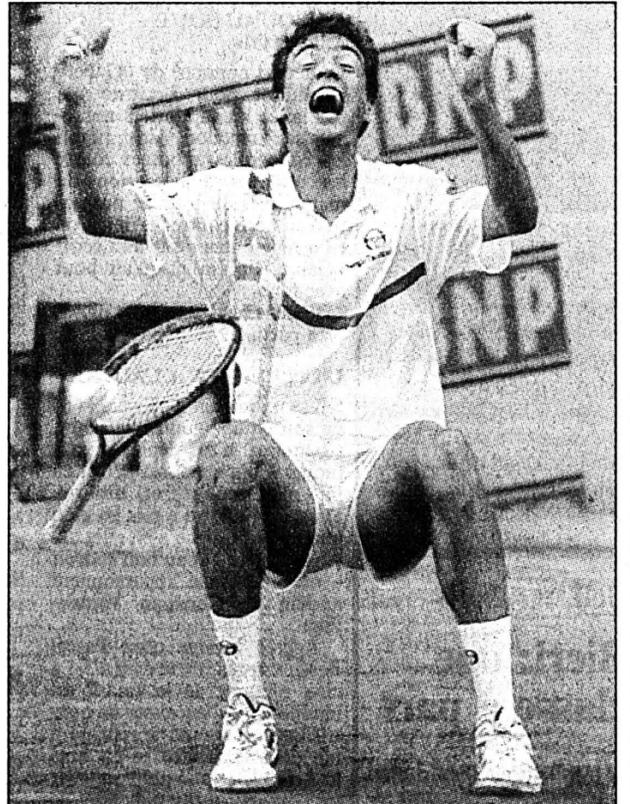
Certes, Leconte est justement tombé au premier tour devant Bruguera. Et le demi-finaliste de 1992 fut même le seul à imposer, à l'occasion du premier set de ce premier match, un jeu décisif au futur vainqueur.

Le gain de ce premier set, et du match ensuite, avait ouvert une voie presque royale à Bruguera (vainqueur justement de Sampras), plus apte encore que Courier à utiliser les avantages et à maîtriser les pièges de cette surface.

PAS MALADROIT À LA VOLÉE

Pour s'imposer, l'Espagnol n'a pas seulement utilisé les armes que l'on reconnaît également à l'Américain. A peine moins puissant, Bruguera frappe aussi fort, aussi profond, aussi précisément. Mais il imprime à la balle une accélération plus nette, ce qui valut à Courier d'être parfois «en retard», ce qui ne lui arrive pas souvent.

Ensuite, il a eu l'intelligence de varier beaucoup plus ses coups, de casser le rythme, notamment en retournant le service de l'Américain, et de prendre le risque de monter parfois au filet. A l'évidence, Bruguera n'est pas maladroit à la volée - beaucoup plus habile que Courier en tout cas - et il pourrait devenir quasiment imbattable sur la terre battue, maintenant qu'il a remporté un titre majeur, s'il ajoutait d'une manière plus permanente cette corde à sa raquette.



Sergi Bruguera

Une victoire qui en appelle d'autres.

(Keystone)

Malgré sa belle victoire contre Boris Becker en 1991 en finale de l'Open de Monte-Carlo, Sergi Bruguera n'avait pas encore pleinement convaincu dans les grands matches au meilleur des cinq sets, où la pression est beaucoup plus difficile à assumer que dans un simple tournoi ATP-Tour. Aux Jeux de

Barcelone et en mars dernier lors du simple décisif de la rencontre de Coupe Davis entre l'Espagne et la Hollande, Sergi Bruguera avait essuyé deux échecs presque inexplicables devant le modeste Mark Koevermans. A Roland-Garros, son mental fut cette fois sans faille. (si)

Jan Larsson à Lugano - Le HC Lugano a engagé l'international suédois Jan Larsson (28 ans) pour la prochaine saison avec option pour une année supplémentaire. Larsson, champion de Suède avec Brynäs, remplacera le Russe Igor Larionov, parti en NHL. (si)

Basketball - ACNBA

Les derniers paniers

DAMES

Deuxième ligue: Romanel - Union NE 81-44. Eclépens - Saint-Prex 53-75. Esp. Pully II - Lausanne Ville 66-34. Union NE - Belmont 26-39. Romanel - Rolle 78-40. Yvonand - Aigle 66-13. PTT Lausanne - Epalinges II 32-79. Fémina Lausanne II - Esp. Pully II 40-54. Aigle - Union 31-40. Saint-Prex - Belmont 45-43. Renens - Yvonand 42-61. Clépens - Renens 51-49. Epalinges II - Romanel 81-56. Epalinges II - Renens 94-53. Fémina Lausanne II - Rolle 41-71. Classement: 1. Yvonand 26-48. 2. Epalinges II 15-44. 3. Romanel 22-36. 4. Fémina Lausanne II 26-36. 5. Belmont 26-28. 6. Esp. Pully II 24-26. 7. Renens 25-24. 8. Rolle 26-24. 9. Saint-Prex 26-24. 10. Lausanne Ville 26-24. 11. Union NE 26-22. 12. PTT Lausanne 26-8. 13. Eclépens 23-4. 14. Aigle 23-2. A l'issue de ce championnat, Union NE se retire.

MESSIEURS

Deuxième ligue: Fleurier - Union NE II 78-63. Classement final: 1. Corcelles 13-22. 2. Cortaillod 13-18. 3. Université III 13-16. 4. Fleurier 13-16. 5. Université II 13-12. 6. Val-de-Ruz 13-8. 7. Union NE II 13-4. 8. Auvornier 7-0. Coupe neuchâteloise-bernoise. Finale (match aller): Corcelles - Langenthal 74-87. Match retour le 8 juin 1993. Juniors interrégionaux. Groupe fort: Epalinges - Nyon cadets 76-65. Chêne - La Chaux-de-Fonds 102-105. STB Berne - Echallens 82-91. Monthey B - Chêne 64-102. Nyon cadets - STB Berne 2-0. La Chaux-de-Fonds - Echallens 77-106. Groupe moyen: Vevey cadets - Martigny 80-61. Union NE - Sion/Wisigen 51-81. Cadets. Groupe fort. Classement final: 1. Marin 10-16. 2. STB Berne 10-14. 3. Rapid Bienne 10-10. 4. La Chaux-de-Fonds 10-6. 5. Union NE 10-6. 6. Fleurier 10-2. Groupe faible: Auvornier - Val-de-Ruz 50-45. Le Landeron - Saint-Imier 93-43. Corcelles - Université 68-60. Minis: La Chaux-de-Fonds - Université 25-64. Marin II - Fémina Berne 75-9. Cortaillod - Rapid Bienne 37-63. Marin II - La Chaux-de-Fonds II 53-64. Marin - Fémina Berne 46-12. Cortaillod II - La Chaux-de-Fonds 33-48. La Chaux-de-Fonds II - Val-de-Ruz 48-29. Marin - STB Berne 43-77. Cortaillod II - Val-de-Ruz 20-60. Union - Université 43-85. Cortaillod - STB Berne 49-71. Union NE - Rapid Bienne 66-38. Classement final: 1. Université 14-26. 2. Marin II 14-22. 3. STB Berne 13-21. 4. Union NE 14-20. 5. Marin 14-18. 6. La Chaux-de-Fonds 15-18. 7. La Chaux-de-Fonds II 15-17. 8. Cortaillod 12-8. 9. Val-de-Ruz 14-6. 10. Cortaillod II 12-4. 11. Rapid Bienne 14-4. 12. Fémina Berne 13-0.

ATP: Bruguera sixième

L'Allemande Steffi Graf a repris le commandement du classement WITA grâce à son succès aux dépens de l'Américaine Mary-Joe Fernandez, en finale des Internationaux de France. Elle déloge la Yougoslave Monica Seles, absente à Paris et en tête depuis 91 semaines.

Chez les hommes, l'Américain Pete Sampras conserve la tête du classement ATP malgré son élimination à Paris en quart de finale, face à Sergi Bruguera. L'Espagnol, grâce à son succès en finale aux dépens de l'Américain Jim Courier, se retrouve au 6e rang. Marc Rosset (25e) et Manuela Maleeva-Fragnière (12e) conservent leur rang, alors que Jakob Hlasek perd une place (46e) et Claudio Mezzadri en gagne trois (137). (si)

Hippisme - CSI de Babenhausen: Finger cinquième du Grand Prix

«Billy II» infallible

Sacré «Billy II», malgré son âge (14 ans), l'Hongrois de Stéphane Finger est toujours en forme. Après sa remarquable prestation au concours de Schaffhouse, la monture du Chaux-de-Fonnier l'a encore prouvé le week-end dernier au CSI de Babenhausen où il s'est classé cinquième du Grand Prix.

Etre sélectionné pour un concours international c'est bien, mais il faut encore pouvoir tirer son épingle du jeu et cela n'est pas une mince affaire. Ainsi, à Babenhausen (près de Mu-

nich), sur les 100 cavaliers présents, seul 35 obtiennent le droit de participer au Grand Prix. Stéphane Finger s'est mis dans le bon wagon en se classant sixième d'une épreuve qualificative sur «Billy II». Laurence Schneider de Fenin passait, elle, également le cap, mais moins brillamment.

Lors du Grand Prix, «Billy II» ne fléchissait pas et terminait les deux premières manches sans faute. Du coup, il prenait part au barrage. «Là, ça allait trop vite pour lui, explique Stéphane Finger. J'ai donc pris la cin-

quième place.» Derrière du très beau monde, il faut le dire. Pour sa part, Laurence «Pépette» Schneider commettait deux fautes sur «Candy Man» dans les manches initiales.

Histoire de confirmer ses bonnes dispositions actuelles, Stéphane Finger se rendra au CSIO de Leipzig le week-end prochain et il fera tout pour participer au Grand Prix des Nations ce qui lui permettrait de décrocher son second classement pour les championnats suisses. (Imp)

PMUR - Tiercé, Quarté+, Quinté+

Haute-Forme en forme?

Aujourd'hui à Chantilly, Prix de la ville de Chantilly, (plat handicap 2000 m, Reunion I, course 3, départ 15 h 25).

No Cheval	Poids	Corde	Jockey	Perf.	Entraîneur
1. Apyre	58	18	N. Jeanpierre	0p0p3p	C. Lerner
2. Prince-Florent	58	17	S. Guillot	0p0p3p	A. Spanu
3. Septième-Art	58	11	P. Marion	0p0p0p	D. Smaga
4. Titian-Queen	58	4	A. Junk	7p0p0p	Mlle H. Van Zuylen
5. Zingarella-Bella	58	7	O. Benoist	0p7p1p	P. Lenogue
6. El-Tonio	57,5	10	T. Jarnet	5p2p1p	J. de Chevigny
7. Easy-Gold	57	6	G. Guignard	2p0p0p	G. Collet
8. Gades	56,5	8	M. Boutin	7p2p0p	C. Boutin
9. Haute-forme	56	2	G. Dubroeuq	7p2p0p	J. Piednoel
10. Let's-Dance	56	1	E.Saint-Martin	0p0p0p	G. Phillippeau
11. Maelstrom-Light	56	16	D. Bonilla	0p0p0p	Y. de Nicolay
12. Synvaldy	56	9	F. Pegurri	0p0p1p	E. Chevalier-du-F.
13. Cariellina	55,5	5	R. Briard	0p6p4p	R. Crepon
14. Stradivari	55,5	12	K. Vaillant	1p0p7p	D. Levillain
15. Flying-Saucer	55	13	M. de Smyter	0p(92)0	E. Castella
16. Kalwadani	55	14	M. Philipperon	7p7p6p	J. Piednoel
17. Raphael-d'Ouilly	55	15	C. Le Scril	6p3p0p	Y. Porzier
18. Flyin-Talent	54,5	3	O. Peslier	2p0p3p	F. Belmont

Base: El Tonio. Coup de poker: Haute-Forme.

Pour 16 fr au tiercé: 6 - 17 - X

Pour 6 fr au couplé placé: 6 - 17 - 9

Impar pronos: 6 - 17 - 1 - 18 - 2 - 9 - 7 - 12.

Hockey sur glace - Coupe d'Europe

Kloten en demi-finale

Les responsables de la Coupe d'Europe, réunis à Zurich sous l'égide de la Fédération internationale (IIHF), ont établi le calendrier de l'épreuve pour la saison prochaine.

Qualifié directement pour les demi-finales, Kloten, champion suisse en titre, entrera en lice sur sa patinoire, des 12 au 14 novembre, pour y affronter dans le groupe H, les Suédois de Brynäs, ainsi que le vainqueur du groupe C et le deuxième du groupe D des quarts de finale.

Coupe d'Europe. Le programme. Quart de finales (8, 9, 10 octobre). Groupe A (à Esbjerg/Dan): Valerengen (Nor), Nijmegen (Ho), Esbjerg (Dan), Txuri (Esp). Groupe B (à Trencin/Svq): Trencin (Svq), Narva (Est), Minsk (Bls), Sofia (Bul). Groupe C (à Jesenice/Slo): Villach (Aut), Kamenogorsk (Kzk), Jenesic (Slo), Zagreb (Cro). Groupe D (à Riga/Let): Riga (Let), Kiev (Ukr), Cardiff (GB), Vilnius (Lit). Groupe E (à Budapest): Prague (Tch), Budapest (Hon), Bucarest (Rou), Ankara (Tur).

Demi-finales (les 12, 13, 14 novembre). Groupe F (à Milan): Devils Milan (It), Nowy Targ (Pol) qualifiés directement, vainqueur du groupe E et 2e du groupe A. Groupe G (à Rouen): Rouen, Dynamo Moscou qualifiés directement, vainqueur du groupe D et 2e du groupe B. Groupe H (à Kloten): Kloten, Brynäs (Suè) qualifiés directement, vainqueur du groupe C et 2e du groupe D. Groupe J (à Turku): Turku qualifié directement, vainqueurs des groupes A et B et 2e du groupe C.

Finale (du 26 au 30 décembre). A Dusseldorf: Malmoe, tenant du trophée, Dusseldorf, club organisateur de la finale qualifiés directement. Qualifiés également les vainqueurs des 4 groupes demi-finales et les deux meilleurs 2es de ces groupes qui seront retenus selon les critères suivants, dans l'ordre: plus grand nombre de points, meilleure différence de buts, plus grand nombre de buts «pour», et tirage au sort en cas d'égalité parfaite. (si)

Voile - Course de l'Europe

Encore Peyron

Le Français Loïck Peyron, sur son trimaran «Fujicolor II», a remporté dans la catégorie des multicoques la 4e étape de la Course de l'Europe en coupant la ligne d'arrivée à Copenhague, lundi matin à 03 h 13 min.

Cette troisième victoire d'étape de Loïck Peyron dans cette course lui permet de consolider sa place en tête du classement général des multicoques après

739 milles de course parcourus à la moyenne de 12,31 nœuds.

Dans la catégorie des mono-coques, la Française Isabelle Autissier, sur «Ecoreuil Poitou-Charentes», s'est adjugée sa deuxième victoire d'étape en coupant la ligne d'arrivée, lundi matin à 03 h 59 min. Elle a ainsi rejoint en tête du classement général Halvard Mabire («Ville de Cherbourg»), qui a terminé deuxième de cette 4e étape. (si)



LES ECHOS DU WEEK-END

Aarau - Servette en direct - La télévision suisse retransmettra en direct (20 heures) la rencontre Aarau - Servette du 12 juin 1993 comptant pour la dernière journée de championnat. C'est la première fois depuis le début des rencontres en direct que la télévision n'avance pas le match retransmis. (si)

Golf

Bieri: une classe à part

Le Neuchâtelois Dimitri Bieri a terminé en vainqueur le championnat de Bâle, avec une avance impressionnante et inhabituelle de 14 coups. La deuxième place est revenue à Alain Krapf (Berne), un coup devant Juan Ciola (Lausanne). Chez les dames, c'est une nouvelle fois Lisa Schaufelberger (Zurich) qui s'est imposée.

Bieri a été le seul joueur à avoir maîtrisé le parcours dans le par. C'est surtout son deuxième tour en 69 (Par 72) qui lui a permis de prendre une avance décisive sur la concurrence. Il a ainsi pu finir le troisième tour en toute décontraction (74).

CLASSEMENTS

Hommes: 1. Bieri (Neuchâtel) 216 (71; 69; 76). 2. Krapf (Berne) 230 (77; 77; 76). 3. Ciola (Lausanne) 231 (74; 80; 77).

Dames: 1. Schaufelberger (Zurich) 240 (84; 76; 80). 2. Milocchi (Lugano) 242 (80; 80; 82). 3. Hackenberg (Bâle) 247 (79; 81; 87). (sp)

GAINS

Sport-Toto

3 x 13	Fr. 15.217,10
182 x 12	Fr. 250,80
1.894 x 11	Fr. 24,10
10.134 x 10	Fr. 4,50

Toto-X

1 x 6	Fr. 412.974,20
5 x 5+cpl	Fr. 1.370,70
114 x 5	Fr. 300,60
2.903 x 4	Fr. 11,80
30.306 x 3	Fr. 3,—

Loterie suisse à numéros

6 x 5+cpl	Fr. 79.157,80
140 x 5	Fr. 7.509,20
7.759 x 4	Fr. 50,—
147.335 x 3	Fr. 6,—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 1.800.000 francs.

Joker

6 x 5	Fr. 10.000,—
47 x 4	Fr. 1.000,—
449 x 3	Fr. 100,—
4.386 x 2	Fr. 10,—

Le maximum de 6 chiffres n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 900.000 francs. (si)

«JUSQU'AU BOUT AVEC TOI»

Le départ annoncé de «Gabet» Chapuisat pour Locarno n'a pas laissé les supporters rennais sans réaction. Ainsi, parmi les banderoles apposées contre les grillages à l'occasion du match aller du tour de promotion en LNB contre Serrières, on en a repéré une où il était écrit: «Gabet, on ira jusqu'au bout avec toi!»

Renens semble en effet plutôt bien parti...

D'UN REGRET À L'AUTRE

S'il se réjouissait du succès (4-1) de son équipe contre Serrières, Chapuisat n'en déplorait pas moins le but encaissé: «C'est en fait mon seul regret, dira-t-il. Dans le fond, on a mis les cinq goals.» Do Carmo a en effet dévié de la tête - et au bon endroit - un coup-franc apparemment anodin de Christian Vonlanthen.

Regret inverse chez Pascal Bassi: «Après être revenu à 3-1 à cinq minutes de la fin, il est inadmissible d'encaisser un quatrième but. Quand je repense à ma défense arrêtée et au bras levé de Deferrard pour signaler un hors-jeu...» Il y a en effet de quoi enrager.

Reste qu'entre Chapuisat et Bassi, il n'est pas difficile de savoir qui éprouve le plus de regrets...

LIBÉRATION

«Gabet» Chapuisat encore, à propos de la performance de ses gars: «En première mi-temps, nous avons dominé notre sujet, mais nous n'avons pas effectué les bons choix dans la phase terminale. Il a fallu attendre l'ouverture du score pour que mes joueurs se libèrent. Par la suite, c'est nettement mieux allé.»

O combien!

PAS DE DUEL

D'aucuns attendaient un match dans le match à Renens, qui devait opposer Yves Forney (dix-neuf buts cette saison) à Alain Ruchat (vingt-cinq). Mais le duel tant attendu par certains n'a pas eu lieu, les deux avant-centres ayant été les victimes du marquage impitoyable de leur adversaire direct, François Goetz pour Ruchat et Florian Carrel pour Forney. La différence, c'est que N'Lep et Savovic ont marqué chacun à deux reprises, ce qu'aucun Serriérois n'est parvenu à faire...

«SI DORTMUND...»

900 spectateurs à Censuy: c'est une bien maigre assistance qui s'est déplacée pour ce match pourtant prometteur. Et «Gabet» Chapuisat ne cachait pas son mécontentement: «On dit qu'on est une des meilleures équipes romandes, sympa et offensive, et Serrières est présenté comme tel également. Résultat: personne ou presque! Or, la seule concurrence était le match en direct à la télévision. On va finir par jouer à l'aube ou au beau milieu de la nuit!» Et d'ajouter: «Le plus rageant, c'est que la recette va en grande partie à l'ASF. C'est incroyable! Imaginez les dirigeants de Borussia Dortmund devoir verser leurs recettes à la Fédération allemande: je me demande bien comment ils feraient...»

Mais oui, «Gabet», on sait que «le» fiston joue à Dortmund...

«TES PAS UN PEU FOU?»

Comme tous les Serriérois, François Goetz - le seul à avoir tiré son épingle du jeu avec Christian Vonlanthen - a mis passablement de temps à comprendre ce qui lui arrivait. Assis sur un petit muret, il a longuement fixé le bout de ses pieds. Mais quand on lui a demandé si

l'aventure était finie pour Serrières, il a relevé la tête d'un coup: «T'es pas un peu fou?»

De bon augure avant le match retour de dimanche prochain (16 h).

LE TOURNANT?

Le tournant du match s'est peut-être situé à la 49e minute. Alors que le score était encore nul et vierge, Pascal Bassi a hérité d'un excellent ballon à dix-huit mètres de la cage de Schlosser. L'entraîneur-joueur serriérois, pourtant en parfaite position de shoot, a cependant préféré garder le ballon quelques secondes avant de lancer Alain Jenni dans l'axe. Mais celui-ci s'est retrouvé en position de hors-jeu...

Nul ne saura donc ce qu'il serait advenu si Bassi avait tenté d'«allumer».

SORTIE SURPRENANTE

Pascal Bassi, justement, a surpris pas mal de monde en se faisant remplacer par Dimitri Kroemer à la 59e minute. Car le chef des «vert et blanc» s'était montré l'un des plus entrepreneurs. «Avec le recul, je constate que cela a peut-être été une erreur, avouera-t-il. Mais je voyais Kroemer piaffer d'impatience sur la ligne. Et comme l'avenir appartient aux jeunes...»

Et de conclure: «Si mon équipe perd parce que je demande à sortir, je me demande bien ce que l'on veut aller faire un étage au-dessus». Il n'est pas le seul à se le demander...

«TOUCHE PAS À MON VERT»

Pour la circonstance, les dirigeants, supporters et - surtout - supportrices serriérois arboreraient tous un badge vert, en forme de verre, et où il était écrit: «Touche pas à mon vert». Renens ne s'est pourtant pas fait faute d'y toucher, et de quelle manière! (rt)

DÉPART À ZÉRO

S'il a battu deux records de Suisse samedi aux Forges pendant les championnats suisses individuels, Gabriel Prongué n'en tirait pas une grande gloire. Une modestie qui l'honore car il faut savoir que les records nationaux sont tout neufs. En effet, la Fédération suisse est repartie de zéro et a effacé des tablettes certaines performances «douteuses» réalisées pendant une ère où le dopage faisait de nombreuses victimes.

Donc, les exploits de Prongué, Lab et Tschan sont, eux, plus propres.

DEUX CONTRÔLES

L'haltérophilie est un des sports les plus touchés par le dopage, mais la fédération helvétique fait tout pour blanchir sa réputation. Samedi, elle a ainsi effectué un contrôle antidopage tout comme le comité suisse pour le sport d'élite qui avait délégué



Alain Jenni

Mis sur orbite par Pascal Bassi... mais hors-jeu! Le tournant du match? (Impar-Galley)

quelques-uns de ses spécialistes aux Forges. Les athlètes étaient ainsi soumis à deux contrôles au lieu d'un. Eh oui, deux précautions valent mieux qu'une.

LES MONDIAUX EN VUE

Dimitri Lab et Gabriel Prongué s'entraînent souvent ensemble et poursuivent tous deux le même objectif: la qualification pour les championnats du monde 1994. «Il nous manque dix kilos» indique l'Ajoulot. Pour sûr, si les deux Jurassiens continuent à progresser, ils pourraient bien arriver à leurs fins.

UN CERTIFICAT EN PLUS

Pour récompenser les représentants helvétiques deuxièmes d'un match international au mois de mai à Tel-Aviv, les dirigeants de la Fédération leur ont remis un certificat. Pour la plus grande joie de Prongué, Lab et Tschan.

UN MATCH À SUSPENSE

Mis à part le duel au sommet entre Prongué et Lab, un autre match a tenu en haleine le public

présent samedi aux Forges. C'est celui qui a opposé, dans la catégorie des - 99 kg, les Allemands Bruno Conte et Harald Schenk. Finalement, c'est le premier nommé qui l'a emporté. Le tout certainement grâce aux encouragements de ses nombreux et bruyants supporters.

QUELLE FAMILLE!

Les Graber de Rorschach, vous connaissez? Mais oui, vous savez ils sont quatre et pratiquent l'haltérophilie, le père Linus (49 ans!) est même devenu champion suisse samedi en + 108 kg, le fils Philipp en a fait autant en - 108 kg, le cousin Christoph s'est également octroyé la victoire en - 64 kg et le frère Martin a terminé troisième en - 83 kg.

Un conseil, si vous avez vraiment envie de faire leur connaissance, évitez de les inviter à manger, ça risque de vous coûter cher...

UNE BONNE SURPRISE, UNE

Si le niveau de ces championnats suisses n'a pas atteint des sommets, hormis les prestations de

Prongué et Lab, une bonne surprise a tout de même été enregistrée. Le jeune Clemens Dudler a en effet fait très bonne impression en -83 kg, tout particulièrement lorsqu'il maîtrisa 140 kg à l'épaulé-jeté.

A vrai dire, ce fut la seule bonne surprise de ces joutes. (jc)

SERVETTE CHAMPION

En guise de hors-d'œuvre de la rencontre NE Xamax - Young Boys, les juniors inter B1 de Servette sont devenus champions suisses en battant Grasshopper sur le score de 3-1.

Question: pourquoi les dirigeants xamaxiens n'ont-ils pas annoncé ce match?

DES INVITATIONS

A l'occasion de la venue de Young Boys à La Maladière, les dirigeants xamaxiens ont eu une heureuse initiative. Ils ont ainsi fait parvenir aux conseils communaux de Gampelen, Anet, Monsmier et Châtres vingt invitations. Lesquelles ont permis d'approcher d'un peu plus près le chiffre officiel des spectateurs qui, de toute évidence, n'étaient pas 6800 autour du stade.

SITUATION ILLOGIQUE

Plus que la défaite de NE Xamax, c'est le comportement des «rouge et noir» qui a contrarié Ulli Stielike. «Ici, aucune équipe ne nous craint... On ne donne pas le moindre coup, on manque d'agressivité. Bref: la situation est totalement illogique puisque c'est l'équipe qui évolue à domicile qui tremble.»

QUEL BUT!

Andreas Gerber se souviendra probablement longtemps de son premier but en LNA. Auteur d'un geste d'anthologie, le jeune Bernois mérite à coup sûr de figurer au palmarès des plus beaux buts du championnat.

Quelle chose nous dit qu'il n'en restera pas là...

UN GRAND PAS

En s'imposant à Neuchâtel, les Young Boys ont fait un grand pas en direction de la Coupe de l'UEFA, objectif avoué en début de saison. «Compte tenu de tous les incidents qui ont émaillé notre saison, ce sera une belle récompense pour le club. Vraiment, les joueurs méritent un grand coup de chapeau, ne serait-ce que parce qu'ils n'ont pas toujours touché leur salaire» commentait Martin Trümpler.

Comme quoi, même sans argent...

FASEL: ENCORE UNE ANNÉE

Partout à la ronde, les tractations vont bon train quant à d'éventuels transferts. NE Xamax vient ainsi de reconduire pour une année le contrat de Daniel Fasel. «Pour les autres, il faut attendre», glissait un dirigeant.

Wait and see donc. (jfb)



LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA
JURA BERNOIS

Téléphones suspects
à La Chaux-de-Fonds

Polices sur une piste

Les polices cantonales vaudoise et neuchâteloise sont sur la piste d'un inconnu qui a commis des actes sexuels graves sur des enfants et qui est vraisemblablement l'auteur des appels téléphoniques suspects, adressés à des enfants, que nous avons relatés dernièrement.

Page 16

Canton de Neuchâtel

Nouveau cap franchi!

Le mois dernier, le cap des 5000 demandeurs d'emploi a été franchi pour la première fois dans le canton de Neuchâtel. Mais le taux de chômage a par contre reculé de 6,5 à 5,9%, en raison de la prise en compte du dernier recensement comme base de référence.

Page 21

Les Hauts-Geneveys

La station électrique explose

Dimanche, vers 17 h 45, la foudre s'est abattue sur la ligne à haute tension située entre les Hauts-Geneveys et Fontaines et qui aboutit à la station de transformation des Hauts-Geneveys, près du passage à niveau.

Page 22



Météo:
Matin, ensoleillé. Après-midi, en général ensoleillé. Rares formations de cellules orageuses. Très chaud.

Demain:
Encore bien ensoleillé, quelques orages vers le soir.

Lac des
Brenets
750,20 m

Lac de
Neuchâtel
429,41 m

Fête à souhaiter mardi 8 juin 1993: MÉDARD



30°

Lever: 5 h 36
Coucher: 21 h 24



15°

Lever: —
Coucher: —



0°

3000 m



L'Impartial

Neuchâtel: une initiative pour favoriser la production d'électricité d'origine solaire

Appel aux souscripteurs

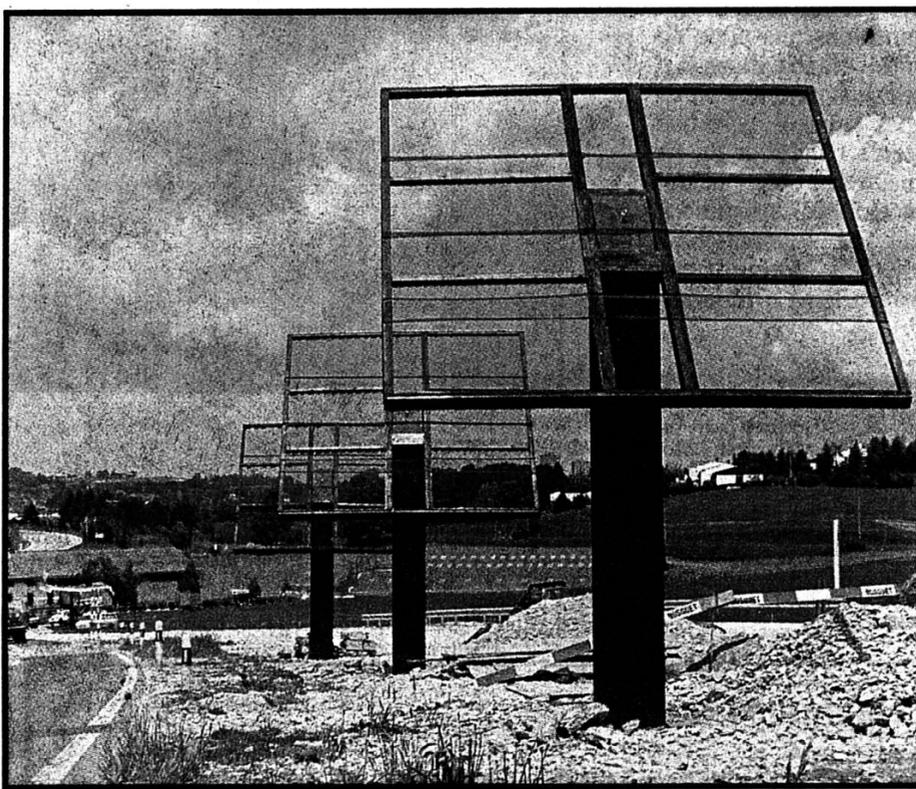
Ni l'Etat, ni les sociétés d'électricité du canton de Neuchâtel n'ont les moyens financiers de soutenir le développement de l'énergie solaire dans la proportion que souhaite la Confédération au travers d'Energie 2000. D'où l'idée, pour le moins originale, d'ENSA de faire appel à des souscripteurs privés, mais sans offrir de contre-prestation...

Le programme Energie 2000, lancé en 1991 par la Confédération, prévoit que 0,5% de nos besoins en électricité devraient être couverts par des énergies renouvelables d'ici le tournant du siècle. Le canton de Neuchâtel, à l'instar des sociétés d'électricité, ne veut pas rester à la traîne et compte bien relever ce défi. Même si les moyens font défaut en ces temps de récession, l'Etat a néanmoins décidé d'investir dans le solaire en créant deux centrales de 50 kW chacune aux deux extrémités des tunnels de la Vue-des-Alpes.

Les panneaux supportant les cellules photovoltaïques seront installés sur de gigantesques «arbres», au Bas-du-Reymond, à La Chaux-de-Fonds et à proximité d'un mur antibruit sur le tronçon des Hauts-Geneveys, au Val-de-Ruz. Avec 100 kW de puissance, ces centrales produiront annuellement 100.000 kWh. Par contre, il n'est pas question d'alimenter directement les tunnels avec cette énergie. Pour des raisons techniques, le courant ainsi produit sera injecté dans le réseau. Coût de ce projet en voie de réalisation: deux millions de francs.

PLEIN SOLEIL

Hier à Corcelles, siège d'ENSA (Electricité neuchâteloise SA), le



«Arbres» solaires au Bas-du-Reymond

L'Etat va réaliser deux centrales solaires de 50kW chacune aux deux extrémités du tunnel de La Vue-des-Alpes. (Impar-Gerber)

conseiller d'Etat Pierre Hirschy et la direction de la société ont dressé l'état des lieux et lancé l'ambitieux projet de créer le club «ENSOL» destiné à favoriser une production indigène d'électricité solaire sur la base d'un financement privé.

Bref rappel: la commission cantonale de l'énergie a exprimé, au travers d'un rapport qui sera prochainement soumis aux députés, son souhait de voir le canton produire un million de kWh par an, soit 0,1% de nos besoins en électricité, par le biais du solaire. A titre de comparaison, la centrale de Mont-Soleil devrait fournir à plein rendement quelque 700.000 kWh par

an, dont 36.000 doivent revenir à ENSA.

MINI-CENTRALES

Comment procéder pour atteindre cet objectif, si l'on sait qu'un privé qui voudrait construire une installation particulière de 3 kW devrait investir 50.000 francs? Simplement en «neutralisant» le frein économique par la création de mini-centrales de 10 kW, susceptibles de produire 10.500 kWh par an. Le coût du kWh reviendrait à 1,20 franc, après déduction des subventions fédérales et des reprises cantonales, tout en tenant compte aussi des frais d'installation et de maintenance. Mais dans tous

les cas, le coût d'un kWh n'excéderait pas 1,80 franc.

Appel est donc lancé à tous les défenseurs de l'énergie solaire qui n'auraient pas les moyens d'investir dans une installation privée pour qu'ils achètent, dix ans durant, 50, 100 ou 250 kWh par année au prix initial de 1,20 franc.

POUR LE PRINCIPE

Chaque souscripteur fera ainsi partie du club ENSOL et recevra une information régulière sur les questions énergétiques. Par contre, il n'est pas prévu de contre-prestation. En clair, la souscription n'implique pas la moindre ristourne sur la note

d'électricité, ni l'assurance d'être alimenté, même partiellement, en énergie solaire.

Dans ces conditions, on comprend qu'ENSA se soit donné un délai de trois ans pour tenter de faire le plein de souscripteurs et renonce à toute installation de mini-centrale à compte d'auteur. On précisera encore que trois sites ont d'ores et déjà été retenus, soit à Corcelles, à Travers et aux Ponts-de-Martel. M.S.

REGARD

Coût de soleil

Aujourd'hui, quelque 30 installations solaires fonctionnent dans le canton de Neuchâtel totalisant une puissance de 8 kW, soit une production d'environ 7200 kWh par an, ce qui couvre le 0,002% de la consommation totale cantonale. Et à quel prix, si l'on sait que 1 kW de puissance nécessite un investissement de 17.000 francs!

Néanmoins, les responsables de l'énergie du canton voudraient atteindre une production d'un million de kWh en l'an 2000... Un but louable pour envisager d'alléger notre dépendance de l'extérieur, dont une importante part relève du nucléaire, mais un souhait sans lendemain, à examiner le facteur économique qui reste largement défavorable. Qui, aujourd'hui, est en mesure d'accepter de payer quatre fois plus cher son kWh d'électricité, simplement parce qu'il tombe du ciel?

Au travers du projet ENSOL, l'ENSA et les Services industriels des trois villes du canton offrent une alternative qui permet à chacun, en son âme et conscience, de défricher concrètement les chemins d'un comportement que l'on souhaite différent face à la question énergétique.

Cette «incitation», l'ENSA la propose sans risques et (presque) sans frais, puisque les souscripteurs ne recevront rien en échange de leur sacrifice pour la cause solaire. Dans ces conditions et sans lire dans les astres, le succès de l'opération est entaché d'un handicap certain.

Et l'examen d'une des deux actions similaires lancées dans notre pays est déjà riche d'enseignements à ce propos. En une année, sur les 7800 abonnés de son réseau, les Services industriels d'Interlaken n'ont trouvé que 42 souscripteurs pour 8000 kWh. Et pourtant, les souscripteurs bernois bénéficient d'un allègement sur leur note d'électricité...

Mario SESSA

L'ASLOCA-Neuchâtel ouvre une permanence jusqu'au 25 juin

Les loyers doivent baisser

La Banque Cantonale Neuchâteloise abaissera son taux hypothécaire à 6% à partir du 1er octobre prochain. La section neuchâteloise de l'Association suisse des locataires (ASLOCA) ouvre une permanence, jusqu'au 25 juin, pour que les baisses de loyer puissent être demandées dans les délais légaux.

«S'il se produit une baisse du taux hypothécaire, le loyer doit être réduit en proportion». Extrait d'une ordonnance fédérale, cet article s'applique à la situation actuelle. Après une première baisse de 1/4% déjà effective, la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) annonce une nouvelle baisse de 1/2% dès le 1er octobre 1993. Au total, ces

3/4% de réduction correspondent à 5,91% du loyer. Toutefois, les propriétaires peuvent invoquer une augmentation du coût de la vie et des charges d'exploitation pour ramener ce pourcentage à une valeur moindre.

Légalement, des baisses de loyers doivent être consenties, mais les récentes déclarations de la Fédération romande immobilière inquiètent le président de l'ASLOCA, Michel Bise. Il a relevé hier, au cours d'une conférence de presse, que le communiqué recommandant de baisser les loyers «dans tous les cas où cela est possible», ne recèle pas de grand enthousiasme. Michel Bise a rappelé qu'entre 1976 et 1979 une baisse des taux hypo-

thécaires de 6% à 4% «n'a pratiquement pas été répercutée». Il craint donc que l'histoire se répète.

En outre, le président de l'ASLOCA n'apprécie pas le discours de la Chambre immobilière neuchâteloise quand elle conteste que le taux de la BCN puisse continuer à être pris comme taux de référence. Le canton de Neuchâtel n'a toujours pas voté la loi d'introduction du nouveau droit du bail. Or, dans l'avant-projet de cette loi, l'article relatif aux taux déterminants (de la BCN) est critiqué et les opposants voudraient que le Conseil d'Etat désigne la banque hypothécaire dont le taux serait pris en compte.

Selon Michel Bise, un tel pro-

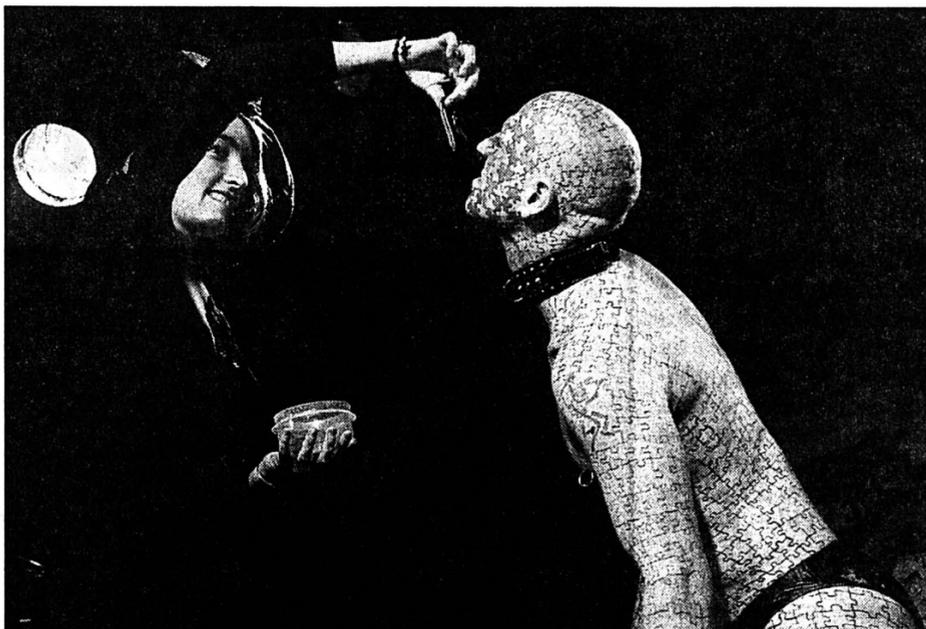
cedé ne saurait être admis de la part des cantons dans le cadre de la législation fédérale. Il a rappelé deux récents jugements du Tribunal fédéral: ils avaient clairement confirmé que le taux déterminant est celui que les banques cantonales pratiquent. Au moment du second jugement, la banque cantonale en question couvrait 20% du marché. Cette proportion est encore plus significative avec la BCN qui détient 22,8% du marché.

Pour obtenir une baisse de son loyer, le locataire doit en faire la demande (avant la fin juin pour le terme du bail du 30 septembre). A Neuchâtel, l'ASLOCA reçoit en permanence jusqu'au 25 juin, sur rendez-vous. AT

Le Jim Rose Circus Sideshow à Bikini Test

Etranges «Merveilles humaines»

Un coup d'œil sur la scène spécialement surélevée de Bikini Test que jonchent divers accessoires, un autre sur la toile de fond naïvement agressive et déjà les images affluent: roulettes maudites brinquebalant sous une pluie de plomb, étapes dans des villes sans nom ni âme et scènes sauvées de films culte de l'âge d'or du cinéma. Sauf qu'ici ne seront exhibés ni femme à barbe ni homme-chien pathétique. Autant pour le voyeurisme ordinaire.



The Enigma
Un appétit insatiable!

Les «phénomènes» du Jim Rose Circus maîtrisent leur spécialité et savent visiblement jusqu'où aller trop loin. Monsieur Lifto, le monte-charge humain à la langue savamment étudiée, soulève des fer à repasser qu'il accroche aux anneaux ornant diverses parties de son anatomie. Le body-piercing utilitaire: il fallait y penser. Grand succès auprès des filles.

Matt the Tube accumule les exploits: bain de pétards, douche d'étincelles. Voilà un homme qui gonfle une bouillotte jusqu'à ce qu'elle explose comme s'il s'agissait d'un ballon électoral. Mais le grand truc de

Matt, c'est l'absorption par le nez, au moyen d'un long tube de plastique, d'un bon litre et demi de bière mélangée à d'autres ingrédients. Il s'agit ensuite de faire remonter le tout (additionné de bile humaine) par le même

chemin... et de déguster un verre de ce breuvage. Santé, Matt!

L'AVALEUR DE LA TROUPE
The Enigma, qui se donne beaucoup de mal pour paraître méchant fournit l'accompagnement

musical. Son corps est entièrement tatoué en puzzle. C'est l'aveur de la troupe: asticots, vers de terre, criquets, sabres, tout est bon!

Jim Rose, directeur et présentateur (son dynamisme est malheureusement freiné par l'indispensable traduction française) sert de cible vivante pour jeu de fléchettes, engloutit des lames de rasoir et se débarrasse d'une camisole de force. Mais la «merveille humaine» la plus spectaculaire est sans conteste le Torture King: électrocuté, traversé d'épingles de partout, c'est lui qui va le plus loin avec son corps. Impassible, illuminé d'un sourire vaguement oriental, le King se constelle d'aiguilles de longueurs diverses et grimpe sur une échelle de sabres. Impressionnant. Et simple.

C'est cette simplicité, cette «véracité» qui constitue la grande force du Jim Rose Circus. Nous ne planons pas avec des trapézistes. Nous ne rêvons pas d'Afrique avec les éléphants. Aucun magicien ne manipule notre étonnement. Ce que l'on voit est réel, premier degré et drôle. Loin de susciter les rêveries, ce spectacle nous confronte à nos corps et à la réalité telle que nous la percevons à travers eux. Or la réalité, la preuve est faite, peut s'avérer franchement excitante. (mam)

(Henry)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

LA CHAUX-DE-FONDS

BRÈVES

7e auto-cross de la Fête de mai

Classement des pilotes régionaux

Les pilotes régionaux se sont bien comportés, lors du 7e auto-cross de la Fête de mai, organisé par l'Auto-Cross neuchâtelois. Ainsi dans la catégorie 1, on trouve Yves Muller au 10e rang du classement général et Philippe Hauri au 13e rang. En classe 2, Jean-Louis Villard se place au 18e rang. En classe 4, Eric Jeanbourquin remporte la 8e place. En classe 6, Michel Etienne occupe également le 8e rang et en classe 7, Patrick Favre obtient la 9e place. (ib)

Tour cycliste du Valanvron

Course annulée

La course populaire pour écoliers prévue le 13 juin au Valanvron, organisée par le Vélo Club Excelsior, est annulée à cause du manque d'inscriptions. (comm)

Rue du Parc

Vandales contre voitures

Des vandales ont sévi, dans la nuit de samedi à dimanche, contre une trentaine de voitures stationnées rue du Parc, entre 1er Mars et Docteur-Coullery (voir notre édition d'hier). La police signale principalement des pneus crevés, mais aussi des phares cassés et des vols à l'intérieur des véhicules. Les témoins sont priés de s'annoncer auprès de la police cantonale, tél. (039) 28.71.01. (Imp)

Service industriels

Jubilaires fêtés

La fête des jubilaires des entreprises suisses d'électricité a eu lieu samedi passé à Lucerne. Pas moins de 543 vétérans et jubilaires comptant ensemble 14.860 années d'activité ont été à l'honneur. Parmi eux, cinq fidèles employés des Services industriels de La Chaux-de-Fonds: Pierre-André Chaboudez, facturier aux installations électriques extérieures, André Lehmann, mécanicien-électricien, Raymond Kohler, monteur-électricien à responsabilités, tous trois pour 40 ans de service; Bernard Huguenin, adjoint au chef du réseau électrique, et Jean-Pierre Clerc, contrôleur aux installations électriques extérieures, pour 25 ans. (comm-imp)

Téléphones suspects

Polices sur une piste!

Les polices cantonales vaudoise et neuchâteloise sont sur la piste d'un inconnu qui a commis des actes sexuels graves sur des enfants et qui est vraisemblablement l'auteur des téléphones suspects, adressés à des enfants, que nous avions relatés les 16 avril et 14 mai derniers.

La police vaudoise communique en effet que, entre août 1988 et mai 1990, un inconnu a commis une douzaine d'actes d'ordre sexuel avec des enfants, filles et garçons, de 6 à 13 ans, dans différentes villes du nord vaudois, de la Côte et de la Riviera vaudoise.

Après une interruption de deux ans et demi, cet individu s'est à nouveau manifesté depuis l'automne 1992, dans les cantons de Vaud, Fribourg, Valais et Neuchâtel. Il agit de jour, durant la semaine, lorsque les enfants sont seuls à domicile. Pour mettre ses victimes en confiance, il leur téléphone en se faisant passer pour un employé d'assu-

rance ou d'une administration quelconque, mais le plus souvent pour un médecin des écoles. Parfois l'inconnu avait une voix de femme, prétendant appartenir à un service médical ou social. Son but est d'obtenir un maximum d'informations sur la famille, avant d'annoncer la visite d'un médecin à domicile. Dans quelques cas, l'inconnu s'est présenté au logement de la victime et, prétextant un examen médical, a pratiqué différents gestes contraires à la pudeur. Certains enfants n'ont parlé de ces faits à leurs parents que longtemps après.

Complétant ces informations, la police cantonale neuchâteloise informe que trois cas similaires se sont produits sur sol neuchâtelois, entre la mi-avril et la mi-mai 1993. La description des faits rejoint exactement les procédés que nous avions relatés lorsque deux appels sont parvenus à des enfants domiciliés à La Chaux-de-Fonds. Dans l'un

des cas, l'auteur du coup de fil s'était fait passer pour le médecin des écoles et était venu jusqu'à la porte du domicile que l'enfant n'avait pas ouvert; dans l'autre cas, cet interlocuteur inconnu avait eu, par téléphone, des propos de malade envers une fillette. Les parents avaient alors déposé plainte et la police de sûreté a rapidement fait le lien avec des affaires semblables signalées dans d'autres cantons.

SIGNALEMENT

Le signalement de l'auteur de ces actes est le suivant: homme de 25 à 45 ans, taille 170/175 cm, cheveux châtain clair/châtain roux, coupés courts, moustache, corpulence moyenne à forte, parle français sans accent. Les informations sur les agissements de cet individu peuvent être transmises aux polices cantonales vaudoise tél. 021/6444 44 44 ou neuchâteloise tél. 038/24 24 24 ou au poste de police le plus proche. (comm-ib)

Le Sixty Eight Jazz Band au P'tit Paris

La passion du progrès

Une fois n'est pas coutume, c'est une grande formation jazz qui s'est produite dans la cave du P'tit Paris, le week-end dernier. Le «bing band» du 68 Jazz Band a fait salle comble deux soirs de suite, diversifiant la production musicale de la saison, passablement axée sur l'avant-gardisme et l'expérimental.

Mais qui sont-ils donc, au fait, cette bande de joyeux lurons – des amateurs essentiellement mais surtout des amoureux inconditionnels de la musique jazz – qui écume les scènes du canton depuis bientôt dix-huit ans? Des soixante-huitards résolus et atardés? Non, avant tout des enseignants animés par la même passion musicale. La pédagogie aussi.

L'orchestre naquit à l'Ecole normale au numéro 68 du faubourg de l'Hôpital, dans les ef-

flaves stimulantes du Neuchâtel et les entrefilets d'une fondue. Le but est de susciter un engouement musical au sein des enseignants et, mieux encore, pour le jazz. Et cela tient la route. L'ensemble affiche certes quelques disparités en ce qui concerne les aptitudes musicales, mais cela fait partie du jeu. Coexister solidairement pour apprendre et surtout apprécier le plaisir de progresser. Une caractéristique propre à la grande formation qu'ils composent: ils interprètent des standards classiques, s'inspirant des années vingt pour remonter à la période des sixties. Les arrangements sont faits «maison» ou on les achète. On sent alors la patte des grands, Duke Ellington et Count Basie en tête. Revivre les grands classiques du jazz, au travers d'une grande formation tient du délice. Et d'entendre le

somptueux «Night in Tunisia», ponctué par d'excellents chorus des trompettistes Ch. Brunner et Eric Morier (le chef d'orchestre). Et J.-M. Kohler faisant vibrer son saxo à merveille, un peu à la manière de Stan Getz dans «Ain't Misbehavin'». Sans parler de Pierre Zürcher, à la guitare, démonstratif comme à son habitude et du très bon Jacques Henri, au trombone. Mais encore... la soirée s'est terminée en apothéose avec «Autumn Leaves». (okh)

● La formation: Piano: J.-J. Schneider; batterie: D. Von Allmen; basse: St. Beaud; guitare: P. Zürcher; trompettes: E. Morier, Ch. Brunner, Cl. Baume, Ph. Thommen; trombones: M. et S. Muster, J. Henry; sax alto: P. Ducommun, H. Feuz; sax ténor: J. Boillat, D. Thommen, J.-M. Kohler.

Tai-Chi-Chuan au Temple-Allemand

Le temps du geste

De leurs mouvements calmes ou énergiques, se dégage une puissance étonnante. Maître de Tai-Chi-Chuan, Mme Sifu Mark Bow Sim et les élèves de Cornelia Gruber, hôtes du Centre de culture abc, ont fait, dimanche, au Temple Allemand plein à craquer, une surprenante démonstration.

Gardienne d'une tradition, experte de «Wushu», un terme général pour désigner les arts martiaux chinois, Sifu Mark Bow Sim en modifie aussi le profil avec la liberté des maîtres. Face à ses démonstrations, à celles de ses élèves, consistant en un ensemble de pratiques codifiées, le spectateur occidental, s'il ne comprenait pas le rituel, en a ressenti le souffle.

La performance d'un groupe d'élèves de Cornelia Gruber, a inspiré quelques réflexions hau-

tement positives relatives à la pratique du Tai-Chi-Chuan. Dans un état de concentration profond et tranquille, le groupe a évolué harmonieusement dans une succession de mouvements divisés en sections.

INSTRUMENT DE LIBÉRATION INDIVIDUELLE

La performance a fortement retenu l'attention; on réalisait combien le Tai-Chi-Chuan pouvait être cet instrument de libération individuelle, le dérivatif à un quotidien trop souvent laminé.

Maître Sifu Mark Bow Sim, donnera, le week-end prochain, un stage de Tai-Chi-Chuan.

D. de C.
● Stage de Tai-Chi-Chuan, vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 juin. Organisation Cornelia Gruber, tél 039 / 28 84 47.

Eric Thomas à la Salle de Musique

Déconcertant!

Déconcertant cet Eric Thomas, arrivé à La Chaux-de-Fonds en parachute après une série de burlesques aventures à travers le monde, contées avec verve et brio. Il est capable du meilleur comme du pire.

Déconcertant, c'est le pire qui fait rire le plus!

Drôles ces souvenirs d'adolescence ou cette fête organisée par le directeur du «Centre d'amour», avec son chanteur-intello. Amusante cette histoire d'inspecteur futé rocambolesque qui se donne des airs de Columbo. Marrants les mimes suggestifs ou la version bruitée et corrigée du Petit Poucet. Mais déconcertants ces dérapages au-dessous de la ceinture, au ras des pâquerettes. On a l'impression alors qu'Eric Thomas confond spectacle et soirée de corps de garde. Là, il donne franchement dans la facilité.

Qu'un bruit incongru ou le ré-

cit d'un incident comique ou piquant déclenche le rire à une table de jeunes conscrits, cela se comprend. Que le même bruit ou le même récit dit (avec talent, il faut le dire) devant cinq cents spectateurs à la Salle de musique les fasse crouler d'hilarité, cela devient déconcertant.

LE RÔLE DE L'ARTISTE

Et de ce phénomène peut découler une question: le rôle de l'artiste, même de l'humoriste, doit-il être de flatter le goût pour le croustillant et la vulgarité qui sommeille en presque chaque individu ou au contraire d'amener le public à goûter aux charmes de la finesse et de l'esprit? A chacun de réfléchir à la réponse.

On a donc ri vendredi soir à Musica, mais davantage à cause des choses qu'Eric Thomas avait «osé» dire, qu'à cause de sa subtilité à dire les choses! Vraiment déconcertant! Mais finalement phénomène de société. (dn)

39e fête de La Sagne: les villageois l'ont vécue dans l'enthousiasme

Sous la tente, on se serre!



La Sagne

«Qu'on soit Noir ou Blanc, pourquoi faire une différence?» «Nous avons besoin de l'Europe», furent notamment scandés par les jeunes. «Vous entrez dans la vie politique, exercez vos droits», leur fut-il répondu par le président du Conseil général, Willy Willen. (Impar-Gerber)

BRÈVES

«Le bouc et l'mixer»
BD dédiée



Samedi après-midi, les auteurs de l'album «Le bouc et l'mixer» se sont livrés à une séance de dédicaces, à la librairie Apostrophes. La bande dessinée en question contient huit petites histoires écrites et dessinées chacune par un(e) jeune dessinateur/trice de la région et édité à compte d'auteur. Ces bulles seront décryptées dans l'une de nos prochaines rubriques BD. (Imp. - photo Henry)

Villa turque
Rendez-vous
Muller-Corbu

Accrocher ses œuvres en un lieu serein, équilibré, dispensant un sentiment de bien-être total, n'est pas un exercice aisé. A la Villa turque, Grégoire Muller, Chaux-de-Fonnier d'adoption, a réalisé un parcours-dialogue avec Le Corbusier, Chaux-de-Fonnier exilé, animé par une devise: laisser à l'architecture sa primauté. Le vernissage de cette exposition basée sur un concept sortant de l'ordinaire a eu lieu jeudi dernier. Lire aussi en page 27. (sg)

AGENDA

Club 44

«Vol Bivouac Cap 444»
«Vol Bivouac Cap 444» est un film vidéo tourné par Patrick Guerne, cinéaste passionné par tout ce qui vole et qui relate l'extraordinaire aventure vécue par le Valaisan Didier Favre lors de deux semaines d'un voyage effectué uniquement au moyen d'un deltaplane et de ses jambes. Il sera projeté mercredi à 20 h 30 au Club 44, en présence de l'auteur. (Imp)

Evénement printanier annuel, la Fête villageoise de La Sagne a vécu sa 39e édition dans la joie, le partage et les retrouvailles, ce dernier week-end. Simultanément, les nouveaux citoyens de la commune ont été accueillis par les autorités et reconnus par les leurs. Le soleil a brillé tout au long de ces jours de festivités, tandis qu'une bonne odeur de fleurs des champs planait sur toute la vallée.

Organisée par le Ski-Club, l'Association de développement de

La Sagne (ADS) et la Commission scolaire, la fête a commencé sur les chapeaux de roues, vendredi soir déjà, sous la grande tente érigée sur le préau de l'école. Les quatre musiciens des Pussycat ont fait tourner les couples jusqu'à 2 heures du matin, nuit agrémentée de jeux et de folles glissades sur le toboggan géant de quinze mètres.

Samedi matin, ils ont couru, sué, s'adonnant à des jeux d'adresse, de ballons, de fléchettes, etc., pendant près de deux heures, sur un parcours de quelque 3 km, ponctué de points de contrôle. Toutes les équipes prenant part au concours, composées d'enfants des 5 degrés primaires ainsi que de tout petits de l'école enfantine, ont ensuite réalisé un superbe bricolage sous la tente, comptant également dans le décompte des

points pour la première place. Au terme de ces joutes, l'équipe des «Fluos» a enlevé la coupe, tandis que tous les participants recevaient une banane... fluo.

La fête s'est poursuivie dans une belle ambiance campagnarde, avec disco pour enfants et adolescents, stand de grimage pour pimenter les tenues. Comme celle de dimanche, la soirée appartenait aux 5 musiciens des Logarithm et, pour ceux qui le souhaitent, un service de transport par bus les ramenait presque à l'aube à La Chaux-de-Fonds.

OFFICIALITÉS

Sous la direction de Jean-Claude Rosselet et du sous-directeur Claude Gattolliat, la fanfare L'Espérance a donné, dimanche à l'heure de l'apéritif, un concert d'excellent niveau, fort applaudi par un public at-

tentif et les autorités communales et paroissiales. Les dix nouveaux citoyens du village ont ensuite été reçus officiellement dans leur commune, par l'intermédiaire d'une lettre d'accueil personnelle à laquelle était joint le traditionnel cadeau: une plaquette de bronze représentant le village. «C'est toujours la même, commentait J.-G. Béguin, président de commune, mais on sait que lorsqu'ils quittent leur village, nombre de concitoyens l'emportent dans leurs bagages».

Pour beaucoup de Sagnards, la fête est l'occasion de retrouvailles, d'intégration dans le village, signe d'accueil. Elle réalise une cohésion de la communauté. A preuve, James Thiébaud, le doyen âgé de 94 ans, y a également participé. A La Sagne, on a le sens de la fête et on le prouve chaque année: l'équipe

organisatrice y œuvre bénévolement des mois à l'avance et le public répond présent, avec chaleur et bonne humeur. Une fois de plus, cela s'est vérifié trois jours durant. (sg)

Dix nouveaux citoyens

Sagnardes et Sagnards nés en 1975, ils sont dix à avoir été intégrés dans la vie civile, dimanche matin en public. Il s'agit de Virginie Dubois, Céline Hutzli, Patrick Lambercier, Nicolas Maire, Raphaël Matile, Stéphanie Matile, Loïc Oreiller, Fabian Sciboz, Annick Willen et Yael Zurbuchen.

Championnat de basketball avec handicapés mentaux

Equipe locale championne

Dans le cadre du championnat suisse de basket avec handicapés mentaux, qui s'est déroulé dimanche dernier au Pavillon des Sports, La Chaux-de-Fonds Basket a disputé la finale de 1re ligue et est sortie victorieuse, par 27 à 12, face à Allegra Davos I.

L'ambiance était au beau fixe, dimanche et tous ces joueurs qui ne s'étaient plus revus depuis fin avril, lors du tournoi «Special Olympics» de Fribourg, ont renoué leurs liens d'amitié. Ils font tous partie de la Fédération suisse de basketball avec handicapés mentaux (F.S.B.H.M.), et

ont conservé un esprit de camaraderie dans leur préparation, malgré les enjeux de la journée.

Le match de finale de 1re ligue, la plus élevée avec joueurs handicapés mentaux, a ouvert les feux et les deux équipes se sont affrontées en pratiquant un beau jeu. La Chaux-de-Fonds Basket H.M. a emporté cette finale sur le score de 27 à 12. La joie a aussitôt éclaté des deux côtés du terrain.

Le match de promotion-relégation est parti ensuite sur les chapeaux de roue. Très vite, Cité Stars I (Vevey), club de 2e ligue, a pris l'avantage sur Ca-

pricornis Chur I (club de 1re ligue) et le résultat, 20 à 13, a été surprenant.

Pour le troisième match de la journée, un match de démonstration essentiellement amical et sans enjeu de classement, des joueurs de quelques équipes de la F.S.B.H.M. ont rencontré les Cadets du Club de La Chaux-de-Fonds Basket; après deux fois 20 minutes de jeu, le score a été de 34 à 34.

Les pauses entre les matches ont été agréablement animées par Germain et son accordéon, musicien faisant partie d'une équipe présente. Cette journée a été une réussite totale, non seulement pour les résultats obtenus, mais surtout pour l'ambiance amicale qui a régné. «Nous nous retrouvons autour de notre sport favori» relevait un participant radieux.

Le soutien et les coups de main apportés par des joueurs de différents clubs, ainsi que la présence de personnalités officielles, ont donné l'occasion, de part et d'autre, de se rencontrer et de mieux se connaître; ainsi, autre objectif de ce type de rencontre, l'intégration sociale des handicapés mentaux s'est renforcée. «Toute cette amitié chaleureuse leur a permis, le temps d'un après-midi, d'oublier la morosité de la vie quotidienne et ses agressions» remarquait Grégoire Chabloz, l'un des animateurs-organisateurs. (gc, Imp.)



Finale de 1re ligue

La Chaux-de-Fonds Basket H.M. contre Allegra I, de Coire. (Impar-Gerber)

Paroisse du Grand Temple

Une fête pour installer Daphné Guillod

C'est dans le cadre d'un «culte pour tous», appelé également, ailleurs, «culte des familles», que la pasteur Daphné Guillod a été installée dimanche dernier au Grand Temple.

Cette célébration, dernière rencontre pour les participants aux cultes de l'enfance de la paroisse, a été l'occasion de plusieurs trouvailles: un chant, accompagné par des instruments de musique confectionnés par les enfants, une lecture biblique enrichie de bruitages suggestifs (monnaie, arbres, murmures de la foule, vaisselle), réalisés en direct par deux monitrices dissi-

mulées sous la chaire, une prédication, sous la forme de huit lettres: sept écrites par des enfants et une par une monitrice, à Dieu, un apéro servi sur l'esplanade du temple, préparé par une équipe de Foyer Handicap et par une famille qui célébrait un baptême le même jour.

Installée dans ses fonctions par le pasteur Nicolas Cochand, Daphné Guillod occupera son mi-temps en paroisse avec les cultes, leçons de religion, catéchisme, culte de l'enfance, visites et préparations qui en découlent. (sp)

NAISSANCES

Isabelle et Antoine
ZUEND
ont la joie d'annoncer
la naissance de

OPHÉLIE

le 6 juin 1993

Maternité
Hôpital du Locle

Paix 69
La Chaux-de-Fonds

132-509704

Nous sommes très heureux
d'annoncer la naissance de

ANTHONY
et
LAURIANE

le 7 juin 1993

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Nicole et Patrick
GAFNER - FRUTSCHY

8, rue des Tourelles
2300 La Chaux-de-Fonds

Un grand merci à toute l'équipe
de la Clinique

Fête de mai: onzième course pédestre des enfants

Une meute de p'tits loups

POUSSE-CAILLOUX

GARÇONS	
1 Ferreira Victor	3'17"
2 Moreau Gwenaël	3'20"
3 Fahrni Franck	3'24"
4 Brunner Emilien	3'33"
5 Perrot Xavier	3'36"
6 Poffet Manuel	
7 Goeri Johan	
8 Chételat Maël	
9 Pedrazzini Bryan	
10 Challandes Mehdi	3'47"
11 Lebet Frédéric	
12 Oppliger Alain	
13 Péquignot Yann	
14 (sans nom)	
15 Curty Pierre	
16 Némitz Yann	
17 Emery Mickaël	
18 Abbet Luc	
19 Morotti Olivier	4'06"
20 Ratze Martin	
21 Fantini Cédric	
22 Singele Andy	
23 Schmid Damien	
24 Huther Jaon	
25 Burani Davide	
26 Nolde Sven	
27 Brissat Damien	
28 Loichat Sébastien	4'28"
29 Corthésy Christophe	
30 Fasnacht Jérôme	
31 Kramer Maxime	
32 Pidoux Fabien	
33 Bourquin Laurent	
34 Vallat Julian	4'44"
35 Cacada Pedro	
36 Haldimann Cédric	
37 Rathod Parimal	
38 Simon Loïc	
39 Frioud Patrick	
40 Etter Bryan	
41 (sans nom)	
42 Rossi Jérôme	5'19"
43 Cuenat Guillaume	
44 Jeanmairet Mael	
45 Sester Gaëtan	
46 Liaccio Damiano	
47 Jeanmaire Mike	
48 Chiller Raphaël	
49 Chaboudez Antoine	
50 Gerber Dimitri	
51 Jaquet Johan	5'52"
52 Del Egidio Loïc	
53 Corthésy Pierre	
54 Willemin Quentin	
55 De Nuccio Marco	
56 Basse Stevic	6'11"
57 Bergamin Pascal	
58 Matthey Jérémy	
59 Matthey Mirco	
60 Tripod Mathieu	
61 Fleury Julien	

POUSSE-CAILLOUX FILLES

1 Jeanbourquin Lucie	3'20"
2 Jaquet Sabrina	3'37"
3 Dos Santos Sarah	3'45"
4 Dupan Léna	3'54"
5 Chevalier Silvie	3'55"
6 Vienne Eloïse	
7 Schütz Fanny	
8 Aellen Vanessa	4'02"
9 Arnould Joanie	
10 Dousse Maréva	
11 Richoz Aurélie	
12 Favre Lucie	
13 Frainier Mandy	
14 Jost Alexandra	
15 Lidy Léonore	
16 Stauffer Joëlle	
17 Schneberger Justine	4'19"
18 Gyax Manon	
19 Salvi Laura	
20 Treyvaud Alize	
21 Capoferri Giliane	
22 Frikart Coralie	4'35"
23 Barbezat Lolita	
24 Chételat Annick	
25 Tola Alicia	
26 Favre Aurore	
27 Billod Maud-Elodie	
28 Daucourt Delphine	
29 Dufaux Elodie	4'54"
30 Musitelli Gaëlle	
31 Rosier Marie-Lise	
32 Benahmed Sarah	
33 Obrist Sophie	5'05"
34 Jobin Laurine	
35 Castagneira Kelly	
36 Bianchini Sandy	
37 Janki Miriam	
38 Vinciguerra Léna	
39 Othenin-Girard Cécile	
40 Simon Margaux	
41 Gerber Elodie	
42 Boichat Anaelle	
43 Richard Sabrina	5'32"
44 Aubry Sarah	
45 Parel Capucine	
46 Carretero Noémie	5'46"
47 Mercier Emilie	
48 Pedretti Nadège	
49 Kiener Cindy	
50 Stragapede Aurélie	
51 Perrenoud Maïlys	
52 Pedretti Aline	
53 Froidevaux Solène	5'53"
54 Dousse Célia	
55 Jacot Sandrine	
56 Vitale Vanessa	
57 Amy Lucille	
58 Payot Sandy	
59 Musitelli Laurent	

POUSSINS GARÇONS

1 Frikart Stéphane	5'45"
2 Walzer Jonathan	5'49"
3 Ciardo Mateo	5'52"
4 Serena José-Javier	5'55"
5 Fasnacht Christophe	6'00"
6 Hans Jean-Pascal	
7 Balmer Fabien	
8 Dupasquier Thierry	
9 Jeanmaire Arnaud	6'05"
10 Wyder Sébastien	
11 Queloz Damien	
12 Richoz Olivier	6'16"
13 Receveur Yanick	
14 Schneeberger Yannick	
15 Andreatakis Philippe	
16 Zeender Caryl	6'25"
17 Berard Benoit	
18 Casciaro Marco	
19 Blanc Lionel	6'33"
20 Martinot Ulysse	
21 Aubry Antoine	
22 Jacot Sébastien	
23 Rossi Jérôme	
24 Di Marzo Lucas	
25 Botter Sylvain	
26 Kohler Quentin	
27 Jaggi Fabien	6'45"
28 Ruffieux Morgan	
29 Corthésy Matthieu	
30 D'Amore Ludovic	
31 Meuli Christian	
32 Fontaine Maxime	
33 Abbet Yann	7'00"
34 Obrist Matthieu	
35 Fénart Marc-Antoine	
36 Bossy Somerset	
37 Daucourt Danick	
38 Vallat Maël	
39 Del Egidio Gaël	7'18"
40 Thiébaud Pierrick	
41 Hasler Loïc	
42 Amdouni Damien	
43 Sancho Lautaro	
44 Gerber Michaël	
45 Mano Jérémy	7'44"
46 Tripet Luc	
47 Aeller Damien	
48 Singele Kenny	
49 Merlini Maximilien	8'16"
50 Matthey Patrick	
51 Frikart Christian	
52 Monester Nicola	
53 Mouche Morgan	
54 Dupasquier Benoit	
55 Cassotti Matthieu	
56 Maes Julien	
57 Bigler Colin	8'37"
58 Lo Ricco Fabien	
59 Roth Grégory	
60 Salvi Damiano	
61 Jobin Patrick	
62 Stampfli Pablo	
63 Chevalier Cédric	
64 Sauser Damien	
65 Quartenoud Anthony	
66 Sessa Stéphane	
67 Wrackling Johnny	
68 Tola Karim	
69 Assuncao Bruno	
70 Arlettaz Marc	

POUSSINS FILLES

1 Ballarin Vanessa	5'52"
2 Billod Sarah	6'12"
3 Dupan Mélanie	6'14"
4 Bourquin Camille	6'18"
5 Richard Maude	6'21"
6 Dousse Tiffany	
7 Curty Roxanne	
8 Blum Camille	
9 Perroud Caroline	6'26"
10 Etter Aurianne	
11 Curty Sarah	
12 Roquier Camille	
13 Challandes Chloé	
14 Fantini Vanessa	
15 Matthey Jenny	6'47"
16 Jeanmairet Aude	
17 Fer Pauline	
18 Gyger Nancy	
19 Mota Gwendallen	
20 Monnet Natacha	7'07"
21 Grandjean Valérie	
22 Deruns Noémie	
23 Monnin Sydonie	
24 Clerc Mélanie	
25 Jeander Sylvanie	
26 Fivaz Anaïs	7'21"
27 Willemin Léa	
28 Okenghe Aurélie	
29 Rathod Anita	7'41"
30 Aellen Florisse	
31 Beiner Joëlle	
32 Froidevaux Laure	
33 Vaucher Stéphanie	
34 Boni Letitia	8'16"
35 Haas Camille	
36 Lequent Julie	
37 Revilloud Sophie	
38 Othenin-Girard Romaine	
39 Bouverat Catherine	
40 Matile Valérie	8'32"
41 Rais Myriam	
42 Chavaillaz Rachel	
43 Seematter Valérie	
44 Pazerla Andria	
45 Lopez Jennifer	
46 Kramer Hélène	
47 Haldimann Myriam	
48 Calame Nadia	
49 Bieler Joséphine	
50 Frascotti Adeline	
51 Crevoiserat Samantha	8'55"
52 Lestage Géraldine	
53 Horni Julie	



Course des enfants à la Fête de mai

500 bambins ont couru jusqu'au bout, malgré la pluie.

(Impar-Gerber)

55 Jeanrenaud Gaëlle	
56 Froidevaux Ophélie	
57 Del Coso Ophélie	
58 Susino Jessica	
59 Rodriguez Dalia	
60 Turler Joanie	
61 Weber Nathalie	
62 Châtelain Sandra	
63 De Nuccio Maria-Christina	
64 Favre Camille	
65 Muhlethaler Emilie	
66 Pipoz Julie	
67 Capoferri Vanessa	
68 Charrière Marie	

18 Fischbacher Laurence	
19 Droz Christelle	
20 Noyer Maïlys	
21 Chatan Céline	
22 Frioud Chrystelle	
23 Besson Noémie	
24 Chenal Maude	
25 Tomassini Laelia	
26 Morotti Sandra	
27 Saas Laila	
28 Okenghe Jennifer	7'20"
29 Hirschi Laure	
30 Kurth Maude	
31 Matthey Pauline	
32 Jeanmonod Julia	
33 Blum Sarah	
34 Willy Laetitia	
35 Lebet Nathalie	
36 Jacot Murielle	
37 Haldimann Evelyne	7'45"
38 Stauffer Emilie	
39 Bergamin Mélanie	
40 Bergamin Nathalie	8'01"
41 Turler Laure	
42 Ratze Pauline	
43 Payot Sandrine	
44 Carretero Valérie	
45 Fahrni Anouk	8'20"
46 Balmer Priscilla	
47 Poffet Eva	
48 Volery Solange	
49 Rosier Diane	
50 Vitale Barbara	
51 Jobe Aurore	
52 Leuba Savyta	
53 Dufaux Crystal	
54 Clémence Maude	
55 Mouche Virginie	
56 Sauser Aurélie	
57 Nanchen Sylvie	
58 Hermida Céline	
59 Jobin Jennifer	

ÉCOLIERS C

1 Lerjen Baptiste	5'14"
2 Neuschwander Caryl	5'21"
3 Ciardo Roberto	5'28"
4 Jeanneret Yvain	5'30"
5 George Florian	5'31"
6 Perret Grégory	
7 Nager Jérôme	
8 Choppard Maxime	
9 Von Wyss Mathieu	5'42"
10 Blum Maxime	
11 Melo Roberto	
12 Bendit Antonin	
13 Lidy Raphaël	5'50"
14 Ehrbar Jérôme	
15 Curty Jérôme	
16 Landry Vincent	5'55"
17 Mano Ludovic	
18 Kaspi Eyal	
19 Pichel Yvan	
20 Mettler Raphaël	6'05"
21 Robert Jérôme	
22 Moreau Vivian	
23 Dos Santos André	
24 Queloz Michael	6'17"
25 Blanc Yoann	
26 Gros-Gaudenier Romain	
27 Dos Santos André	
28 Brunner Maxime	
29 Rosier Morgan	
30 Perrenoud Romain	
31 Dos Santos Carlos	6'28"
32 Froidevaux Noé	
33 Gerber Ludovic	
34 Luthy Damien	
35 Muhlethaler Cyril	
36 Clerc Martin	
37 Perroud Samuel	6'42"
38 Buhler Mike	
39 Mosimann Julien	
40 Muller Michael	
41 Bourquin Grégory	6'51"
42 Hess Luc	
43 Perrot-Audet Julien	
44 Cuche Jérôme	
45 Oppliger Olivier	
46 Verardi Donato	
47 Frascotti Arnaud	7'11"
48 Stauffer Florian	
49 Perrot-Audet Vincent	
50 Silva Philippe	
51 Donzé Cédric	8'13"
52 Meuli Dominique	
53 Schutz John	
54 Hess Julien	
55 Aellen Julien	
56 Dupasquier Alain	
57 Ruffieux Colin	
58 Vinciguerra Giuliano	

ÉCOLIERS B

1 George Christian	7'44"
2 Kaiser Marc-André	7'46"
3 Lerjen Niels	7'56"
4 Deruns Thomas	8'02"
5 Heiniger Vincent	8'06"
6 Correa Helder	
7 Gerber Yann	
8 Turler Julien	8'14"
9 Andreadakis Nicolas	
10 Oldenziel Warner	
11 Heiniger Benjamin	
12 Bourquin Baptiste	8'29"
13 Wutrich Ludovic	
14 Fivaz Geoffrey	
15 Katambayi Katy	
16 Pelletier Michael	8'48"
17 Serena Raphaël	
18 Perrin David	
19 Brissat Frédéric	
20 Vienne Grégoire	8'56"
21 Chopard Raphaël	
22 Perreira Ricky	
23 Brissat Yann	
24 Dupan Gilles	
25 Fer Lionel	
26 Clerc Romain	
27 Robert Olivier	9'05"
28 Ochser Julien	
29 Roquier Bastien	
30 Droz Boris	
31 Korni Adrien	
32 Kohnke Grégory	9'17"
33 Humair Cédric	
34 Dieme Nicolas	
35 Moreira Miguel	
36 Sancho Christobal	
37 Palomba Téséo	9'28"
38 Besson Steve	
39 Gerber Yanick	
40 Lopes Pedro	
41 Favre Germain	
42 Stampfli Matthieu	9'48"
43 Meunier Cyril	
44 Biolaz Jonathan	
45 Kurth Ludovic	
46 Janota Hélio	
47 Aubry Bastien	
48 Costanza Fabio	

ÉCOLIÈRES C

1 Ray Sandrine	5'37"
2 Knobel Samia	5'45"
3 Janki Daniela	5'58"
4 Perrin Caroline	6'02"
5 Kohli Aline	6'07"
6 Nolde Christelle	
7 Lapaire Mélanie	
8 Anderegg Delphine	
9 Jeanmaire Coralie	6'21"
10 Marthaler Céline	
11 Humbert-Droz Cora	
12 Widmer Emilie	
13 Dubois Aurélie	6'32"
14 Jaquet Mélanie	
15 Olivier Tamara	
16 Bieler Saskia	
17 Meuli Fabienne	6'47"

49 Monnet Sandy	
50 Amdouni Michael	10'06"
51 Fontes Paolo	
52 Jacot Cédric	
53 Jeancler Sylvain	
54 Alves José-Manuel	
55 Wackerling Steve	10'45"
56 De Jesus José	
57 Perrera Bruno	
58 Scandurra Ivano	
59 Gerber Joris	
60 Bourquin Julien	
61 Bianchini Stanislas	11'53"
62 Guillet Vincent	
63 Jeanmonod Thomas	
64 Ballarin David	

ÉCOLIÈRES B

1 De Almeida Milena	8'10"
2 Bachler Emilie	8'17"
3 Demangeat Aude	8'38"
4 Jeanmaire Roxane	8'39"
5 Paiva Sandra	8'41"
6 Fontaine Rosalie	
7 Monney Jenny	
8 Reusser Pascaline	8'51"
9 Hess Anouk	
10 Kitsos Christiana	9'11"
11 Jaquet Murielle	
12 Olivier Méline	
13 Cattin Jessica	9'22"
14 De Almeida Leticia	
15 Payot Stefanie	
16 Challande Maude	9'44"
17 Luthi Cindy	
18 Jaggi Sandra	
19 Baumberger Isaline	
20 Willy Vanessa	10'02"
21 Fahrni Joelle	
22 Erdem Gözde	
23 Junod Floriane	10'34"
24 Girardin Noémie	
25 Bieler Audrey	
26 Wyss Magalie	
27 Goeri Christel	11'00"
28 Dos Santos Sonia	
29 Jobe Jezabel	
30 Chenal Anneline	
31 Lequent Aurélie	12'14"
32 Quartenoud Gaëlle	

ÉCOLIÈRES A

1 Davila Marco	6'56"
2 Fivaz Julien	7'00"
3 Carrera Daniel	7'34"
4 Da Costa Paolo	7'35"
5 Jocallaz Manuel	7'37"
6 Mazzeo Marco	8'04"
7 Do Santos Fernando	
8 Conti Sébastien	
9 Dos Santos José-Mario	8'31"
10 Mettler Yann	
11 Grange David	
12 Boichat Philippe	8'47"
13 Brossin David	
14 Tomassini Fabio	
15 Conti Fabio	
16 Da Costa Philippe	9'08"

ÉCOLIÈRES A

1 Scheibler Joanne-Cécile	7'09"
2 Jeandroz Claire	7'40"
3 Perrin Nathalie	7'46"
4 Perrenoud Sabine	7'51"
5 Carcache Anne-Florence	7'58"
6 Larfi Emmanuelle	
7 Bendit Pétronille	
8 Locatelli Laurence	8'16"
9 Jaquet Carine	
10 Perrin Maude	
11 Queloz Jessica	9'29"
12 Wyss Laurence	
13 Guillod Aïsha	11'18"
14 Depraz Laurence	
15 Litwinow Karen	
16 Okenghe Marie-Emilie	
17 Deillon Valérie	11'31"

CADETS

1 Gloor Lucas	7'07"
2 Vaucher Raynald	7'56"

Ils ont bien couru

C'est après l'orage, samedi dernier, que les enfants se sont massés sur la ligne de départ. La pluie a certainement fait perdre quelques dizaines d'inscriptions de dernière minute mais ils étaient malgré tout 500 à être classés. Pas d'inscriptions de cadettes, soit les filles nées en 1977 et 19

Les pioupioups 1958 des Ponts-de-Martel se retrouvent

Sur le chemin des écoliers

Samedi dernier, sur le coup de 16 heures, la cloche du collège des Ponts-de-Martel s'est mise à tinter. Drôle d'heure pour signifier aux élèves qu'ils devaient regagner leur classe. Et pourtant, ils furent une dizaine à le faire pour se retrouver, quelques instants plus tard, assis sur des chaises d'école. 35 ans plus tard, la classe des pioupioups, qui avaient franchis pour la première fois les portes de «leur» école en 1958, était réunie.

La plupart des ex-pioupioups avaient répondu à l'appel. Beaucoup sont encore domiciliés dans la localité, quelques autres sont venus d'autres localités du canton: du Locle à La Chaux-de-Fonds, en passant par Cofrane et La Sagne. Mais, Isabelle «la Lausannoise» était aussi là. En revanche, Josiane «la Parisienne» n'avait pu se déplacer. Deux de ces pioupioups manquaient cruellement à l'appel de la cloche qui, en 1958, les avait conduits à s'asseoir, évidemment émus, derrière ces fameuses pupitres de bois équipés d'un encier face à «Mamie» Robert. Ils sont déjà, et bien trop tôt, déçus.

De tous les instituteurs et institutrices que la classe 1958 a connus durant sa scolarité primaire, il n'en reste qu'un, Jean

Stuedler. Celui-ci a fait l'amitié de retrouver ses anciens élèves. Il était aussi ému que lorsque ceux-ci faisaient leurs premiers pas dans leur scolarité. C'est en sa compagnie, et sous la direction de Michel Monard, président de commune et directeur de l'ESIP, que cette joyeuse cohorte a parcouru le collège, découvert ses améliorations et changements (un labo de langues à la place de l'ancienne salle de travaux manuels, des douches à la petite halle de gym), avant de revoir la salle Sandoz (qui n'a guère changé) ainsi que la cuisine de l'école ménagère (qui n'a pas changé du tout).

«Même l'odeur est toujours semblable», ont constaté des éléments féminins de la classe qui, à l'époque, avaient le privilège de fréquenter les cours de cuisine. Il n'était alors pas encore question d'économie familiale, cours auxquels les garçons prennent aujourd'hui part.

Autre élément remarquable: le clocheton, et par conséquent la cloche dominant l'établissement, a été conservé. Quant bien même il y a une dizaine d'années le Conseil communal voulait supprimer le tout. Mais la différence est notoire: la cloche s'enclenche électriquement. Ce ne sont plus les «grands», soit ceux de 9e (de chez «GrosJean Marti») qui vont tirer la corde. Telle était en effet, à l'époque, la «corvée» dévolue aux élèves de dernière année.

LE QUIGNON À 10 CENTIMES

Et c'est dans une classe - celle où Mariette, devenue institu-



Les «pousse-cailloux» 1958 des Ponts-de-Martel. Le plaisir de se revoir 35 ans plus tard, avec un ancien instituteur. (Impar-Perrin)

trice, enseigne aussi aux pioupioups chaque deux ans - que la «volée» 1958 s'est d'abord retrouvée. Avant d'aller visiter le magnifique Centre sportif du Bugnon sous la conduite de M. Monard qui fut un des jeunes professeurs de cette classe au niveau secondaire. Avec comme spécialité les sciences et surtout la botanique, se rappellent ceux qui furent ses élèves et à qui (exercice réussi) presque aucun nom de plantes indigènes n'échappe. Des fleurs et des végétaux que ces pioupioups s'en allaient découvrir dans les herbages et forêts des alentours du

village; notamment en grim pant les flancs avoisinants pour gagner La Petite-Joux, 60 centimes en poche: 50 pour le pot de thé (on ne parlait alors pas de thé froid) et 10 centimes pour un solide quignon de pain. Les «quatre heures» - on dit maintenant goûter! - du mercredi après-midi étaient ainsi assurés.

QUATRE COINS DE LA PLANÈTE

Et c'est ce chemin des... écoliers que ceux de la volée 1958 ont à nouveau emprunté, à la belle étoile, 35 ans après. Pour se rap-

pler de bons souvenirs. Se remémorer les enseignantes et enseignants qui furent les premiers artisans de leur carrière: institutrices, infirmière, ingénieur, photographe, vendeuse, restauratrice, journaliste, photo-lithographe...

Autant de trajectoires, après 35 ans, que chacun des participants retraça en quelques mots. L'une vécut 10 ans au Brésil, une autre quelques années dans les sables nord-africains, et tous se racontèrent leurs déplacements et pérégrinations qui les ont conduits aux quatre coins de la planète. JCP

Rédaction du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Le Locle

Perte de maîtrise

Un automobiliste de Marin, M. L. A. D., circulait, hier à 14 h, rue Daniel-Jean-Richard. A la hauteur du Bar Le Rubis, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui s'est déporté sur la droite et a heurté une voiture parquée sur la partie sud de la chaussée. Deux autres véhicules, également parqués, ont été endommagés.

Groupement des sociétés locales

Président cherche successeur

Le Groupement des sociétés locales du Locle signale une fois de plus qu'un siège, réservé à une société ayant une activité musicale ou chorale, est disponible au sein du comité. D'autre part, le président, Rémy Cosandey, aimerait bien trouver un successeur après un mandat de quatre ans, et accueillerait toute proposition les bras ouverts. (Imp)

Promos

Des affiches signées Zaline

L'été pointe le bout de son nez et les Promos aussi! Pour le rappeler à la population, les affiches de la cuvée 93 viennent de sortir et égagent la ville de leurs couleurs flamboyantes. Œuvres de l'artiste Pierre Zaline, elles augurent bien de l'esprit de la fête. (Imp)

AGENDA

Paroisse réformée

Adieux au pasteur de Montmollin

La paroisse réformée du Locle prendra officiellement congé du pasteur Michel de Montmollin dimanche 13 juin. Une cérémonie d'adieux aura lieu au Temple à 9 h 45. Ce dimanche, il n'y aura pas de culte aux Brenets, mais un service de voitures sera organisé jusqu'au Locle pour les non-motorisés (s'adresser à la cure). A l'issue de la célébration, les fidèles seront invités à un apéritif et à un repas à la Maison de paroisse. Inscriptions jusqu'au 9 juin, au téléphone (039) 31 13 00. (paf)

Fête des catéchumènes à la paroisse réformée du Locle

La parole aux jeunes



Photo de famille au Locle

Un nouveau pas dans la vie d'adulte.

A la paroisse réformée du Locle, vingt-huit jeunes filles et jeunes gens sont arrivés au terme de leur instruction religieuse. Une fête en leur honneur a été célébrée dimanche dernier au Temple du Vieux Moutier. Pour eux, elle a été l'occasion de parler de ce qu'ils ont vécu durant cette année de préparation, de la grande joie de communier tous ensemble pour la première fois et d'évoquer leurs attentes et leurs interrogations.

Pourquoi y a-t-il des guerres sur la terre? Comment les hommes se sont-ils rendus compte de l'existence de Dieu? Qu'y a-t-il après la mort? Pourquoi la xénophobie? Pourquoi la famine?

Nul doute que la vie apportera à ces catéchumènes quelques éléments de réponse. Dans sa prédication, le pasteur Michel Braekman a tenté un éclaircissement sur certains de ces points:

«Pour vous, cette cérémonie est une sorte d'adieu à l'enfance et le début d'une vie chrétienne adulte. Vous êtes en marche, constamment à la recherche de la vérité».

Certes, Dieu ne se voit pas, ne se pressent pas. «Il existe sous la forme d'un esprit et il faut le croire. Cette valeur réelle et durable fait partie du domaine de l'invisible; tout comme la pensée, la prière ou la méditation. Nier cela conduit à une existence uniquement basée sur le matérialisme. L'origine de la vie et la fin du monde restent, pour nous aussi, les adultes, un mystère. Pour donner cependant un sens à sa vie, il faut placer ses espoirs en Dieu. Cela évitera de plonger dans la drogue ou dans un autre fléau», a poursuivi le ministre.

Et de terminer en mettant en garde les adolescents contre les sectes en tous genres qui souvent

imposent leur vérité: «Elles ne sont que bêtise, haine, appât du gain et du sexe. Vous n'y trouverez pas la vérité. A cet égard, il est nécessaire d'avoir le sens critique bien aiguisé, afin de toujours discerner le vrai du faux».

M. Braekman a été secondé dans sa tâche de formateur par le pasteur Espérance Julsaint et par Fabrice Demarle, étudiant en théologie, que François Aubert, président du Conseil de paroisse, a remercié de son travail. (paf)

AVIS URGENT

Aujourd'hui
Grande foire du Locle

Toute la journée

132-12551

Tir au pistolet

Dans la mire

Le tir en campagne au pistolet, organisé par la Société de tir au pistolet du Locle, les 4 et 5 juin derniers, a rassemblé 98 tireurs du Locle et 6 tireurs de la Société de tir des Brenets.

La moyenne des sections est la suivante: Pistolet, Le Locle, 73,704 points; Pistolet, Les Brenets, 59,250 points. Vingt-huit distinctions (médailles) et 44 mentions fédérales ont été décernées:

Ont obtenu la distinction: 50 m: 85 Bertrand Mollier; 83 Michel Jeanneret; 78 François Eisenring; 77 Jean-Philippe Monard; 76 Siegfried Flückiger, Roger Frésard, Maurice Perrenoud, Clément Zill; 75 Francis Maillard; 74 Roger Bailod, André Dubois, Jean Maillard; 72 Charles Jean-Mairet; 71 Michel Guinand, Pascal Guenet; 70 Bruno Cattaneo, Michel Jubin, Joël Leuenberger; 69 Jean Eisenring, Walter Hirsig, Jean-Michel Mollier, Pascal Schaffter.

25 m: 168 Jean-Pierre Hugenin; 167 Daniel Billod; 165 Jorjys Forestier; 165 Philippe Beuret; 163 Giuseppe Ciocchetti; 157 Jean-Paul Vuilleumier. (sp)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h..
- PHARMACIE D'OFFICE Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE ☎ 31 10 17.
- HÔPITAL ☎ 34 11 44.



Emission de la RSR

La vallée candidate

Durant ce prochain été, la Radio romande va consacrer une série d'émissions en direct (45 au total), d'une durée de quatre heures, qui présenteront une ville, un village ou une région. Contactées pour une éventuelle participation, les trois localités de la vallée de La Brévine se sont mises ensemble afin de proposer leur candidature.

L'idée est de trouver trois ou quatre personnalités typiques de chaque commune, qui parleraient de leur contrée et évoqueraient diverses anecdotes. Le fil rouge qui les relierait aurait la forme d'un tour des bornes de chaque village. Le petit groupe qui s'occupe de mettre au point tous les détails lance un appel à celles et ceux qui auraient des propositions sur la forme de l'émission ou sur les gens qu'il s'agirait de contacter. (paf)

● Pour La Brévine, s'adresser à Yvan Jeanneret, téléphone (039) 35 14 43; pour Le Cerneux-Péquignot, Anne-Claude Grisel, tél. (039) 31 52 00; pour La Chaux-du-Milieu, Denise Favre, tél. (039) 36 11 38.

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

ADRIEN et BÉNÉDICTE sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit frère

MARC

le 6 juin 1993

Marianne et Gabriel
MARGUET-SAISSELIN
2414 Le Cerneux-Péquignot

157-500156

Du val de Morteau au Plateau de Maïche, les attaques de campagnols font rage

Un fléau pour les fenaisons

A l'initiative du SUAD de Charquemont, les agriculteurs du Plateau se sont déplacés sur des champs ravagés par les campagnols afin d'étudier les méthodes de régénération de la flore.

Les campagnols, à l'image des Huns, signent leur passage dévastateur en laissant une terre labourée quasi exempte de végétation. Jean-Paul Feuvrier, agriculteur à Damprichard, signale de «gros dégâts sur une quinzaine d'hectares de près de fauche sinistrés à 70%. Il évalue la perte de récolte à plus de la moitié, surtout que l'orage de grêle de la veille de l'Ascension a porté le coup de grâce aux tiges encore debout.

Régis Defaut, du service de la protection des végétaux et participant aux travaux du centre régional d'étude sur les rongeurs, évalue à plus de 100.000 hectares la surface concernée à des degrés divers par les attaques de campagnols en Franche-Comté.

UN MOIS

Les zones de montagne sont les plus gravement atteintes. «Le pire c'est Levier et le Saugeais (Lièpvremont-Montbenoit) puis la zone de Maïche, Damprichard, Tréviillers, Les Ecorces,

Les Plains», indique ce spécialiste.

Les derniers piégeages remontant à un mois révèlent une densité de campagnols de l'ordre de 200 à 400 à l'hectare, tombant à moins de 100 dans les parcelles traitées aux carottes anticoagulantes.

Les pertes induites pour les cultures et le fourrage en particulier sont lourdes. Alain Baud, du département productions fourragères à la Chambre d'agriculture du Doubs estime la perte de foin entre deux et quatre tonnes par ha, soit un manque à gagner de 1500 FF à 2000 FF. Pour la Franche-Comté, le préjudice dû aux campagnols se chiffre à 200 millions de francs.

SEMIS DE RÉGÉNÉRATION

Les agriculteurs sont expressément invités à traiter leurs champs, sachant qu'un «bon traitement élimine provisoirement 80% des campagnols». Sur la commune de Damprichard, une quinzaine d'agriculteurs se regroupent pour diminuer les coûts de traitement d'environ 150 f/ha. Le traitement ne dispense pas toujours d'un semis de régénération pour reconstituer la flore tout ou en partie anéantie. Des essais expérimentaux ont ainsi été entrepris sur une parcelle du Gaec Stortz à Damprichard.



A Damprichard

Visite d'une parcelle en cours de régénération.

(Impar-Prêtre)

Alain Baud précise que «les agriculteurs ont le choix entre deux formules. Ou semer du ray-grass anglais pur à raison de 25 kilos par hectare ou un mélange de graminées et de légumineuses (fêve, dactyle, fétuque, trèfle blanc...) dans les mêmes proportions.» Ce semis engage une dépense de 450 FF par hectare et si ses résultats ne sont pas spectaculaires immédiatement, il assure au moins une revégéta-

tion durable pour les années à venir.

Le fléau que constitue l'invasion des campagnols est malheureusement chronique, avec un caractère plus ou moins aigu selon les années. Son éradication complète n'est pas pour demain, mais certains paramètres de son expansion pourraient être contrôlés. Ainsi, plusieurs agriculteurs s'étonnent que l'on encourage toujours la destruc-

tion des renards qui en font une grosse consommation. Régis Defaut assure que la prédation des petits carnivores joue indiscutablement un rôle sur la limitation des rongeurs, précisant que l'hermine mange 90% des mulots.

Une motion demandant la suspension du tir des renards a d'ailleurs été adressée au préfet par le centre d'étude régional sur les rongeurs. (pr.a.)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Villers-le-Lac

Avenir de Bouhélier

Le Tribunal de commerce de Besançon se prononcera le lundi 14 juin sur la proposition de rachat pour deux millions de FF de l'usine de montres Bouhélier, rue Newton à Villers-le-Lac déposée par le groupe Bominvest déjà propriétaire de Cattin à Morteau. Le tribunal réuni le 17 mai dernier avait remis à plus tard sa décision, mais lundi prochain il devra compter probablement avec le personnel de Bouhélier lequel projette de se rendre en délégation à l'audience. (pr.a.)

Le Russey

Cambriolages

Deux entreprises du Russey ont eu la visite de cambrioleurs dans la nuit de samedi à dimanche. L'entreprise Michel Guy a été dépossédée d'une collection de briquets plaqué or pour une valeur de 20.000 FF et à l'usine de polissage SNAP, les malfrats ont employé un chalumeau aux Ets Jacoulot à Frambouhans pour percer le coffre-fort et mettre la main sur 1500 FF. (pr.a.)

Villers-le-Lac

Nouveau commerce

Le bruit court à Villers-le-Lac de l'implantation d'une nouvelle surface commerciale à l'emplacement du garage Renault parti à Morteau depuis quelques semaines. Cette rumeur est tout à fait fondée. Un commerçant de Villers projette bien de s'installer à cet endroit. Actuellement, les pourparlers sont en cours et il ne souhaite pas que nous en parlions davantage faute d'éléments précis. (dry)

Charquemont: Pascal Vuillemin sans fausse note

Tambour battant

Pascal Vuillemin, élève au Conservatoire national de région de Besançon, vient d'obtenir un prix de perfectionnement en tuba et aspire désormais à enseigner la musique, fort d'un parcours scolaire sans faute et d'une expérience instrumentale menée tambour battant.

Pascal fait honneur à son père, Pierre, chef d'orchestre de La Démocrate à Charquemont. Chez les Vuillemin, la musique est sacrée et la recherche de la précision se calcule sur celle que cette famille d'horlogers a toujours appliqué à ses montres.

Pascal a hérité de cette rigueur et de cette préciosité attachées et dévolues à une activité qui sonne juste. Le bon tempo, il l'a trouvé surtout grâce à la passion, décidant très tôt de rester dans la partition musicale. Pascal a ainsi passé un bac musical au lycée Pasteur, poursuivant ensuite en faculté, décrochant un DEUG de musique. Il fréquente depuis quelques années le Conservatoire, déjà titulaire d'un premier prix de solfège et

d'un prix de perfectionnement de piano et, récemment donc, d'un prix équivalent en tuba. Pascal suit parallèlement une formation pédagogique au

Conservatoire supérieur de Paris, susceptible de lui ouvrir la possibilité d'enseigner, soit en libéral ou dans une école de musique.



Pascal Vuillemin

Musicien de talent et futur prof de piano et de tuba.
(Impar-Prêtre)

Licenciements à la CGH

Morteau épargnée

La Compagnie Générale Horlogère, sous contrôle du groupe japonais Hattori-Seiko, envisage la suppression de 52 emplois dont 31 à Besançon et 21 au siège central à Paris. L'annonce de ces licenciements, qualifiés «d'abusifs» par le personnel a motivé hier le déplacement à Paris, où se tenait le comité central d'entreprise, de 90% des 115 salariés du site de Besançon.

Les grévistes qui ont occupé les locaux entendaient ainsi montrer «qu'ils existent et qu'ils ne sont pas d'accord avec la façon d'agir de la direction». Mais apparemment, la pression du personnel, qui demandait entre autres de réduire le temps de travail à 35 heures plutôt que de licencier n'a pas infléchi la position de la direction parisienne.

Ces suppressions de postes n'affectent donc pas l'unité de fabrication de Morteau qui compte 188 salariés, mais parmi le personnel une certaine inquiétude s'observe tout de même. (pr.a.)

ECOLE Athenaeum D'ARCHITECTURE

Une formation complète par un collège de professeurs expérimentés et praticiens

- ARCHITECTURE
- ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
- ARCHITECTURE PAYSAGÈRE
- PRÉPARATION AU REG. A ET B

Jumelage avec l'Université de l'Etat du MARYLAND-USA
Membre de l'Association internationale des Architectes d'Intérieur

DÈS OCTOBRE: COURS DU SOIR EN ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

Nouvelle direction: ALAIN CAMENZIND - 16, av. E. Rambert
Lausanne - Tél. 021/728 83 57 - Fax 021/729 74 20
22-3736/4x4

FINANCE

Prêts personnels

Agence: H. Minary
Jusqu'à Fr. 40.000.- en 24 heures. Dis-
crétion absolue. Sans aucune garantie.
Reprise de crédit en cours possible.
Frontaliers exclus.
☎ 039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30.

470-11

DIVERS

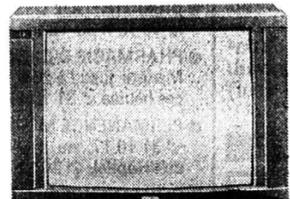
Ing. clip. **FUST**

Super-offre

Natel-C Bosch Car Tel S

Accu et rechargeur inclus

Location/m.* 43.- **998.-**



Loc. 52.-/m.* A-S inclus **1180.-**

Téléviseur Philips 25 ST 2451
Ecran plat 63 cm. 60 programmes.
Récepteur hyperbandes. TOP-télétexte.
Son stéréo.



Loc. 34.-/m.* A-S inclus **590.-**

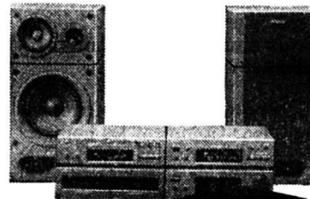
Magnétoscope JVC HR-DX 22
HQ-VHS. Programmation par
télécommande LCD.
Système VPS.

A-S = abonnement de service



Loc. 60.-/m.* A-S inclus **1180.-**

Caméra vidéo 8 Canon UC-10
Caméra vidéo 8 équipée d'un
zoom motorisé 10 x avec macro.
Télécommande.



Loc. 55.-/m.* A-S inclus **1380.-**

Chaîne stéréo mini Sony MHC-3700
Ampli 2 x 50 watts. Egaliseur 7 bandes. Tuner
avec 40 stations mémorisables. Horloge.
Double cassette. Lecteur CD. Télécommande.

ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES

TV • HIFI • VIDEO
NATEL • FAX • TELEPHONES

• Durée minime de location 6 mois* (Caméras vidéo et télécommunications: 12 mois)
• Choix immense, toutes les marques livrables à partir du stock • Livraison, raccordement
• Élimination des anciens appareils
• Service de réparation pour toutes les marques • En permanence, modèles d'exposition et de démonstration
• GARANTIE DU PRIX LE PLUS BAS (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours et pour le même appareil, un prix officiel plus bas)

La Chaux-de-Fonds,
Jumbo 039 26 94 44
Neuchâtel,
rue des Terreaux 7 038 25 51 52
05-2569-42/4x4

Comptes de la ville de Neuchâtel

«Une satisfaction prudente»

La formule était de Jean Studer, socialiste, mais il aurait pu la prêter aux représentants des autres groupes qui commentent hier les comptes 1992 de la ville de Neuchâtel. «Une satisfaction prudente», face à un bénéfice «gonflé» par les retombées d'une modification de la législation cantonale... et face à un avenir qui s'annonce difficile. Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

L'année prochaine, si la proposition de Jean-Carlo Pedrolini

(Eco-sol) est agréée, une rocade permettra d'examiner d'abord les comptes des Services industriels et des Hôpitaux. Le principe éviterait que la lassitude des conseillers généraux ne pèse systématiquement sur les mêmes chapitres... En attendant, la durée de la séance des comptes ne nous permettra pas de développer les résultats des dicastères de Jean-Pierre Authier dans cette édition.

LA FORTUNE BONDIT

Afin de répondre aux exigences cantonales, les réserves libres (excepté quelques réserves d'affectation particulière) ont été affectées à la fortune nette, qui passe à 7 millions de francs.

Le bénéfice de 80.000 francs que devraient afficher les comptes 1992 a grimpé à 1,7 million, suite à la modification du règlement cantonal des fi-

nances. L'amortissement des excédents de charges des exercices clos n'appartient plus au budget de fonctionnement.

Monika Dusong, responsable des Finances, a relevé les efforts consentis par l'ensemble des fonctionnaires pour réaliser des économies. Des restructurations ont permis de diminuer l'effectif du personnel de 77 postes. La politique de gestion serrée - avec un suivi systématique - continuera d'être appliquée: l'avenir s'annonce difficile.

BEAUCOUP DE DÉTAILS

La discussion de détail a été nourrie. Les réponses aux questions relevant des services sociaux (la nouvelle directrice du Home de l'Ermitage a été nommée) et de l'Instruction publique ont été peu développées, André Buhler étant absent suite à une opération.

Blaise Duport, Monika Dusong et Didier Burkhalter ont traité de nombreux sujets. Parmi lesquels les logements sociaux (ralentissement des réalisations vu la conjoncture), la réorganisation des maisons pour enfants (travaux à la maison de Belmont suspendus en attendant les conclusions de l'étude cantonale), l'éventuelle cantonalisation de la surveillance des apprentissages (Le Locle et La Chaux-de-Fonds sont aussi concernées), le succès de la tente conviviale pour l'animation estivale touristique, la volonté de prévention et de répression affirmée activement par la police locale face à la drogue.

Finalement, c'est très tard dans la soirée que la version 1992 des comptes de la ville a été approuvée à l'unanimité.

AO

Chômage: cap des 5000 franchi!

L'évolution du chômage dans le canton de Neuchâtel s'est à nouveau inscrite à la hausse le mois dernier. Dans sa statistique publiée hier, le Service cantonal de l'emploi annonce une progression de 60 demandeurs d'emploi, ce qui porte le total à 5053! Le cap des 5000 demandeurs d'emploi a été franchi pour la première fois, mais le taux de chômage a par contre reculé de 6,5 à 5,9% en raison de la prise en compte du recensement de la population active de 1990, qui constitue la nouvelle base de référence.

On relèvera que les chômeurs complets ont passé de 4505 à 4539 et que les placements effectués ont reculé de 91 à 79. Quant aux chômeurs neuchâtelois, ce sont des hommes à raison de 58,3%.

Par district, le chômage reste le plus élevé à Neuchâtel avec 1719 (+44) demandeurs d'emploi; suivi de La Chaux-de-Fonds, 1181 (-19); de Boudry, 1026 (+38); du Locle, 444 (+7); du Val-de-Travers, 403 (-7) et du Val-de-Ruz, 276 (-3).

Par secteurs d'activité, l'administration, les bureaux et le commerce enregistrent un nouveau hausse et passent à 22,6% de l'ensemble des demandeurs d'emploi du canton; l'industrie des machines reste stable à 15,4%, de même que l'hôtellerie et la restauration avec 9,5%, alors que le bâtiment connaît un léger recul du chômage à 6,6%; enfin, l'industrie horlogère continue de résister avec 5% de chômeurs seulement, soit 253 personnes.

(ms)

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVE

Raffinerie de Cressier
Ouvrier ébouillanté

Un ouvrier, occupé dimanche soir à la raffinerie de Cressier à déboucher une conduite d'eau menant à une cuve, a été ébouillanté. La police neuchâteloise a indiqué que le contenu de la cuve, soit 80 litres d'eau atteignant 70° à 80°, s'était déversé sur l'employé. Victime de brûlures au deuxième degré, celui-ci a été transporté dans un hôpital de Neuchâtel puis par hélicoptère au centre des grands brûlés de Lausanne.

AGENDA

Conservatoire de Neuchâtel

Clarinette et piano

Ensemble ils ont remporté, en 1992, le 1er Prix du Concours international de sonates à Vierzou. Yvan Tschopp, clarinette et Philippe Chanon, piano, l'un et l'autre prix de virtuosité du Conservatoire de Lausanne, donneront un concert jeudi 10 juin, 20 h 15 à la Salle du Fbg de l'Hôpital 24. Œuvres de Lutoslavski, Hindemith, Debussy et Brahms. (DdC)

Neuchâtel

Pop Europe

Le Pop Europe-Event se déroulera à Neuchâtel, le samedi 12 juin (dès 14 h) jusqu'au dimanche 13 juin 1993. Sur les rives du lac de Neuchâtel (Jeunes Rives et Patinoires), des classes de tous les niveaux présenteront leurs productions musicales. Ce sont des jeunes de 12 à 20 ans qui ont eux-mêmes écrit, composé et mis en scène leurs pièces.

Neuchâtel

«Razzle Dazzle»

Le trio diabolique helvétique «Razzle Dazzle» se métamorphosera en quintett en s'associant aux duo anglais «The Tidbury Brothers». Du jazz-groove à entendre samedi, à 21 h, à «La Case à chocs». (comm)

Neuchâtel

Ciné Opaq

Steve Dwoskin a patiemment construit, dans des conditions difficiles, une œuvre exceptionnelle qu'anime l'exigence constante de la sincérité: «L'Homme à la caméra». A voir vendredi à 21 h, à «La Case à chocs». (comm)

Tivoli sud exposé à Neuchâtel

Un projet d'envergure!

Information grand format pour projet grand format: les autorités de la ville de Neuchâtel exposent l'ensemble des documents relatifs au plan spécial de Tivoli sud (Serières). Cette présentation durera le temps de la mise à l'enquête publique du projet, jusqu'au 25 juin, au péristyle de l'Hôtel de Ville.

Le conseiller communal Blaise Duport, directeur de l'urbanisme, a souligné hier la nécessité d'une bonne information de la population, information voulue par la loi sur l'aménagement du territoire.

Le plan spécial que chacun peut aller consulter a déjà passé le cap de l'acceptation du Conseil général. Il prévoit une

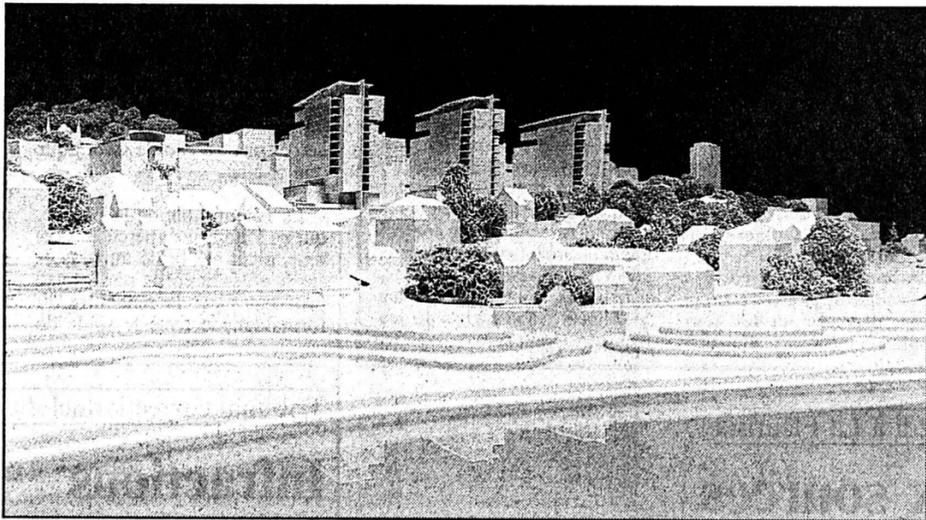
mixité d'activités dans le secteur sud des anciens bâtiments Suchard: artisanat, commerces, bureaux, services et habitat. Un projet minutieusement étudié dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement (un accent tout particulier a été mis sur la réduction des nuisances).

Auteur de ce projet d'envergure, l'architecte Rodolphe Luscher a réalisé deux études. La première porte sur les bâtiments, l'autre sur l'aménagement paysager (une zone de verdure sera réalisée en aval du Chemin-Vieux). Il a voulu réaliser «une architecture qui marque le temps et les réflexions qui ont mené au projet». Situation en corniche et regard sur le lac

en ont été les dominantes, avec la volonté de «moins bétonner le sol».

Le maître de l'ouvrage, Artufabe S.A., a fait l'acquisition de l'ensemble des immeubles (au nord et au sud de la rue de Tivoli) pour 60 millions de francs, il y a quatre ans. Une partie a été revendue (pour 17,5 millions) et 55 millions ont été investis depuis lors dans des travaux et frais d'étude.

Tivoli sud devrait abriter environ 300 habitants et 300 travailleurs. Le coût final du projet, qui s'étend sur 20.000 m², est estimé à 200 millions de francs. La population recevra ces jours-ci un tout-ménage instructif et attractif sur le projet. AT



Tivoli sud (vu depuis le lac)

La maquette est exposée au péristyle de l'Hôtel de Ville.

(Henry)

Trafic de haschisch devant le Correctionnel de Boudry

Un cercle de vieux fumeurs

Un trafic portant sur plusieurs dizaines de kilos de haschisch a conduit hier quatre «accros» du joint devant le Tribunal correctionnel de Boudry. La nocivité presque nulle de cette drogue douce, selon le récent arrêt du Tribunal fédéral, et les quantités impressionnantes revendues ont été opposées durant l'entier des débats.

«Dans un arrêt stupéfiant, le Tribunal fédéral a décidé et proclamé en 92 que le haschisch n'était pas une drogue susceptible d'entraîner des dommages physiques et psychiques. Il ne s'agit donc plus, théoriquement, de la vente d'un produit nocif, mais de sa seule consommation», a ironisé Daniel Blaser

lors de son réquisitoire. Une consommation si importante qu'elle a vite contrainit les prévenus à trafiquer pour assurer leur propre consommation.

De 1976 à 1992, D.W., 35 ans, a acquis de 23 à 46 kilos de haschisch, en a revendu entre 17 et 34 kilos, et en a consommé de 6 à 12 kilos avec M.-C. W., sa femme. Les reventes n'ont cependant jamais essayé au-delà d'un cercle d'amis très fermé, ceux-ci venant s'approvisionner chez eux le soir, après 20 h de préférence, afin de «préserver une vie de famille normale».

Le couple tenait du reste des comptes très ordres, «trafic» et «ménage» séparés, la première épargne étant exclusivement réservée à l'achat de drogue.

Même procédé pour D.H. et S.T., dont les ventes s'élevaient respectivement à 20 kg et 2,3 kg de haschisch.

Dans son jugement, le tribunal a condamné les prévenus à des peines de 4 à 18 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans, ainsi qu'aux frais de justice. Deux créances compensatrices de 10.000 francs ont, par ailleurs, été prononcées à l'égard de D.W. et D.H., en raison des bénéfices réalisés grâce au trafic. (ir)

● Composition du tribunal: Cyril Thiébaud, président; Jean-Louis Moulin, André Allisson, jurés; Lucienne Voirol, greffière. Ministère public: Daniel Blaser, substitut du procureur général.

Hauterive

Administratrice intègre

Le Conseil général d'Hauterive a pris connaissance hier soir du rapport établi par le Conseil communal concernant le licenciement de l'administratrice communale en date du 29 mars.

Il ressort de ce rapport que Mme Borel a été une employée au-dessus de tout soupçon et que son manque d'expérience comptable a été l'unique motif de son renvoi.

Le rapport fait état du soutien qui a été consenti sans toutefois permettre de boucler les comptes 1992 dans les délais. Il précise, par ailleurs, que la fiduciaire de la commune a procédé, sur la demande du Conseil général, à la reprise de la comptabilité pour 1991 et à l'examen très minutieux des comptes 1992 sans y déceler la moindre lacune. L'intégrité de l'ancien administrateur et de la nouvelle administratrice «ne fait donc aucun doute».

Hier soir, le Conseil général a consacré l'essentiel de sa séance à l'examen des comptes 1992 qui présentent un bénéfice de 404.797 francs (alors que le budget prévoyait un excédent de dépense de 25.971 fr.) (at)

Joutes intervilles

Neuchâtel gagne

Les équipes neuchâteloises ont laissé éclater leur joie, hier après-midi à la halle omnisports, à l'annonce du résultat du challenge des trois villes. Avec 31 points, ils l'ont amicalement emporté, de peu il est vrai, sur Thonon et Lugano.

Un dimanche hautement sportif pour les quelque 700 athlètes de 7 à 17 ans qui se sont affrontés sur tout le Littoral dans 16 disciplines! Toutes les compétitions sportives ou presque étaient à l'affiche. Un panathlon, réunissant aussi bien le saut en longueur que le lancer de la petite balle, avait été mis sur pied pour promouvoir le sport chez les handicapés mentaux légers, et contribuer ainsi à leur intégration.

Hormis quelques inévitables bobos, la journée s'est déroulée sans heurts, à la grande satisfaction de Jean-Pierre Jaquet, du Service des sports de la ville: «Un événement de cette taille paraît énorme sur le papier, mais grâce à une formidable équipe de bénévoles, tout a merveilleusement fonctionné». (ir)

Opération points rouges

A feu et à mousse

Elles avaient forcément le feu sacré, les vingt-six équipes qui prenaient part vendredi après-midi à la finale romande de l'Opération points rouges. Elle se sont battues à coup d'extincteurs avec beaucoup de flamme... avant d'arroser dignement cette excellente compétition.

L'Opération points rouges réunit des passionnés du feu. Pas des pyromanes, au contraire, des hommes (et des femmes!) préoccupés d'intervenir au plus vite en cas d'incendie. Des sapeurs qui forment des groupes de premiers secours dans des entreprises privées, des homes, des hôpitaux, des prisons, des casernes...

Vingt-six équipes ont été sélectionnées au travers des divers concours cantonaux pour se retrouver vendredi à Planeyse. Le public était nombreux, les participants sportifs et le spectacle brûlant.

Les femmes ont mis le feu aux poudres en réussissant le meilleur temps d'extinction individuel avec moins de 19 secondes pour les Grands Magasins Innovation (VD). Mais la Coupe points rouges est revenue au Home médicalisé Sarine I (FR), les Neuchâteloises des Câbles de Cortaillon obtenant la 3e place et les Hôpitaux de la ville la 7e.

Les Neuchâtelois ont gagné la Coupe en catégorie masculine avec l'équipe des FTR S.A. I (Neuchâtel), devant la Neuchâteloise Assurance II (NE), les collègues de ces deux entreprises ont récolté respectivement la 7e et la 9e places. Haefliger et Kaeser S.A. I se retrouve en fin de classement: l'important... c'est de participer à la soirée qui suit la finale, un moment chaleureux et arrosé comme il se doit. AO

Val-de-Ruz: la déchetterie ouvre ses containers à Chézard-Saint-Martin

Le tri, un geste simple

La gestion des déchets? Le tri à la source? Après Cernier, Chézard-Saint-Martin s'aligne sur le principe. Samedi, inauguration de la nouvelle déchetterie. Ailleurs, on récupère avec des moyens plus modestes pour l'instant si on ne planche pas sérieusement sur la question.

Ce nouveau service public permet une élimination des déchets plus économique et plus écologique, a insisté samedi Jean-Bernard Stuedler, président de commune à Chézard-Saint-Martin.

Très facile d'accès, la nouvelle déchetterie se situe entre la centrale de chauffe et le Centre communal du village, sur une place bien aménagée. Outre la déchetterie, les 120.000 francs, votés en avril 92, comprenaient encore la réalisation d'un couvert, d'une place de lavage et d'un abri pour les Travaux publics. Une rallonge, 250.000 francs, accordée ce printemps, a permis de peaufiner le tout: route d'accès, installation de l'éclairage et aménagement d'une grande place de parc.



Tri à Chézard-Saint-Martin

A pied ou en voiture, on peut venir y déposer toutes sortes de déchets. (Schneider)

Samedi, M. Stuedler, par ailleurs chef de l'urbanisme et de l'environnement, a rappelé que la déchetterie est réservée à la population du village.

Elle est ouverte de 7 heures du matin à 20 h le soir, sauf le dimanche et les jours fériés.

Le tri est un geste simple. A la déchetterie, on s'y rend à

pied ou en véhicule, on y apporte ses déchets que l'on dépose, selon leur nature, dans les containers spécifiques: verres, huiles, fer blanc, boîtes de

conserves, papier journal, papier glacé...

SUIVRE LE MOUVEMENT

Cernier est un modèle du genre. Aujourd'hui, Chézard-Saint-Martin suit le mouvement. Mais ailleurs dans le Val-de-Ruz, l'idée fait son chemin. Fontaines y réfléchit. Du côté du Pâquier et Villiers, deux villages de taille modeste, on imagine collaborer avec Dombresson. A Fontainemelon, suite à une motion socialiste, une commission planche actuellement sur l'opportunité de créer une déchetterie. Et Valangin pourra bientôt se targuer d'avoir la sienne, en miniature, au lieu-dit le Saut. Le crédit (24.000 francs) a été voté il y a un mois, et dès cet automne, la protection civile donnera les premiers coups de pioche.

Dans le reste du district, fleurissent des bennes ça et là, au coins des rues, ici pour les déchets de jardin, là pour les huiles, le verre, le papier ou l'alu. Comme à Savagnier, Félin-Vilars-Saules ou Montmolin.

Aux Geneveys-sur-Coffrane, si le site de compostage est en panne de gros sous, les habitants peuvent apporter piles, huiles, boîtes de conserve, vêtements, alu et verre au sud du hangar des Travaux publics. (ha-se)

AGENDA

La Fontenelle

Spectacle musical

Brassens, Fernandel, Bourvil, Piaf, Maurice Chevalier et sa «Valentine», Aznavour, Joe Dassin ou les Beatles... 88 élèves du Centre secondaire de la Fontenelle seront sur la scène de l'aula du collège jeudi 10 juin. Début des feux, des chants, des mimes et des animations: 20 h à l'aula de la Fontenelle. Le bénéfice du spectacle viendra grossir la cagnotte des camps et des semaines vertes.

(comm-se)

Geneveys-sur-Coffrane

La barque sans pêcheur

Sombre histoire que celle imaginée par l'auteur dramatique Alejandro Casona. Sa «Barque sans pêcheur» entraîne un riche financier, Richard Jordan, à conclure un marché avec le diable. Son empire s'écroule, en échange de son aide, le diable lui propose de tuer un homme. Richard culpabilise, rencontre la femme du défunt qui, elle, est convaincue que son mari n'est pas mort... Qu'en sera-t-il?... Motus et bouche cousue. Mais les élèves de la 8e classe de l'Ecole Steiner des Geneveys-sur-Coffrane vous donneront les clés du mystère les 11 et 12 juin, à 20 h 15. (comm-se)

Fleurier

Inauguration du «Grillon»

Samedi, la Fondation de l'Ancien Hôtel Henchoz inaugurera l'immeuble du quartier du Pasquier à Fleurier, joliment baptisé «Le Grillon». Rappelons que ce bâtiment, qui a coûté 3,3 millions de francs, offre quatorze appartements dits protégés pour des personnes retraitées AVS ou handicapées. La Fondation gère un immeuble du même type à Travers. (mdc)

Les Verrières

3e culte radiodiffusé

Dimanche, dès 9 h 45, les paroissiens des Verrières et des Bayards vivront leur 3e culte radiodiffusé depuis l'Eglise du village-frontière. Ce culte, placé par le pasteur Michel Pétremand sous le thème de l'Eucharistie, sera rehaussé par la participation des quatre flûtistes de l'Ensemble Fontanella, accompagnés à l'orgue par Michèle Barbezat. (comm-mdc)

Violent coup de foudre aux Hauts-Geneveys

La station électrique explose

De mémoire d'entreprise, on ne souvient pas de pareil incident. Dimanche soir, vers 17 h 45, la foudre s'est abattue sur la ligne à haute tension entre Les Hauts-Geneveys et Fontaines, qui aboutit à la station de transformation des Hauts-Geneveys, près du passage à niveau. Sous la violence de la décharge, le deuxième étage de la station a explosé! Résultat: plus de «jus» pendant une heure dans le Val-de-Ruz, précisément sur l'axe Les Bugnens - Les Hauts-Geneveys - Corcelles (nord du village au lieu-dit Les Vernets).

«C'est vraiment un cas de force majeure», insiste Yann Landolt, responsable de l'information à l'Electricité neuchâteloise S.A. (ENSA), à Corcelles. Hier matin, il a interrogé les an-

ciens de la maison. Que les arbres balayés par le vent coupent les lignes électriques en tombant, ça arrive de temps à autre. Mais qu'une station explose, c'est plutôt exceptionnel! Et statistiquement très rare.

Dimanche, malgré les parafoudres (munis de disjoncteurs très sensibles) parfaitement opérationnels, la foudre s'est concentrée au point bien précis de la station et avec une puissance telle que les cellules de transformation ont été détruites et les grosses barres de cuivre (les conducteurs qui viennent de la ligne à haute tension de 16 kW) ont fondu.

Dès que l'alarme a été donnée, l'équipe de piquet s'est rapidement déplacée sur les lieux. Première tâche: réalimenter,

par des tronçons de réseau avoisinants, les usagers touchés par la panne. Vu l'importance des dégâts, l'équipe a dû être renforcée. Au total, dix employés de l'ENSA ont travaillé jusqu'à 21 h 30.

Les travaux de réfection prendront plusieurs semaines; ils sont estimés à 150.000 francs. Une paille pour la foudre!

Cela dit, l'équipement du réseau électrique cantonal correspond à des normes fédérales très strictes en matière de protection. La station des Hauts-Geneveys a été soumise au contrôle annuel complet en mars dernier. L'ENSA examinera la chose avec soins, pour adapter éventuellement les systèmes de protection. (comm-se)

«Jazz sous le Chapeau» samedi à La Fleurisia

Un retour aux sources

Samedi, la Salle Fleurisia, à Fleurier, se transformera en temple de la musique. Le Basketball-Club (BBC) de la localité organise sa traditionnelle soirée de jazz avec la participation de «The dry throat fellows», de Genève, et de «Jazz à cinq», de Neuchâtel.

Après cinq éditions tenues à la Chapelle des Moulins, la soirée jazz change de lieu et, surtout, d'appellation. Avec «Jazz sous le Chapeau», le BBC nous promet un retour aux sources. Cette année, les organisateurs ont renoncé à toute pointe de modernisme; c'est donc «du vieux et bon jazz» que l'on entendra à La Fleurisia.

«Jazz à cinq», formation constituée en 1991 et composée de Claude Despland, d'Hubert Mougou, du Fleurisan Maurice Jéquier, d'Otto Hagmann et de Denis Roethlisberger, nous ferons revivre l'âge d'or du swing. Un swing tournant bien rond et axé sur les mélodies inoubliables de la grande époque du jazz des

années trente aux années cinquante. L'époque de Duke Ellington, Benny Goodman, Lionel Hampton, Coleman Hawkins et tant d'autres.

Considéré comme un des orchestres les plus réputés du pays, le «dry throat fellows» (Les compagnons au gosier sec, en français) est né il y a plus de 10 ans. Au fil du temps, la formation a changé plusieurs fois de nom, s'est étoffée et, aujourd'hui, six musiciens la composent: Jacques Ducrot, Bernard Neyroud, René Hagmann, Pierre-Alain Maret, Michel Rudaz et Raymond Graisier.

46 amateurs de jazz des années vingt et trente, les compagnons au gosier sec tirent leur

nom de cette époque où la prohibition de l'alcool faisait rage aux Etats-Unis. Avec les années, le répertoire s'est élargi; la traditionnelle spécialité des «Jimmy Noone's Tunes» a été largement complétée par des compositions de Clarence Williams, King Oliver, Sidney Bechet, Louis Armstrong. Notons encore que cette formation offre aussi l'aspect d'un show humoristique, apprécié partout où le «dry throat fellows» s'est produit, de Paris à La Haye, en passant par Londres, Liverpool, Edimbourg, Lyon... (comm-mdc)

● «Jazz sous le Chapeau», samedi 12 juin dès 21 heures, Salle Fleurisia à Fleurier.

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE ☎ 117.

COUVET

● HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Ce n'était qu'une négligence

Le président du tribunal a rendu son jugement dans la cause de R. G., A. H., P. L. et T. M., respectivement chauffeur, magasinier, directeur et contremaître d'une entreprise de produits chimiques, à qui on reprochait une négligence lors de la livraison d'un bidon de formaldéhyde en lieu et place d'eau de javel pour une piscine.

Le responsable de la piscine, qui ne s'était pas aperçu de l'erreur, avait été brûlé au bras et sur le côté du corps par les gaz provoqués par la rencontre du formaldéhyde avec le solde de

l'eau de javel du réservoir de la piscine. Le président a retenu que l'organisation de l'entreprise respectait les prescriptions de la loi fédérale sur les toxiques et que l'accident n'était dû qu'à une négligence du chauffeur lors du débarquement du produit. A. H., P. L. et T. M. ont donc été acquittés, alors que R. G. a été condamné à 300 francs d'amende et aux frais de justice par 697 francs. (pt)

● Le tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.

Tribunal correctionnel du Val-de-Travers

Infractions à la pelle

Quinze vols, la plupart par effraction, sept tentatives manquées, des montagnes de dommages à la propriété, un vol d'usage et une tentative de vol d'usage, des infractions à la loi sur la circulation routière, une lésion corporelle simple... Le palmarès de C.-A.W., 22 ans à peine, laisse songeur. Le jeune homme devait comparaître hier en audience préliminaire devant le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers. Il n'a pas daigné se présenter.

Ce n'est pas la première fois que C.-A.W. est renvoyé devant un tribunal correctionnel. Le précédent arrêt de renvoi était au moins aussi garni. A l'audience de jugement des présentes infractions, qui n'est pas encore fixée, il sera difficile au juge et au procureur d'établir un pronostic favorable quant à l'octroi d'un éventuel sursis.

Les nombreuses infractions reprochées à W. s'étaient entre

le 12 décembre dernier et le 6 mars 1993. Avec une forte intensité au mois de février. Le jeune homme «visite» des entreprises, des magasins, des garages... 20 francs ici, 100 francs là, 4390 francs ailleurs. Les petites sommes côtoient les grandes. Mais le prévenu fait également main basse sur des objets hétéroclites: cartouches de cigarettes, 2 (!) stylos, un tournevis, une lampe de poche, un outil de jardin et même un lingot d'or de quelque 40 grammes. L'arrêt de renvoi mentionne 41 infractions concernant 16 plaignants.

Hier, Bernard Schneider, président du tribunal, a tiré au sort les jurés: Colette Codoni et Michel Jeannin, et les suppléants, Jeannette Stuedler et Ilona Bodmer Bétant. La date de l'audience de jugement n'est pas encore connue. (mdc)

● Composition du Tribunal: Bernard Schneider, président; Anne-Lise Bourquin, substitut greffière.

La Main tendue élargit son écoute

Une oreille pour les enfants

Pour la première fois de son histoire, la Main tendue loue ses services d'écoute à des cantons, dans le cadre de la LAVI (Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions) et prend en charge les activités de Help-o-phone, la ligne d'aide aux enfants et aux jeunes (157 00 57). Une ouverture enrichissante au point de vue humain, et bienvenue financièrement, dans une période où les soutiens fondent comme neige au soleil.

de Neuchâtel, de Soleure et de Fribourg, ainsi que le Jura bernois.

A l'occasion de l'assemblée annuelle, tenue hier soir à Bienne, les responsables du poste présentaient les nouveautés intervenues tout récemment au sein de leur service.

OUVERTURE

Durant ses trente premières années, le poste du Nord-Ouest a travaillé en vase clos, en s'attachant surtout à parfaire la formation de ses répondants, précise Jean-Claude Gressot. Désormais au point à ce niveau et constatant la forte demande actuelle des services téléphoniques, dont la création est très onéreuse, la Main tendue a décidé de prêter les siens et de s'ouvrir à de nouvelles prestations téléphoniques. Une ouverture d'autant plus souhaitable qu'avec les effets de la récession, le soutien financier apporté à ce service est en passe de se réduire considérablement.

Ainsi ses répondants assument-ils désormais le Help-o-phone et l'écoute dans le cadre de la LAVI, une loi fédérale dont les mesures d'application sont placées sous la responsabilité des cantons. Dans un avenir proche, ils prendront part également à une campagne de sensi-

bilisation sur le problème de la drogue, menée par l'Office fédéral de la santé.

157 00 57

L'arrivée contestée du «Sorgen-telefon» en Suisse romande, puis sa faillite l'an dernier, ont amené divers organismes à se préoccuper de l'aide téléphonique aux jeunes et aux enfants. Sous l'égide de Pro Juventute et de l'Unicef, l'association Help-o-phone a donc été fondée en mars dernier, la ligne destinée aux plus jeunes s'ouvrant le 3 mai au numéro 157 00 57.

En composant ce numéro, enfants et ados trouvent comme interlocuteurs les répondants de la Main tendue. Ces bénévoles étant formés uniquement pour l'écoute téléphonique, il a fallu tisser, autour de la Main tendue, un réseau de relations - en voie d'achèvement - permettant aux répondants d'aiguiller les appels, lorsque cela s'avère nécessaire, vers des services sociaux, médicaux ou pédopsychiatriques notamment.

Mais, c'est important, il faut souligner que les appels des enfants et des ados sont traités exactement comme ceux des adultes, soit avec un respect parfait de la confidentialité propre à la Main tendue! Aucun contact n'est donc pris avec qui-

conque sans l'assentiment du jeune appelant.

PROBLÈMES RELATIONNELS

Depuis un mois qu'elle assume le Help-o-phone, la Main tendue a déjà reçu une trentaine d'appels émanant d'enfants. Jusqu'ici, ils étaient surtout motivés par des problèmes d'ordre relationnel.

A relever que les appels au 157 00 57 sont payants (33 centimes la minute), ce qui évite les coups de fil fantaisistes. Mais il va sans dire que les répondants peuvent rappeler les enfants, au besoin, ou les faire composer ensuite le 143.

Pour ce qui touche à la LAVI, qui concerne les victimes d'infractions d'ordres sexuel, physique ou psychologique, la Main tendue a pris l'initiative de contacter tous les gouvernements cantonaux, pour leur proposer ses services téléphoniques. Les cinq cantons concernés par le poste du Nord-Ouest ont répondu positivement, conscients du fait que l'écoute téléphonique est un pilier important de l'aide dans ce domaine.

Et dans ce volet-là aussi, la Main tendue a tissé un réseau d'institutions auxquelles ses bénévoles peuvent se référer dans leur tâche. (de)

La Neuveville Vandales identifiés

La Police cantonale bernoise est parvenue à identifier les auteurs des vandalismes commis dans la nuit de vendredi à samedi à La Neuveville.

Nous relations, dans notre dernière édition, les dégâts multiples que les citoyens de La Neuveville ont dû constater à leur réveil, samedi matin. Durant la nuit, des inconnus s'en étaient pris à plusieurs bâtiments publics et privés, dont la poste, qu'ils avaient macculés de graffitis.

Les pots à fleurs et arbustes, bordant la rue principale, avaient par ailleurs été renversés.

QUATRE COUPABLES

Or la police a donc identifié, dès hier, les quatre auteurs de ces délits, à savoir un Polonais de 17 ans, un Espagnol de 19 ans, ainsi que deux Helvètes, de 17 et 19 ans respectivement.

Ces quatre personnes avaient également jeté un vélo de montagne sur la voie CFF, peu avant le passage d'un train et ont encore avoué des vols de cycles, de vin et de peinture dans un garage.

Les dégâts commis s'élevaient à plusieurs dizaines de milliers de francs. (de-pcb)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEER

BRÈVES

Bienne Pour l'enfance

La contribution annuelle, que verse l'Etat de Berne au profit du programme d'occupation de l'Oeuvre d'entraide à l'enfance UNICEF, dans la ville de Bienne, s'élève à 409.000 francs pour 1991. (oid)

Entre le Pichoux et Châtelat

Cyclomotoriste blessé

Dimanche à 19 h, une motocycliste qui circulait du Pichoux à Châtelat a aperçu un cyclomotoriste dans une courbe à gauche et qui circulait dans la même direction. Ce cyclomotoriste a fait un léger écart sur la gauche et la motocycliste a freiné et a heurté le cyclomotoriste. Ils sont tombés tous les deux. Le cyclomotoriste a été blessé et transporté à l'Hôpital de Moutier.

Circulation à Bienne 30 km/h confirmés

L'exécutif de la ville de Bienne a décidé hier d'imposer définitivement des limitations de vitesse à 30 km/h dans certains quartiers. La période d'essai d'une année a permis de constater une diminution de plus de 80% du nombre des accidents et une baisse de moitié des nuisances dues au bruit, ont fait savoir les autorités. Le Parti des automobilistes a annoncé qu'il s'opposera à cette décision.

Tavannes

OK pour l'eau

L'électorat de Tavannes a approuvé le week-end dernier, par 833 voix contre 194, la création d'un syndicat d'alimentation en eau commun à cette localité et à celles de Sonceboz et Reconvilier. Ces deux dernières communes avaient déjà adopté cet objet en assemblée municipale. (de)

AGENDA

Bienne

Pianiste diplômé

Roland Aebi, élève de piano dans la classe de Gertrud Schneider, donnera mercredi son concert de diplôme (Conservatoire, salle 306, 20 h 15). Avec la participation de la violoncelliste Eva Simmen et du violoniste Markus Noser, il interprétera des œuvres de Beethoven, Käser, Bach, Debussy, Schubert et Bartok. Entrée libre. (de)

La Neuveville: 12e Fête des jeunes gymnastes

Sport, camaraderie et soleil

Le soleil était au rendez-vous, ce week-end de sport et de camaraderie, auquel avaient pris part plus de 800 jeunes gymnastes du Jura bernois. Pour leur fête annuelle, qui se tenait à La Neuveville, ces jeunes sportifs ont effectivement rencontré des conditions idéales.

Le public, lui aussi, avait saisi l'occasion d'une fin de semaine estivale pour venir encourager filles, fils, petits-enfants et jeunesse en général.

Toujours est-il que, dimanche soir, bien que fatigué, Roland Matti, président d'organisation, avait toutes les raisons de se montrer satisfait. La fête fut une véritable fête, celle de la joie, de l'esprit sportif et d'équipe, du fair-play.

A relever que l'an prochain, pour la 13e édition de cette manifestation, les jeunes gymnastes du Jura bernois se retrouveront à Tramelan.

RÉSULTATS

Athlétisme.- Filles, nées en 1977: 1. Stéphanie Stauffer, Nods, 186 points. 2. Tania Berger, Péry, 164. 3. Véronique Zingg, Court, 160.

Nées en 78/79: 1. Kathia Walzer, Sorvilier, 183. 2. ex-aequo: Sylvia App, Cortébert, et Sonia Capelli, Sorvilier, 169.

Nées en 80/81: 1. Mélanie Pauli, Nods, 179. 2. Rachel Gerber, Court, 158. 3. Delphine Konrad, Nods, 157.

Nées en 82/83: 1. Cécile Fehlmann, Malleray, 130. 2. Oriane Geiser, Perrefitte, 120. 3. Ga-

brielle Griesshaber, Cortébert, 117.

Nées en 84/87: 1. Anaïs Major, Péry-Reuchenette, 101. 2. Anna-Katarina Calado, Nods, 95. 3. Aline Monnier, Sorvilier, 89.

Garçons.- Nés en 1977: 1. Steve Bapst, Cortébert, 258. 2. Laurent Khoki, Péry, 256. 3. Marc Ruegger, La Neuveville, 231.

Nés en 78/79: 1. Patrick Tanner, Saint-Imier, 291. 2. Julien Hostettler, Cortébert, 273. 3. Thomas Durr, Nods, 223.

Nés en 80/81: 1. Carlos Fidalgo, Tavannes, 214. 2. Julien Vuilleumier, Tramelan, 201. 3. Lucas Baumann, Péry, 189.

Nés en 82/83: 1. Jérôme Honsberger, La Neuveville, 173. 2. Bastien Bösiger, Corgémont, 168. 3. Michael Rufenner, Renan, 157.

Nés en 84/87: 1. ex-aequo: Sébastien Blaser, Péry, et Luc Berlincourt, Tavannes, 132. 3. Julien Bösiger, Corgémont, 128.

Petites pupillettes, division 1, section: 1. Court, 18.23. 2. Tavannes, 18.10. 3. La Neuveville, 17.99.- Division 2: 1. Reconvilier, 17.88. 2. Sorvilier, 17.76. 3. Corgémont, 17.45.

Grandes pupillettes, division 1, section: 1. Reconvilier, 28.31. 2. Tramelan, 26.99. 3. Tavannes, 26.90.- Division 2: 1., Perrefitte, 28.33. 2. Péry, 28.31. 3. Court, 28.23.

Concours de section, garçons: 1. Corgémont, 115.52. 2. Sorvilier, 114.52. 3. Reconvilier, 114.38.

Petits jeux, petites pupillettes: 1. Les Panthères de La Neuveville, 794. 2. Les Goonies, de Tramelan, 777. 3. Les Sauterelles, de Corgémont, 747. (de)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL
☎ 422 422.
- URGENCES ET AMBULANCE
☎ 422 360.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden, ☎ 97 51 51.
Dr Meyer, ☎ 97 40 28.

Plus de 250 participants à la «Médaille d'or» à Tramelan

La Mecque de l'accordéon



Tramelan

La Chaux-de-Fonnière Séverine Michaud. (sp)

Le week-end dernier, Tramelan a joué le rôle de capitale romande de l'accordéon. Ce ne sont en effet pas moins de 266 jeunes musiciens venus de toute la Suisse romande qui ont rallié Tramelan pour participer à la Médaille romande de l'accordéon organisée par le club local, présidé par Thérèse Dufaux.

Cette manifestation, la plus importante du genre en Suisse romande, est ouverte aux musiciens en herbe (enfants et adolescents) membres de l'Association romande des musiciens accordéonistes (ARMA), qui groupe les sept fédérations romandes, soit 83 sociétés et quelque 1500 interprètes.

Parfaitement organisé par l'équipe du président d'organisation Jean-Claude Vuilleumier, ce grand rassemblement a réuni plus de 600 personnes. Placés sous la responsabilité de Georges Richard, directeur du

club tramelot, les concours se sont déroulés dans les locaux du Centre interrégional professionnel. Les concurrents étaient répartis en catégories selon leur âge, leur instrument et leur degré de formation.

JURY

Le jury de cette compétition était présidé par le virtuose et professeur Christophe Dufaux, qui n'est autre qu'un enfant de Tramelan et a fait ses premières armes au club organisateur. Il était entouré de Serge Broillet, de Cormondrèche, Stéphane Chapuis, de Sion, Jean-Claude Demière, du Grand Saconnex, Nathalie Saudan, de Genève, Yolanda Schibli, de Meggen et Armin Widmer, de Bienne. Si le président du jury s'est réjoui de la forte participation dans les catégories débutantes, il a regretté en revanche le faible nombre d'adeptes dans les catégories supérieures. Quant à la présidente de l'ARMA, Marinette

Nydegger, de Bevaix, elle s'est félicitée de l'excellente promotion que cette manifestation constitue pour l'accordéon. Enfin, le vice-maire et député Hubert Boillat a salué les jeunes concurrents au nom des autorités locales.

RÉSULTATS

Voici les principaux résultats des candidats régionaux de la Médaille d'or de l'accordéon.

Initiation, danse: 1. Janette Bogli, Courtételle; 2. Marc Frésard, Delémont; 3. Gaëlle Gogniat, Lajoux.

Facile, danse: 1. Mireille Schaffter, Bassecour; 2. Claudia Tschanz, Mont-Soleil; Julie Eschmann, Vellerat.

Secondaire, genre: 1. Clovis Ruffieux, Villarbeney; 2. Carole Dumermuth, Le Locle; 3. Magali Marcuzzi, Sorvilier.

Supérieur: 1. Séverine Michaud, La Chaux-de-Fonds; 2. Chiara Fiori, Courtételle. (sp)

Course au Gouvernement jurassien

Six questions à Jacques Stadelmann

Nous interrogeons aujourd'hui le dernier candidat masculin, le socialiste Jacques Stadelmann, député-maire de Delémont:

– Comment évaluez-vous cette élection (premier et second tours) et que dites-vous de vos chances d'élection?

– J'aborde ces élections avec confiance et le souhait d'être élu. J'ai le sentiment que beaucoup d'électrices et d'électeurs considèrent comme légitime et utile, en cette période difficile, la présence d'un représentant du Parti socialiste au Gouvernement. J'ai conscience aussi que, pour être élu, il me faudra obtenir le soutien de personnes qui, sans partager mes convictions, seront sensibles à ma volonté de construire et à mon souci d'écoute.

– En présentant deux candidats, la gauche ne divise-t-elle pas ses forces? Comment aujourd'hui le PS peut-il s'opposer à Odile Montavon qu'il a recommandée en 1991?

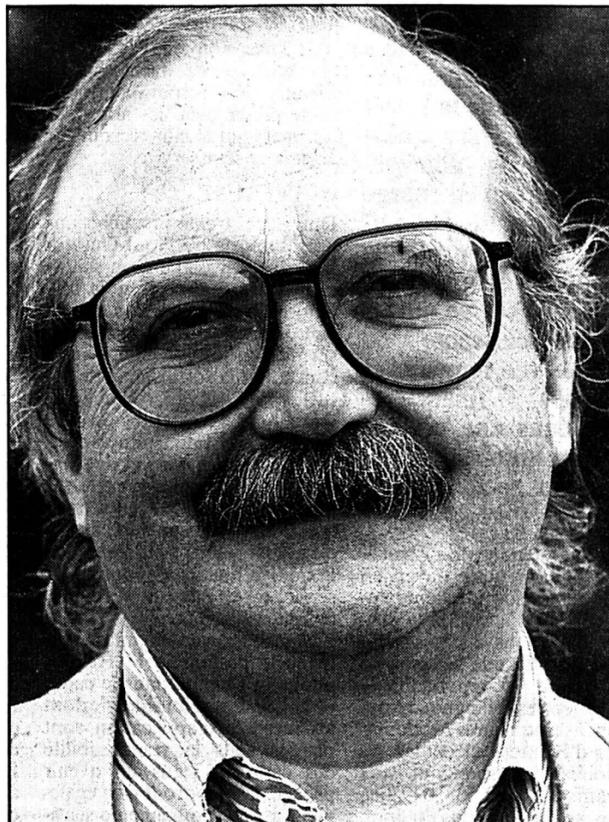
– La gauche n'est pas unie dans cette élection. Chaque formation a choisi d'aller seule au-devant des électeurs. L'ouverture faite par le PS au premier tour en 1991 est demeurée sans effet du côté de Combat socialiste. Il n'y a pas eu de signe de réciprocité et le PS a pris acte de cette situation. J'observe toutefois que les élections se gagnent en additionnant les voix et non en les soustrayant.

– Il y a plusieurs mois qu'on vous voit dans la peau d'un futur ministre. Si vous êtes élu, reprendrez-vous le département de F. Mertenat et quelles seront vos priorités?

– Je suis disponible pour l'un ou l'autre des deux départements en jeu. Ma priorité va à la recherche d'une sortie de la crise économique, par des investissements et des soutiens à la création d'emplois.

– Votre parti, qui avait annoncé des mesures en vue de redresser les finances cantonales, n'a pas fait beaucoup de propositions dans le budget 1993. Quelles idées défendez-vous au Gouvernement en vue de tendre à l'équilibre des comptes?

– Les discussions nécessaires sur le redressement des finances cantonales sont indissociables des réponses à apporter à la situation économique et sociale actuelle. La priorité doit être donnée aux mesures favorisant l'emploi et la résorption du chômage. Nous avons fait des propositions d'économies, de nouvelle définition des tâches et prestations de l'Etat; on commence à y prêter attention. Le Gouvernement propose enfin de s'attaquer à la réforme de l'imposition des valeurs officielles et à la correction de réelles injustices. Je regrette que le Gouvernement et la majorité du Parle-



Jacques Stadelmann
Le député-maire de Delémont est le candidat socialiste (ASL-a) dans la course au Gouvernement.

ment aient finalement plié devant la politique restrictive de la Banque cantonale (au sujet du non-paiement de son dividende, ndlr). Ce refus de payer un dividende n'est pas acceptable. Nous avons été les seuls à le dire.

– Que pourriez-vous faire en vue de résorber le chômage?

– Il n'y a pas de recette magique. Il faut créer des emplois et réfléchir à des mesures de partage du travail, de solidarité dans le domaine des revenus. Je propose la mise en place à l'échelon gouvernemental et avec le concours des partenaires sociaux d'une délégation à la lutte contre le chômage. Ce dossier dépasse largement les possibilités d'un seul service. On ne peut se borner à verser des indemnités. Il faut faire plus et mieux, en mobilisant toutes les énergies.

– Etes-vous d'avis que la réunification du Jura ne progressera pas si d'aventure il n'y a plus de radical au Gouvernement?

– Et sans socialiste?

Propos recueillis
par Victor Giordano

● La Radio romande retransmettra depuis Delémont le «Journal de midi» demain mercredi, en présence des quatre candidats au Gouvernement, dès 12 h 30. Il se prolongera au-delà de 13 heures.

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Télescopage à Saint-Brais

Conductrice en fuite

Trois véhicules ont été impliqués hier matin dans une collision due à un dépassement intempestif. Une conductrice ne s'est pas arrêtée mais, suite à l'appel téléphonique d'un autre automobiliste, la police a pu l'identifier à La Chaux-de-Fonds. Les dégâts subis par les véhicules sont importants. (vg)

Einsiedeln

Pèlerinage jurassien

Le traditionnel pèlerinage jurassien à Notre-Dame d'Einsiedeln sera conduit par l'abbé Gilles Chassot, avec le père Louis Crausaz, rédemptoriste qui développera le thème du pèlerinage, du 12 au 15 juillet. Les pèlerins feront halte à Sachseln et, après la messe, se rendront au Ranft où a vécu saint Nicolas de Flüe. (sic-vg)

Develier-Dessus

Une icône itinérante

Réunis dans le même secteur, les paroissiens de Courfaivre, Courtételle et Develier ont décidé de rénover la chapelle de Develier-Dessus dont les habitants sont plutôt protestants. Les travaux ont débuté à Pâques. Pour souder les liens de cette communauté, une icône itinérante a été réalisée. Elle est l'œuvre d'Ursula Tissot, pasteur de l'Eglise réformée de Môtiers dans le Val-de-Travers. Les familles pourront prendre cette œuvre chez eux. Sans quoi, elle sera déposée dans la «chapelle de l'unité». (mgo)

Soutien à l'agriculture Commerce privé favorable

L'Association jurassienne du commerce privé agricole juge remarquable le rapport consacré à l'avenir de l'agriculture récemment publié par les autorités cantonales. Il laisse espérer que le commerce privé sera dorénavant considéré comme un partenaire des instances officielles dans la commercialisation des produits, rôle qu'il est prêt à assumer dans l'intérêt général. (vg)

Sport scolaire suisse

Le Jura pour les finales

La 24e édition des finales du sport scolaire suisse se déroulera demain mercredi à Delémont, ainsi qu'à Courroux et Porrentruy. Elle réunira plus de 1200 participants et quelque 500 accompagnants, en provenance de 24 cantons et du Liechtenstein. Il y aura une seule équipe étrangère, celle du basket-club de Valentigney.

L'athlétisme comprendra les sauts en longueur et hauteur, les lancers de la balle et du poids, le 80 m et le cross-relais. Il y aura aussi une course d'orientation par équipe qui se déroulera à Porrentruy.

Sont inscrites 87 équipes en athlétisme, 58 en basketball et 108 en cours d'orientation. Les compétitions commenceront le matin à 9 heures. Quelque 600 jeunes passeront la nuit dans les abris de protection civile. Les déplacements seront assurés par train et par bus. Les résultats seront proclamés à 15 heures au stade de la Blancherie à Delémont et seront distribués dès 15

h 30. Les épreuves sont réservées aux jeunes nés en 1976 et après, la course d'orientation étant ouverte aux élèves des 5e à 9e années scolaires, filles et garçons.

A l'occasion de la mise sur pied de cette journée, quelques responsables du sport scolaire dans le Jura, tout en appréciant l'appui du Département de l'éducation, sous la forme de congés, s'interrogent sur l'avenir du sport dans l'école jurassienne. Dès août, les élèves de 7e auront une leçon de gymnastique en moins chaque semaine. Dès 1994, ce sera aussi le cas des 8e. A l'inverse, il est prévu d'encourager le sport facultatif, dont les leçons figureront parmi les branches facultatives offertes aux élèves. Cela ne satisfait toutefois pas les maîtres de sport qui y voient une discrimination dont souffriront les élèves les moins doués. Ils espèrent donc que le succès prévisible de la Journée suisse du sport scolaire renforcera la portée de leurs revendications émises dans ce sens à l'égard des autorités scolaires cantonales. V. G.

Personnel de l'Etat

Un réel mécontentement

Au cours de son assemblée annuelle, l'Association du personnel de l'Etat (APJU), en présence d'une cinquantaine de membres seulement, a fait part du résultat décevant des négociations menées l'automne dernier entre l'intersyndicale et le Gouvernement, au sujet des mesures d'économie arrêtées finalement par le Parlement.

Le président de l'APJU, Marcel Chaignat, a souligné le refus récent du Gouvernement d'adapter l'indemnité kilométrique de déplacement, malgré la hausse de 22 centimes du litre d'essence. Les fonctionnaires jurassiens ont été les plus touchés par les mesures d'économie, parmi les

fonctionnaires cantonaux romands.

L'assemblée a ensuite examiné son attitude envers les mesures d'économies proposées par le Gouvernement dans le projet de budget de 1994. Selon elle, il est exclu d'envisager d'autres mesures que celles qui sont en vigueur en 1993 (contribution de solidarité et assurances). Quant à la réorganisation de la commission du personnel, l'APJU n'y est pas favorable. Elle n'entend pas participer à un organisme du type de l'intersyndicale créée en 1992, car elle entend conserver son indépendance. Cela n'exclut pas une collaboration occasionnelle sur des points particuliers. V. G.

Questions du Parlement au Gouvernement

Pertes fiscales: c'est restreint

Répondant au député Alain Schweingruber (PLR), le Gouvernement indique les montants d'impôts perdus par l'Etat, parce que les débiteurs sont déclarés insolubles et que les créances de l'Etat n'ont pas pu être récupérées. Ces montants figurent d'ailleurs dans les comptes annuels où ils sont clairement mis en évidence.

Durant les quatre dernières années, les impôts ainsi «éliminés» ont atteint en tout 3,2 millions de francs, soit environ 800.000 fr par année, soit encore 0,8% du rôle d'impôt total. La part des impôts ordinaires est à peu près

de moitié, soit 0,4% de l'imposition totale.

Les pertes étaient parfois plus importantes, en matière d'impôt sur le gain de fortune, avant que la nouvelle loi fiscale déploie ses effets. L'hypothèque légale qu'elle instaure en faveur du paiement de cet impôt permet, en effet, à l'Etat de le récupérer auprès de l'acheteur, si le vendeur fait défaut. C'est ainsi que la perte moyenne de 170.000 francs entre 1989 et 1991 est tombée à 8000 francs en 1992.

PERTES SUR JUGEMENTS

Une part importante des pertes globales concerne les jugements, en moyenne annuelle: quelque

210.000 francs de perte. Cette catégorie concerne toute créance de l'Etat, non fiscale et qui n'a pas pu être récupérée, suite à une décision judiciaire notamment.

De 1989, à 1992, toutes ces éliminations d'impôts ont été compensées dans les comptes par un prélèvement sur une réserve spéciale constituée dans les années antérieures. Mais cette réserve ne contient plus que 300.000 francs aujourd'hui, de sorte que, à l'avenir, les éliminations d'impôts seront portées dans les comptes de l'Etat et aggraveront d'autant l'excédent de dépenses de l'année en cours. (vg)

Permis de construire

Le droit et la pratique

En raison des changements juridiques survenu en matière de droit de la construction et de l'aménagement du territoire, le Service de l'aménagement du territoire (SAT) a mis sur pied deux séances d'information. Une a eu lieu dernièrement à Glovelier, l'autre se tiendra demain à Porrentruy.

Ces séances d'information sont destinées en priorité aux élus communaux qui sont chargés de se prononcer sur les demandes de permis de construire ou de traiter l'établissement de plans de zone ou d'autres mesures d'aménagement du territoire.

A Glovelier, après les propos introductifs de M. Dominique Nusbaumer, chef du SAT et du ministre de l'Equipement M. François Mertenat, les participants ont entendu des exposés relatifs aux effets contraignants du plan directeur cantonal, à la révision du plan local et aux démarches à entreprendre en vue de sa mise au point, ainsi qu'au plan spécial requis dans certaines conditions données.

L'après-midi ont été évoquées la question des carrières et des décharges (une planification est en consultation à ce sujet) et la mise au point d'un réseau de chemins de randonnée pédestre et d'un plan des itinéraires cyclables. En fin de journée ont été abordées les questions de détail relatives à la procédure d'obtention des permis de construire et à la question fréquemment posée des dérogations des permis à telles ou telles dispositions légales. Enfin, l'inspecteur des constructions a parlé de la police des constructions qui examine la conformité de celles-ci avec les plans et dénonce au besoin les irrégularités constatées. V. G.

Invalides

Taxe militaire

En réponse au député Pierre Schaller (PDC), le Gouvernement explique qu'il a normalement donné suite à la motion interne de Daniel Gerber (PCSI), qui tendait à demander au fisc fédéral l'exonération du paiement de la taxe militaire pour les invalides. Les rentiers AI n'y sont plus soumis. Un nombre important d'invalides bénéficient d'une exonération totale ou partielle. L'exonération n'est toutefois pas étendue aux invalides qui réalisent un revenu double du revenu minimum.

Quant aux poursuites en cas de non-paiement, elles ne sont pas entreprises si le débiteur, invalide, a été taxé par erreur, ce qui restreint les frais administratifs dans ce domaine. (vg)

SERVICES

SAIGNELEGIER

● PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

● MÉDECINS
Dr Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

● MÉDECINS
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

● MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

COMMUNIQUÉ

Entrepreneurs soucieux

La Fédération neuchâteloise des entrepreneurs (FNE) a siégé récemment à la salle polyvalente de la Rebatta à Chézard. Le comité a été renouvelé et M. Michel Favre a été confirmé dans sa fonction de président.

Lors de son discours, le président de la FNE a notamment abordé l'excès de réglementation et les obstacles administratifs qui sont des freins au secteur de la construction en général et qui ont pour principal effet d'augmenter les coûts des projets.

Il y a, dans le canton, environ 1500 appartements vides, dont 200 en propriété par étage. Par

ailleurs, c'est environ 130.000 m² de surface qui sont immédiatement disponibles pour l'artisanat, l'industrie et le commerce dans la République.

Quant au bonus à l'investissement, il faut espérer que l'aide fédérale portera ses fruits dans un délai rapide. L'évolution des taux d'intérêt et la diminution sensible de l'inflation qui, si elles n'inversent pas la tendance, sont des indicateurs économiques qui vont dans la bonne direction. Malgré tout, la FNE estime que 1993 et 1994 seront deux années très difficiles. Elle espère toutefois la reprise pour 1995.

Dans les perspectives réjouissantes, il y a les travaux routiers

projetés dans la région de la Béroche ainsi que ceux des gorges du Seyon. Il y a également le tunnel de Serrières et, souhaitons-le, le dixième crédit routier.

M. Michel Favre a insisté d'autre part sur le travail effectué par la FNE pour améliorer l'image de marque des entrepreneurs, un effort qui sera payant à terme.

A l'issue de cette assemblée, M. Pierre Hirschy, conseiller d'Etat, chef du Département de la gestion du territoire, a fait part des difficultés financières du canton qui le contraignent à réduire les investissements de près de moitié en deux ans.

(comm)

La montagne n'a pas besoin de la montagne, mais l'homme a besoin de l'homme

Proverbe basque

Les Italiens sont des Français de bonne humeur

Jean Cocteau

FAITS DIVERS

Boveresse

Bus contre auto

M. S. J., de Romanel/VD, quittait le village de Boveresse au volant d'un bus pour se diriger sur Fleurier, hier à 19 h. A la hauteur du Garage Napoli, une collision se produisit avec l'auto de M. D. J., de Tramelan, qui circulait de Fleurier à Couvet.

Lignières

Motocycliste blessé

Un automobiliste de Cressier, M. C. F., circulait chemin des Tannes avec l'intention de traverser la route cantonale pour se rendre dans le centre de la localité, dimanche à 18 h 40. Au cours de cette manœuvre, une collision se produisit avec la moto de M. F. L., de Macolin, qui circulait sur la route cantonale. Sous l'effet du choc, la voiture effectua un demi-tour et s'immobilisa sur le chemin des Rochettes. Le motocycliste chuta. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital Pourtalès.

France voisine

Glissade vertigineuse au Rocher de la Brême

Un lycéen bisontin a eu la frayeur de sa vie dimanche après midi en dévissant dans l'escalade du Rocher de la Brême près d'Ornans.

Avec deux copains, amateurs comme lui de sensations fortes. Il s'était lancé dans l'ascension de cette paroi réputée dans le secteur notamment pour sa multiplicité de voies. Mikael Derout, 16 ans était en tête du petit groupe qui progressait dans une cheminée rocheuse sans être assuré par des cordages.

Alors qu'il se trouvait à une vingtaine de mètres de la base du rocher, le varappeur a brusquement glissé. Mais au lieu de basculer dans le vide il parvenait à freiner sa chute avec les membres en tentant de s'accrocher aux parois de la cheminée. Une descente douloureuse mais heureusement sans conséquences graves. Au pied de la falaise l'adolescent souffrait de contusions multiples aux bras et aux jambes mais il était conscient.

Les pompiers d'Ornans alertés aussitôt par les témoins se portaient à son secours et le transportaient au CHR de Besançon. (p.sch)

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Naissances

Héritier Malik, fils de Héritier Jean-Claude et de Héritier née Kaufmann Francine. - Rohrbach Matthieu, fils de Rohrbach Daniel Thomas et de Rohrbach née Meyer Sabine Marie Thérèse. - Garesus Jonas Guido, fils de Garesus Alain Germain Marie Henri et de Garesus née Bandi Françoise Andrée. - Joaquim Placido Johnny, fils de dos Santos Placido Antonio Joaquim et de dos Prazeres Joaquim Placido Eva Maria. - Bega Alkan, fils de Bega Enver et de Bega née Hajdari Remzije. - Vermot-Petit-Outhenin Jessica, fille de Vermot-Petit-Outhenin Christophe Alain et de Vermot-Petit-Outhenin née Palena Nadia. - Schürch Leila Anthea, fille de Schürch Daniel René et de da Conceicao Schürch née da Conceicao Eugenia de Jesus. - Jeannet Théo, fils de Jeannet Laurent et de Jaquet Jeannet née Jaquet Muriel. - Sandoz Vania Myriam, fille de Sandoz Roland et Sandoz née Loriol Stella Ida Cécile. - Méan Coline Elise, fille de Méan André Philippe Emmanuel et de Méan née Mérieult Laurence Valérie. - Sokoli Luan et Lindita, fils et fille de Sokoli Sulejman et de Sokoli née Michel Mariette Nicole.

Promesses de mariage

Nadarajah Vijayathanan et Sinathurai Thanalatchumy. - Coeudevez Eric et Boegly Sylvie Nathalie Claudine. - Humbert Philippe Vincent et Jeanmaire Sylvie Hélène Mina. - Giauque Eric Pierre et Tendon Anne-Marie. - Porchia Manuel et da Silva Baranita Claudina Maria. - von Känel Vincent René et Jacot Nicole Sylvie.

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

● BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.

● BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.

● PHARMACIE D'OFFICE Fontaine, L.-Robert 13 bis, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

● URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE ☎ 23 10 17 renseignera.

● HÔPITAL ☎ 27 21 11.

NEUCHÂTEL

● PHARMACIE D'OFFICE Soleil, Place Pury, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

● DISCO César's discothèque Di-je, 21 h 30-2 h; ve + sa, 21 h 30-4 h.

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP)
31.712.

Régie des annonces: Publicitas

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Secrétaire général: Roland Graf.

Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.

Secrétariat nuit: Michel Dérans, Daniel Schouwey, Benoît Couchepin, Jacques Mettraux.

Monde et Suisse: Daniel Droz.

A Berne: François Nussbaum.

Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.

La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Denise de Ceuninck, Alain Meyrat.

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.

Littoral: Claudio Personeni, Anouk Ortlieb, Annette Thorens.

Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.

Val-de-Ruz: Simone Ecklin.

Canton du Jura: Michel Gogniat.

Jura bernois: Dominique Eglier.

Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cervino, Gérard Stegmüller.

«Singular»: Sonia Graf.

Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.

Dessinateurs: Elzingre, Tony.

Le Seigneur est ma lumière et mon sauveur,
je n'ai rien à craindre de personne.
Le Seigneur est le protecteur de ma vie,
je n'ai rien à redouter.

Ps. 27. 1

Monsieur et Madame Roger Linder;

Monsieur et Madame Jean-Claude Linder, leurs enfants Patrick et Thierry,

ainsi que les familles Linder, Hofmann, parentes et alliées font part du décès de

Madame

Marie Jeanne LINDER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, marraine, que Dieu a reprise à Lui dans sa 94^e année après un long déclin.

L'incinération aura lieu sans cérémonie.

Le culte sera célébré en la Collégiale de Saint-Imier, mercredi 9 juin à 16 heures.

Domicile de la famille: M. Roger Linder
Ancienne route de Villeret 36A
2610 Saint-Imier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE

J'ai combattu le bon combat
J'ai achevé la course
J'ai gardé la foi.

La famille de

Mademoiselle

Marthe BAILLOD

a le chagrin de faire part du décès de sa chère parente et amie, survenu dans sa 92^e année.

LE LOCLE, le 7 juin 1993.

Le culte sera célébré le mercredi 9 juin, à 16 heures, à la Maison de Paroisse du Locle, suivi de l'incinération sans cérémonie.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: M. et Mme Henri Matile
6, Les Rochettes
2022 Bevaix.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

La conduite d'un homme laisse deviner le fond de son âme.

Huguette et Rémy Donzelot-Duvanel, à Villeret, leurs enfants et petits-enfants, à Mt-Soleil et La Chaux-de-Fonds;

Jean-Jacques et Jeannette Duvanel-Krattiger, à La Sarraz, leurs enfants et petits-enfants, à Genève et Veyrier,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin d'informer du décès de

Monsieur

Charles DUVANEL

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami enlevé à leur tendre affection le 7 juin 1993 dans sa 86^e année, après une pénible maladie supportée avec beaucoup de courage.

Le culte aura lieu en la chapelle du Centre funéraire de St-Georges à Genève, où le corps repose, le jeudi 10 juin à 15 heures.

Domiciles de la famille: Jean-Jacques Duvanel
5, av. du Bosquet
1315 La Sarraz.
Huguette Donzelot
Rue Principale 56
2613 Villeret.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAINT-IMIER

Je dis à l'Eternel:
Tu es mon refuge et ma forteresse
Mon Dieu, en qui je mets ma confiance.

Psaume 91, v. 2

Monsieur Henri Stauffer;

Les descendants de feu Arthur Desaulles-Bäni;

Les descendants de feu Adolphe Stauffer-Saurer,

les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès, dans sa 88^e année, de

Madame

Rosa-Claire STAUFFER
née DESAULES

leur très chère épouse, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 7 juin 1993, au terme d'une longue maladie.

Le corps repose au Pavillon du cimetière.

Culte à la Collégiale de Saint-Imier, mercredi 9 juin à 14 heures.

L'incinération, sans cérémonie, aura lieu au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser au Service d'aide ménagère aux personnes âgées du Vallon de Saint-Imier, 2610 Saint-Imier, ccp 23-6302-0 ou au Service de soins à domicile du Haut-Vallon, 2610 Saint-Imier, ccp 23-3700-0.

Domicile de la famille: M. Henri Stauffer
Passage du Réservoir 1
2610 Saint-Imier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

CERNIER

Que ta volonté soit faite.

La famille de

Madame

Moïsette JEANNERET
née QUINCHEa la tristesse de faire part de son décès survenu jeudi, dans sa 83^e année.

CERNIER, le 3 juin 1993.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile: M. et Mme Frédéric Jeanneret
Rue F.-Soguel 20b
2053 Cernier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS DE

MONSIEUR RODOLPHE STAUFFER

ont ressenti avec émotion combien étaient grandes l'estime, l'affection et l'amitié portées à leur cher papa, grand-papa et arrière-grand-papa.

Ils remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons.

Ils expriment leur profonde reconnaissance.

LES PLANCHETTES, juin 1993.

La Première

6.00 Journal du matin. 6.16 De bouche à oreilles (1). 6.20 L'affaire de tous. 6.28 Bulletin routier. 6.30 Journal des régions et titres de 7.00. 6.42 Découvertes (1). 6.50 Journal des sports. 6.58 A fleur de temps. 6.59 Dons du sang. 7.12 Le kiosque. 7.20 Sur mesure. 7.25 Commentaire d'actualité. 7.30 Journal. 7.38 De bouche à oreilles (2). 7.40 Coup de projecteur. 7.57 Bloc-notes économique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.15 Le kiosque alémanique. 8.20 L'affaire de tous. 8.25 La parole est à vous. 8.30 Journal et cours des monnaies. 8.35 Journal des sports. 8.38 Page classique. 8.41 Découvertes (2). 8.45 Propos de table. 8.50 A l'affiche. 9.05 Les petits déjeuners. 10.05 5 sur 5. La tête au carré. Jeu. 12.00 SAS. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après-midi. 17.30 Journal du soir. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Ligne de cœur (suite). 0.05 Programme de nuit

Espace 2

6.40 Clé de voûte. 7.30 Memento culturel. 8.10 env. Les chemins de traverse. 9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 13.00 Rue des artistes. 13.30 Dessine-moi une histoire. 13.40 env. Musique d'abord. 16.05 Helvétiques. 17.05 L'avenir en jeu. 17.35 Chant libre. 17.45 Bleu comme une orange. 18.00 En quête de disques. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Le son des choses. Vieillesse; le bonheur de vieillir. Lauréat du Grand Prix Paul Gilson 1993. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Musique aujourd'hui. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo

Suisse alémanique

7.00 Morgenjournal. 7.13 Sport. 7.20 Presseschau. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag (W). 8.00 Espresso. 9.00 Memo. Gratulationen. 9.30 Memory. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.30 Baff. 11.05 Hit-Chischte. 11.15 Music-Special. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. Nostalgisches Wunschkonzert. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle-1. Abendjournal. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungs. 18.30 Abendjournal. 19.10 Sporttelegamm. 19.15 Ihr Musikwunsch. 20.00 Familienrat: Das Feierabendvaterspiel. 21.00 A la carte. Die schönsten Titel aus der Radiohitparade 1974. 23.00 Tonspur. 0.00 Nachtclub.

RTN

.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Monsieur Cuisine. 10.00 Flash SSR. 10.30 Astrologie/tarologie. 11.35 Flash Watt. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.30 Sketch. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.20 Agenda. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Tennis Club. 19.30 Musiques. 20.00 Musique et sports. 23.00 Pacific 431. 0.00 Juke-box.

Fréquence Jura

Café des arts
Peintre, sculpteur, musicien: Peter Fürst est l'invité du Café des arts à l'occasion de la double exposition qui lui est consacrée à Saignelégier. Dès 9 heures.

Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'édredon | 6.15 (et 7.15, 9.15) RJB-Info. 7.00 (et 8/9/10.00) Info Pile. 8.05 Matin tonique, jeux et agenda. 9.30 Demotest (nouveau disque). 10.30 Musiques aux 4 vents. 11.00 Faire ou ne pas faire (magazine des familles). 11.30 Les Dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité régionale, activités villageoises. 12.15 RJB-info, journal. 12.30 Midi Première. 12.45 La Bonn'occase (brocante). 13.15 RSR 1. 15.03 Musiques aux 4 vents. 16.15 Rubrique-à-brac. 17.00 Phono «Belle Epoque» Vieux Tubes. 17.30 Titres. 17.45 RJB-info, journal. 18.00 Infos RSR 1. 18.30 Rappel des titres, activités villageoises. 18.45 Vieux Tubes à la carte. 19.30 Antipasto Misto. 21.00 Heavy Metal Fusion. 22.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

8.00 Journal canadien
8.25 **TéléScope (R)**
Le jardin des botanistes... un peu, beaucoup, passionnément
8.55 **Coup d'pouce emploi**
Industrie et agriculture
9.00 **Top models**
9.20 **Spécial cinéma (R)**
10.10 **Magellan (R)**
10.40 **Qui c'est ce garçon? (fin)**
11.30 **Vive les animaux**
Voyage grandeur nature: Anticosti... la nature
11.55 **Starsky et Hutch**
12.45 **TJ-midi**
13.10 **Virginia**
13.35 **Inspecteur Derrick**
14.35 **Têtes en stock**
14.40 **Flair (2/fin)**
Film australien d'Henri Safran (1989)
16.10 **Têtes en stock**
16.15 **La famille des collines**
Le ménestrel
17.05 **Les Babibouchettes et le kangourou**
17.10 **Les aventures de Carlos**
17.40 **L'homme qui tombe à pic**
18.30 **Top models**
18.55 **TéléDuo**
19.05 **Journal romand**
19.30 **TJ-soir**
20.00 **Météo**
20.10 **Comédie, comédie**
Deux justiciers dans la ville
Avec Thierry Lhermitte, Jean-François Stevenin
21.45 **Viva**
Faux comme une cathédrale reconstruite...
22.25 **TJ-nuit**
22.45 **Les trésors du western**

22.50 **Jeremiah Johnson**
Film de Sydney Pollack (USA 1972)
Avec Robert Redford (photo), Will Geer



0.30 **Coup d'pouce emploi (R)**
0.35 **Bulletin du télétexte**

Arte

17.00 **Rock à Berlin**
L'avant-garde chinoise (R)
17.55 **Cinédanse**
Waterproof (R)
19.00 **Rencontre**
19.30 **L'empire déchiré (2)**
L'effondrement de l'union soviétique
20.30 **Journal**
20.40 **Soirée thématique: Histoires de grand nord**
Le vol de l'aigle
20.45 **Film suédois de Jan Troell (1981)**
23.00 **De Colomb à Franklin**
Documentaire de Peer Milger (1992)
23.20 **Sur les traces de Franklin**
1100 kilomètres sur les glaces
0.10 **Snark: Garsoniera**
Film d'animation

CANAL ALPHA +

14.02 Journal régional. 14.25 Neuchâtel: Une promenade dans l'histoire avec J.-P. Jelmini. Le Banneret. 14.31 La météo régionale. 14.35 Aujourd'hui l'espoir: La bible et la santé (2). Dr Christian Klopfenstein fait un parallèle entre nos soucis de santé et la vérité biblique. 20.02 Reflets du Littoral: Bertrand Piccard, le vol sur l'Atlantique. 20.30 Cuisine express chez Cécile Tattini. Savarins de champions de saison. 20.40 A bâtons rompus avec Ursula Tissot, aumônier de l'hôpital du Val-de-Travers.

TF1 France 1

6.00 Côté cœur
6.27 Météo
6.30 Club mini - Zig zag
6.58 Météo
7.00 TF1 matin
7.25 Club Dorothée avant l'école
8.28 Météo
8.30 Télé shopping
9.00 Hôpital Central
9.25 Haine et passions
10.10 Santa Barbara
10.35 Rire en boîte et boîte à rire
10.45 Tribunal
11.20 Tournez... manège
11.50 La roue de la fortune
12.20 Le juste prix
12.55 A vrai dire
13.00 Le journal
13.30 Météo
13.32 Bourse
13.35 Les feux de l'amour
14.30 La loi est la loi
15.20 Hawaï police d'état
16.20 Une famille en or
16.45 Club Dorothée
17.50 Le miel et les abeilles
18.20 Hélène et les garçons
18.50 Coucou c'est nous!
19.50 Le Bébête Show
20.00 Le journal
20.35 Résultats du tiercé/quarté/quinté
20.40 Météo

20.45 **Ciné mardi: La reine blanche**
Film de Jean-Loup Hubert (1991)
Avec Catherine Deneuve, Richard Bohringer

22.35 **Durand la nuit**
0.25 **Le club de l'enjeu**
1.00 **Le Bébête Show**
1.05 **TF1 nuit/Météo**
1.10 **Reportages (R)**
Brigade des mineurs
1.35 **TF1 nuit**
1.45 **L'homme à poigne (1/7)**
2.40 **TF1 nuit**
2.50 **On ne vit qu'une fois**
3.10 **TF1 nuit**
3.20 **Histoire des inventions (2/6)**
Inventer le monde
4.15 **TF1 nuit**
4.20 **On ne vit qu'une fois**
4.40 **TF1 nuit**
4.50 **Musique**
5.10 **Histoires naturelles**
Les nouveaux Mohicans

TCR Téléciné

14.25 **Ciné-jeu**
14.30 **Au fil des mots**
14.55 **Le chien de l'enfer**
Film de Curtis Harrington (1980)
A16.30 **Cinéma scoop**
16.55 **Ciné-jeu**
17.00 **Les modernes**
Film d'Alan Rudolph (1988)
19.00 **Ciné-jeu**
19.05 **Edito**
19.10 **Au fil des mots**
19.35 **Les deux font la loi**
20.00 **Jo rétro**
20.05 **Ciné-jeu**
20.10 **La dahlia noir**
Film de Joseph Pevney (1975)
21.45 **Montreux Jazz Festival**
22.10 **Ciné-jeu**
22.15 **Edito (R)**
22.25 **Confessions d'un barjo**
Film de Jérôme Boivin et Jacques Audiard (1992)
23.45 **Cinéma scoop**
0.10 **Aldo tous risques**
La guigne (2/4)

Eurosport

8.30 Reebok Step Aerobics. 9.00 Golf: British Masters, Woburn. 10.00 Basketball: Footlocker Intercontinental Cup, Semi Finals. 12.00 Free Climbing: World Cup, Toulon. 13.00 Football: Eurogoals. 14.00 Tennis: French Open. 17.00 Sailing: Magazine. 18.00 Football: Eurogoals. 19.00 Eurofun. 19.30 Eurosport News. 20.00 Eurotennis: Magazine. 22.00 Basketball: Footlocker Intercontinental Cup, Final. 23.00 Ice Hockey: Stanley Cup. 1.00 Eurosport News

France 2

5.55 Salut les copains
6.30 Télématin
8.30 Amusement vôtre
8.55 Amour, gloire et beauté
9.20 Matin bonheur
11.15 Flash info
11.20 Motus
11.50 Pyramide
12.25 Que le meilleur gagne
12.59 Journal/Météo
13.45 Le renard
Acte criminel
14.40 La chance aux chansons Variétés
15.40 Tiercé en direct de Chantilly
15.55 Des chiffres et des lettres
16.25 Les deux font la paire
17.10 Giga:
17.15 Plateau
17.20 La fête à la maison
17.45 Seconde B
18.10 Plateau
18.25 L'équipée du poney express
19.15 Que le meilleur gagne plus
20.00 Journal
20.35 Journal des courses/Météo

20.50 **Quelques jours avec moi**
Film de Claude Sautet (1988)
Avec Sandrine Bonnaire, Daniel Auteuil (photo)



23.00 **Bas les masques**
J'ai épousé un héros
0.10 **Journal/Météo**
0.30 **Le cercle de minuit**
1.35 **Jamais sans mon livre**
2.35 **Savoir plus (R)**
3.55 **Un avion sous la mer**
4.25 **24 heures d'info**
4.40 **Pyramide (R)**
5.05 **La chance aux chansons (R)**

M6

7.00 **M6 express**
7.05 **Contact 6 manager**
7.10 **Boulevard des clips**
8.00 **M6 express**
8.05 **Boulevard des clips**
9.00 **M6 express**
9.05 **M6 boutique**
9.30 **Boulevard des clips**
10.00 **M6 express**
10.05 **Boulevard des clips**
10.45 **M6 express**
10.55 **Docteur Marcus Welby**
11.45 **M6 express/Météo**
11.55 **Papa Schultz**
12.25 **La petite maison dans la prairie**
13.25 **Jim Bergerac**
14.10 **Destination musique**
Fan club: Patrick Bruel
17.00 **Multitop**
17.30 **Les aventures de Tintin**
18.00 **L'homme de fer**
19.00 **Les rues de San Francisco**
19.54 **6 minutes**
20.00 **Cosby show**
20.35 **Le mardi c'est permis**
20.45 **Rock'n'Roll mom**
maman connaît la musique
Téléfilm américain de Michael Schultz
Avec Dyan Cannon, Michael Brandon
22.30 **Mission impossible**
23.25 **Le temps de naître**
Document
0.20 **6 minutes**
0.30 **Flashback**
0.55 **Boulevard des clips**
2.00 **Culture pub**
2.25 **Les défis de l'océan**
La planète vivante
3.20 **E - M6**
3.45 **Cigales de France**
Documentaire
4.10 **Cargo de nuit**
5.05 **Fréquentstar**
6.00 **Les enquêtes de capital**

France 3

7.00 **Premier service**
7.30 **Bonjour les petits loups**
8.00 **Continental**
9.30 **L'homme et la nature**
10.00 **Euro 3**
10.25 **Parole d'école**
10.55 **Espace entreprises**
11.00 **Carré vert**
11.15 **Le jardin des bêtes**
11.45 **La cuisine des mousquetaires**
12.00 **12/13**
12.05 **Le programme de votre région**
12.30 **Editions régionales**
12.45 **Edition nationale**
13.00 **Benny Hill**
13.30 **Français, si vous parliez**
14.30 **Dona Beija**
15.00 **Dynastie**
15.50 **La croisière s'amuse**
16.40 **Zapper n'est pas jouer**
18.00 **Une pêche d'enfer**
18.25 **Questions pour un champion**
18.55 **Un livre un jour**
19.00 **19/20**
19.09 **Editions régionales**
19.31 **19/20 (suite)**
20.15 **Hugo délire**
20.15 **La classe**
20.40 **Hugo délire**
20.45 **Racket au lycée**
Avec Tristan Calvez, Sylvie Genty
21.45 **Planète chaude**
Volcans, la passion des Kraft
22.40 **Soir 3**

23.05 **Chimère**
Film de Claire Devers (1989)
Avec Béatrice Dalle (photo), Wadec Stanczak



0.35 **Continental**
1.20 **Portée de nuit**

TV 5 Europe

6.00 **Peau de banane**
6.25 **Télématin**
7.30 **Télématin (suite)**
7.55 **Flash canal infos/Météo**
8.00 **Journal télévisé canadien**
8.25 **Flash canal infos/Météo**
8.30 **Le jardin des bêtes**
8.55 **Flash canal infos**
9.00 **Enjeux/Le point (R)**
10.00 **Espace francophone**
10.30 **Azimuths**
11.00 **Reflets, images d'ailleurs**
11.55 **Flash canal infos**
12.00 **La chance aux chansons**
12.40 **Météo**
12.45 **Journal télévisé suisse**
13.15 **Peau de banane (R)**
13.40 **Cinéma**
L'homme de cendres (R)
15.20 **Spécial cinéma (R)**
16.00 **Journal TV5**
16.15 **Vision 5**
16.30 **Une pêche d'enfer**
16.55 **Bouffée de santé**
17.20 **La cuisine des mousquetaires**
17.35 **Le jardin des bêtes**
18.00 **Questions pour un champion**
18.30 **Journal/Météo**
19.00 **Le jeu des dictionnaires**
19.30 **Journal télévisé belge**
20.00 **Nord-sud**
Magazine
20.30 **Tell quel**
21.00 **Journal télévisé français**
21.00 **Envoyé spécial**
23.00 **Bouillon de culture**
0.00 **Journal télévisé français**
0.30 **Planète musique (R)**
1.40 **La chance aux chansons (R)**
2.15 **Enjeux/Le point (R)**
3.15 **Espace francophone (R)**

Suisse alémanique

8.00 Schulfernsehen: Wie ein Song entsteht. 9.00 TAFnews. 9.05 TAFjob. 9.10 Die Springfield-Story. 9.50 TAFpflanzen. 10.00 Risiko (W). 11.00 TAFnews. 11.05 Abenteuer heute: Nicole und die Riesenotter. 11.55 TAFthema. 12.10 Lassies neue Freunde: Walden. 12.35 TAFminigame. 12.45 taf- taf. 13.00 TAFnews. 13.05 Lindenstrasse. 13.35 Polizeiinspektion 1: Die grosse Oper. 14.00 Elvis The King. Amerik. Spielfilm. 15.40 Trickfilm. 15.50 TAFminigame. 16.00 TAFnews. 16.05 Fundus. Highlights aus dem Archiv des Schweizer Fernsehens DRS. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. Das Spielhaus. 1.2. Papagei. 17.15 Kidz. Kindermagazin. 17.40 Istorjia da buna notg/Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Das Buschkrankenhaus. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Derrick. Krimiserie. 21.05 Kassensturz. 21.35 Uebriegen... 21.50 10 vor 10. 22.15 Der Club.

Suisse italienne

6.30 TextVision. 8.00 Euronews. (italiano/francese). 12.05 La lupoteca. 12.30 Vicini troppo vicini. 13.00 TG tredici. 13.10 Rebus (R). 13.45 Un uomo in casa. 14.10 Terra X: Luoghi magici della Canarie. 14.55 TextVision. 15.00 Ciclisto: Giro d'Italia. 16. tappa: Lumezzane Borgo Val di Taro. Cronaca diretta. 16.40 Woody Woodpecker. 16.50 Il disprezzo. 17.30 Tivutiva? Per i ragazzi di ogni età. Mission Top Secret (21). 18.00 Circo Humberto. TG Flash. 19.00 Il quotidiano della Svizzera italiana. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 T.T.T. Professione: altruismo. 21.25 Un caso per due. 22.30 TG sera. 22.45 Cronache parlamentari. 22.55 Musicalmente con Herbert Pagani. 23.45 TextVision

Allemagne 1

14.00 Tagesschau. 14.02 Für Kinder: Floris Zapp Zarapp. 14.30 Spuk von draussen (1/9). 15.00 Tagesschau. 15.03 Für Kinder: Mick's Tour. 15.30 Nachmittagsmagazin. 16.00 Tagesschau. 16.03 Talk täglich. 16.30 Medizinisch Centrum West, Amsterdam. 17.00 Tagesschau. 17.05 punkt 5 - Länderreport. 17.15 Die Dünnbretthörner. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Praxis Bülowbogen. 18.50 Tagesschau-Telegramm. 18.55 Grossstadtrevier. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Oppen und Ehrlich (10). 21.04 Tagesthemen-Telegramm. 21.05 Pleiten, Pech + Pannen. Deutschlands lustigste Videofilme. 21.30 Plusminus. Wirtschaftsmagazin. 22.05 Golden Girls. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Boulevard Bio. 0.00 Magnum. 0.45 Tagesschau. 0.50 Ein Hauch von Sinnlichkeit. Amerik. Spielfilm. 2.40 ZEN - Irlands Westen.

RAI

14.00 Io, grande cacciatore. Film di Anthony Harvey. 15.50 DSE: Centomulti. Documenti. 16.20 Avventura estate. 17.40 Oggi al Parlamento. 17.45 TG 1 Auto. 18.00 Telegiornale - Appuntamento al cinema. 18.15 Patente da campioni. Gioco a quiz. 18.50 Quelli del giro. Rubrica. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Le avventure del giovane Indiana Jones. Sceneggiato. 22.25 Telegiornale - Linea notte. 22.40 A carte scoperte. 0.00 TG 1 - Che tempo fa. 0.30 Oggi al Parlamento. 0.40 Mezzanotte e dintorni.

tve

14.10 No te rias que es peor. 14.35 Magazine: Te espero en Madrid. 15.00 Telediario. 15.30 Telenovela: Amor prohibido. 16.20 El show de la 1a. 17.15 El menú de cada día de Karlos Arguiñano. 17.35 Pinnic. 18.30 Aventuras de Long John Silver: La perla rosa. 19.00 Telenovela: Los diamantes de la muerte. 19.45 La colodra. 20.00 Pasa la vida. 21.00 Telediario. 21.30 Ven al Paralelo. 23.00 Tal cual. Talk-show. 0.30 Telediario internacional

RTP

18.30 RTPi júnior. 19.00 Rosa-dos-ventos. Magazine. 19.30 Passerelle. Telenovela. 20.00 Telegiornal. 20.30 A banqueira do povo. Telenovela. 21.15 La em casa... tudo bem. Comédia com Raul Solnado. 21.45 22.45 Frente a frente. Debate

Les usagers et les régions doivent prendre leur sort en main

Trafic régional sur le gril

Ce qui manque le plus à l'heure actuelle dans notre pays, c'est la faculté de réflexion et de prospective. Cette fonction qui devrait revenir naturellement au Parlement fédéral, cénacle supposé réunir les élites du pays, n'est plus exercée, abandonnée qu'elle est par des représentants de groupes de pression plus préoccupés de leurs petits intérêts péculniaires que de l'intérêt général.

On ne saurait donc trop encourager les groupes de réflexion qui s'attèlent aux grands dossiers de l'heure pour débroussailler les allées encombrées de préjugés et d'égoïsmes. A ce titre, les travaux menés ce week-end par la Coordination des partis socialistes romands à La Chaux-de-Fonds ont été un modèle de sérieux et de rigueur. Pour nourrir le débat portant sur l'avenir du trafic régional, trois hôtes avaient été invités: Philippe Gauderon, sous-directeur de l'Office fédéral des transports (OFT); Michel Béguelin, conseiller national, vice-président de la commission des transports du Conseil national et syndicaliste des cheminots; Véroni-

que Gosteli, de l'Association «Liaison» du Val-de-Travers, tous trois réunis sous la présidence de Bernard Soguel, député, membre du Conseil des transports neuchâtelois.

Si l'objet de cette journée d'étude était consacré au trafic régional, les débats ne se sont pas limités à ce thème unique, mais ont largement débordé sur les transports publics en général, notamment Rail 2000, Transversales alpines, Cargo domicile, Swissmetro et Swissair.

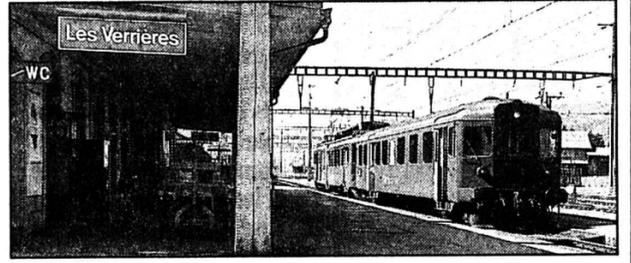
On ne reviendra pas sur les thèses du «Livre vert» qui n'ont suscité que colère et déception dans les régions marginales du pays. Le rapport se montre tout simplement irresponsable dans les conclusions tirées sur l'avenir de lignes régionales dont les coûts ne sont pas analysés de manière équitable, puisque l'endettement très lourd de la région fédérale pèse de tout son poids sur une exploitation demeurant raisonnable.

RUINE DU PAYS

Le nouveau porte-parole du groupe socialiste au Grand Conseil neuchâtelois, Jean-Jacques Delémont, a eu des mots très durs pour la politique fédérale des transports, en s'adressant au représentant de l'OFT: «Vous êtes l'acteur d'une tragédie menant le pays à la ruine sociale, économique et politique, car la Suisse n'existe que par l'irrigation des nœuds de commu-

nication; le pays de demain ne saurait se construire sur le seul grand axe Genève - Zurich; enfin la centralisation envisagée des transports conduira à la désertification des régions périphériques. Dans ce mode de faire, on oublie la valeur des investissements et c'est une erreur monumentale que de vouloir calculer le coût des infrastructures par segments, tous les économistes, fussent-ils tenants du libéralisme, s'accorderont sur ce point.»

Mission impossible? Philippe Gauderon ne se laisse pas abattre par la douche froide. Il place beaucoup d'espoirs dans l'étude menée sur l'avenir de la ligne du Tonkin (Saint-Maurice - Saint-Gingolph). Il souhaite que les autorités valaisannes qui s'élèvent avec force contre le transfert de la desserte du rail à la route, participent activement aux travaux, mais acceptent aussi de subvenir financièrement à l'exploitation de la ligne. Peut-être serait-il bon que la région bénéficie d'un budget et la gère économiquement avec tous les partenaires intéressés (CFF, PTT et compagnies privées). C'est une idée qui fait d'ailleurs son chemin, car les régions et les cantons sont beaucoup plus proches des problèmes et de la demande des usagers que la grande région. Si l'on trouve un accord avec toutes les parties, cette solution pourrait être un cas d'école.



Le train ne s'arrête plus aux Verrières

Il y a volonté délibérée de démanteler les liaisons franco-suisse transjurassiennes pour faire de ces régions la périphérie de la périphérie. (Impar-De Cristofano-a)

On peut se demander pourquoi un tel vent de panique a soufflé sur le Parlement et le Département fédéral des transports. Michel Béguelin analyse très bien le phénomène. La classe politique «raisonnable» est parvenue à un consensus pour estimer à deux milliards de francs environ le soutien fédéral des transports publics. Or les grands projets que sont «Rail 2000» et les NLFA (Transversales alpines) vont porter la dette des CFF de 13 milliards à l'heure actuelle à 30 milliards. (On pourrait d'ailleurs s'interroger à juste titre sur le mode de financement de tels investissements d'intérêt national).

Bref, on a craint dans les hautes sphères un dérapage des déficits et l'on n'a pas trouvé meilleur moyen que de tailler dans les mailles les plus vailles

du filet, qui proportionnellement n'étaient pas les plus coûteuses.

TRAVAIL DE SAPE

«Ce n'est pas par hasard que l'on s'efforce de fermer ligne après ligne toutes les liaisons franco-suisse et notamment transjurassiennes, poursuit Michel Béguelin. Les liaisons par TGV se portent heureusement bien par Vallorbe et Pontarlier. Mais on connaît la détérioration des conditions de desserte dans le Val-de-Travers, les grandes incertitudes qui pèsent sur la liaison Le Locle - Besançon et la suppression pure et simple de la ligne Delle-Belfort, sans moyen de substitution. Bref, tant en Suisse qu'en France, on condamne l'arc jurassien à n'être plus que la périphérie de la périphérie.» B.I.N.

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

● ABC (☎ 23 72 22)
Les disparus de Saint-Agil (de C. Jaques avec M. Simon), 12 ans, ma, me, 20 h 30.

● CORSO (☎ 23 28 88)
Les visiteurs (de J.-M. Poiré avec C. Clavier), pour tous, tous les jours 21 h, me aussi 16 h 40. Monsieur le député (de J. Lynn avec E. Murphy), pour tous, tous les jours 18 h 45.

● EDEN (☎ 23 13 79)
Proposition indécente (de A. Lyne avec R. Redford), 12 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h.

● PLAZA (☎ 23 19 55)
Chute libre (de J. Schumacher avec M. Douglas), 16 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h, me aussi 16 h.

● SCALA (☎ 23 19 18)
La leçon de piano (de J. Campion avec H. Hunter), 12 ans, toutes les séances en V.O., tous les jours 18 h, 20 h 30, me aussi 15 h 30.

NEUCHÂTEL

● APOLLO 1
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Chute libre (de J. Schumacher avec M. Douglas), 16 ans.

● APOLLO 2
17 h 45 en V.O., Fiorile (de P. et V. Taviani avec M. Vartan), 12 ans. 15 h, 20 h 30, Toxic Affair (de P. Eposito avec I. Adjani), 12 ans.

● APOLLO 3
15 h, 20 h 45, Ma saison préférée (de A. Téchiné avec C. Deneuve, D. Auteuil), 12 ans. 18 h, Amarcord (de Fellini avec Magali Noël).

● ARCADES
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Proposition indécente (de A. Lyne avec R. Redford), 12 ans.

● BIO
15 h, 17 h 45, 20 h 30, toutes les séances en V.O., Le voyage (de F.-E. Solanas avec W. Quiroz), 12 ans.

● PALACE
15 h, 18 h en V.O., 20 h 30, Bodyguard (de M. Jackson avec K. Costner), 12 ans.

● REX
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Les survivants (de F. Marshall avec E. Hawkes), 12 ans.

● STUDIO
15 h, 17 h 45, 20 h 15, toutes les séances en V.O., La leçon de piano (de J. Campion, avec H. Hunter), 12 ans.

COUVET

● COLISÉE
20 h 30, Les nuits fauves (de et avec C. Collard), 18 ans.

SAINT-IMIÉ

● ESPACE NOIR
relâche.

TRAMELAN

● CINÉMATOGAPHE
relâche.

Accrochage de Grégoire Muller à la Villa turque

Conjonction de deux rêves

C'est en voisin et en artiste de renommée internationale que Grégoire Muller a pris possession des murs de la Villa turque. Dans le plus grand respect d'une harmonie née du rêve d'un encore tout jeune architecte, Le Corbusier.

L'exposition des œuvres du Chaux-de-Fonnier d'adoption Grégoire Muller est un rêve de peintre dans une architecture de rêve. Elle a été dévoilée jeudi, lors d'un vernissage très fréquenté.

MURS HABILLÉS

L'artiste a longtemps pensé la manière d'habiller les murs de la célèbre maison aux allures méridionales, inondée de lumière. «Jouissant d'une totale liberté, j'ai mis les tableaux et sculptures dont je m'entourerais si je devais vivre ici.»

Citrons, poivron, poissons, (un clin d'œil au contemporain du maître Blaise Cendrars), sculpture: l'artiste a orné le grand vestibule d'œuvres domestiques. Dans les chambres à coucher, des toiles à sujets phalliques. Dans les boudoirs, des portraits-chocs, grandis par l'exiguïté des lieux. Et puis, les



«Tadjik», 1989-92, huile sur toile, collection privée. Une œuvre du salon Soleil (sp)

toiles (jute à chevrons) et travaux sur papier porteurs de messages culturels ou politiques.

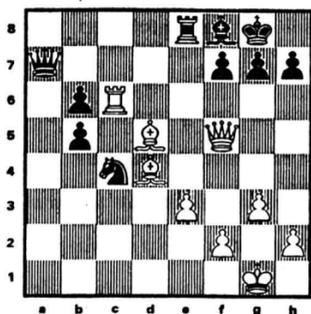
Ainsi revêtue, la Villa turque amplifie son serein rayonnement. Nous en reparlerons dans notre édition de *Singulier* du 16 juin prochain. (sg)

● La Chaux-de-Fonds
Villa turque

Grégoire Muller
Peintures et sculptures
Jusqu'au 23 juillet.
sur rendez-vous
(tél. 039/23 52 32)

ÉCHECS

Chronique No 301



K.O. debout!

La position noire semble pourtant solide, dans cette partie Sorri-Hurme, disputée à Helsinki en 1983. Et pourtant... les Blancs au trait trouvent une ouverture dans la défense noire et provoquent l'abandon adverse en deux coups seulement. Comment faut-il s'y prendre?

Solution de la chronique No 299

1... Te3!! 0-1. Si 2. F×e3 f×e3+ etc. Le coup gagnant des Noirs est meilleur que 1... Te2, qui gagne aussi après 2. D×e2 e3+ gagne la Dame, et si 2. R×e2 D×g2+, suivi de 3... g×f3. Mais c'est plus long!

TV-À PROPOS

CP 387... dernière!

On liquide, actuellement, à la TSR: «Bermuda» qui n'avait, paraît-il pas trouvé son public, passe à la trappe, remplacé par rien, pour mieux préparer la télévision de demain, qui s'appellera peut-être «Hélène et les garçons». Mais son budget servira à «Grand air», une émission d'aventures dans la nature!

«Case postale 387», quant à elle, vient de connaître sa dernière heure (TSR, jeudi 3 juin 1993). Mais qui donc voulait la mort de Roland Rabbit, né Goerg, cet impertinent lapin? Un monsieur tout en noir, avec un nez busqué, un rire sardonique, porte-parole de... la direction des programmes; un pasteur jurassien; un curé valaisan; M. Glutz; un méchant critique... Biffer ce qui ne convient pas! Remplacé par quoi, cette «Case postale»? Par quelques minutes donnant lecture et considérations sur une lettre de téléspectateur, choisie parmi les soi-disant centaines à recevoir ou tirée au sort? On verra plus tard...

CONTACT

A l'origine, «CP 387» était une émission de contact, de dialogue même, avec les «clients». Car si les PTT transforment leurs usagers en clients qui doivent attendre de plus en plus longtemps devant des guichets de moins en moins nombreux à être ouverts, la TSR en fait autant avec ses téléspectateurs chargés de faire marcher l'audimate à tout âge, à la demande desquels on pourrait bien offrir bientôt les garçons de la belle Hélène.

«CP 387» avait reçu l'impossible mission, puisque l'avis «A» était aussitôt contredit par l'avis «Non-A», alors qu'un troisième pouvait appuyer sur le pour de A et le contre de Non-A... ou le contraire. Alors, bien vite, on s'est un peu amusé de ces contradictions sans surprises, on s'est mis à goriller certains «clients», y compris ceux qui passaient remarques ou injures par téléphone. L'échec était inscrit dans le principe d'un impossible dialogue.

DÉRAPAGE?

Peu à peu, les équipes qui se sont succédé pour faire «CP 387» ont dévié - dérapé? - vers autre chose, une émission de variétés originale par elles écrite et mise en scène. Avec Roland Goerg, qui s'est dévoué une vocation d'humoriste à froid, c'est même devenu une (assez) bonne émission de divertissement, avec des vertus de délire, d'absurde, de goût parfois volontairement douteux et des défauts - faire trainer en longueur des chansons - plus proches des anciens exploits de Mermét-Monnet-Lolita que du «Fond de la corbeille». Dans la petite dernière apparut en rousse incendiaire une inattendue Nicole Métral, un Serge Gainsbourg bourré, une Brigitte amoureuse, une Liza Minelli travestie en Marlène Dietrich. On va regretter l'émission de variétés un peu folle de ce Goerg chargé à son tour d'un impossible dialogue...

Freddy LANDRY



Liza Minelli
Apparition dans CP 387 (RTSR)

Vivre à La Chaux-de-Fonds vers 1870 (I)

Durs à la tâche, mais bons vivants!

Durant la seconde moitié du XIXe siècle, le Grand Village (c'est ainsi qu'on appelle La Chaux-de-Fonds) se mue en une véritable cité industrielle. Le journal manuscrit de Charles-Eugène Tissot occupe une place de choix parmi les documents qui évoquent la vie dans la ruche horlogère.

Par
Raoul COP

DEMAIN
les droits de
l'homme

UN TOIT
N'A PAS DE PRIX

La rareté et la cherté des logements reviennent à la façon d'un leitmotiv dans les écrits de Tissot. De 1850 à 1880, le Grand Village absorbe en moyenne 300 habitants supplémentaires par an, mais la construction ne suit qu'à grand-peine.

L'une des raisons de ce retard est la faillite de la compagnie de chemin de fer du Jura Industriel, survenue en 1861 (ligne Neuchâtel-Le Locle), compagnie à laquelle les deux villes du Haut avaient apporté un soutien financier considérable. Depuis, La Chaux-de-Fonds gémit sous le fardeau d'une dette colossale et l'augmentation massive des impôts a eu pour conséquence un ralentissement des investissements immobiliers.

Un ouvrier qui ne gagne que 1500 à 2000 francs par an doit dépenser la moitié de cette somme pour son loyer! Tissot s'indigne à ce propos:

Mon frère s'est vu demander cette semaine même 900 fr. pour un logement de trois pièces à la rue du Doubs, derrière l'Eglise allemande, le loyer payable par trimestres à l'avance et défense au locataire d'avoir des enfants. (...)

Les sociétés de construction n'ont pas encore pallié le mal par la raison qu'elles voient avant tout dans leur entreprise une affaire de gros rapport.

Un poème de notre chroniqueur évoque plaisamment la question:

Et puis, si l'on pouvait pour cela vivre à l'aise: Mais non, vous n'osez pas remuer une chaise, Fermer fort une porte ou mettre des souliers Dont le contact pourrait salir les escaliers.

Et c'est bien pire encore, si le pauvre ménage Compte dans son actif des enfants en bas âge. Plus d'un de ces mortels, possesseurs de maisons, A cause des enfants, vous chasse sans façons. Faudrait-il donc, hélas! extrémité trop dure! Tordre le cou tout net à sa progéniture Pour avoir un logis, un piètre appartement, Et n'être pas sans cesse en déménagement?

Par ailleurs, les salaires ne sont généralement perçus qu'à la Saint-Martin (11 novembre) et à la Saint-Georges (23 avril). Ces deux termes voient aussi le paiement des fournisseurs et les déménagements.

R.C.

négociants israélites fort nombreux à La Chaux-de-Fonds. Ils dominent le marché et font argent de tout, achetant le bon et le mauvais. Leur principal article est cependant la marchandise courante ordinaire.»

ONZE HEURES À L'ÉTABLI
Employé comme comptable dans un comptoir d'horlogerie, Tissot doit à son employeur onze heures par jour et six jours par semaine. C'est le lot de beaucoup d'horlogers et ceux qui travaillent peuvent dépasser les septante heures hebdomadaires!

En 1869, les graveurs en grève revendiquent la journée de dix heures. Ils finiront par obtenir satisfaction. On sait que les graveurs, ainsi que les monteurs de boîtes d'or, étaient parmi les mieux payés, les mieux organisés et les plus remuants des travailleurs de l'époque.

AVANT LA FABRIQUE

Des descriptions publiées à l'époque donnent un tableau saisissant de la jeune cité. «Il n'existe plus d'horlogers proprement dits sachant fabriquer une montre de toutes pièces; il faut au contraire que celle-ci passe de mains en mains, d'ateliers en ateliers avant d'être achevée et c'est environ en cent trente mains différentes que doit s'arrêter une montre à répétition.

«Les ateliers sont si nombreux qu'à peine est-il une maison du village où il ne s'en trouve de petits ou de grands. Partout on travaille, on scie, on lime ou on martèle, on tourne ou on polit. Les commissionnaires affairés ou chargés des traditionnels cartons bleus arpentent les rues du matin au soir, courant d'ateliers en ateliers. (...)

«Il est à croire qu'il se fabrique maintenant encore à La Chaux-de-Fonds 300.000 à 400.000 montres ordinaires par an, et au moins 1000 chronomètres parmi lesquels une douzaine de montres marines.»

«Le fabricant d'horlogerie porte le nom d'établissement; son bureau est un comptoir et ses employés principaux sont des visiteurs, horlogers en général instruits et habiles, qui sont chargés d'examiner la qualité et la bonne exécution des parties de la montre qui reviennent des différents ateliers où des spécialistes les confectionnent.»

«La plus grande, ou du moins la plus intéressante partie des affaires, passe par les mains des

L'HOMME
AVANT LA MACHINE

Les horlogers neuchâtelais s'opposèrent opiniâtement à la modernisation des procédés de fabrication. Tissot signale un épisode de cette résistance en 1872:

On dit que les ouvriers de l'atelier Fritz Perret au nombre d'une vingtaine l'ont abandonné parce qu'il a introduit dans la fabrication des boîtes d'or une machine qui fait beaucoup d'ouvrage et façonne fort bien les boîtes. Les ouvriers n'entendent pas que leur état soit livré aux machines, et comme ils ont pris l'engagement formel de ne pas entrer dans des ateliers où fonctionneraient des machines.

Aux alentours de 1870, on est encore loin de suivre l'exemple des Etats-Unis, où des fabriques produisent en série de grandes quantités de montres au moyen de machines.

Un article paru dans la Feuille d'Avis des Montagnes en 1859 a pourtant déjà décrit la manufacture de Waltham (Massachusetts). Mais il en faut davantage pour semer le doute.

Les ventes à destination des Etats-Unis ont beau s'effondrer, le Loclois Edouard Favre-Perret a beau peindre le diable sur la muraille à son retour de l'Exposition universelle de Philadelphie en 1876: le progrès ne s'introduit que lentement et les ateliers resteront longtemps de petite taille, particulièrement à La Chaux-de-Fonds.

LE POIDS
DE LA TRADITION

Voici l'analyse de Tissot:
Notre esprit de routine est la cause première de ce redoutable état de chose. Ensuite viennent les fraudes nombreuses commises par des négociants peu scrupu-

leux qui ont trompé sur le titre et même ont vendu pour de l'or, de l'argent et même du métal simplement doré, revêtu de poinçons de garantie. Pour remédier au danger qui nous menace il faudrait agir immédiatement et avec ensemble. Malheureusement je crains beaucoup qu'il ne soit rien fait. Le premier moment d'émotion passé, les gens diront que M. Favre est un trembleur, un homme d'exagération et qui a vu à travers une loupe. Puis la jalousie de nos fabricants sera certainement un obstacle majeur à des mesures d'ensemble.

Enfin si notre industrie ne devait se relever que par l'introduction du système manufacturier, on se trouverait en présence d'un problème bien difficile par la raison que nos populations n'ont point l'habitude de ce régime qui bouleverserait leur économie sociale et entraînerait les plus graves conséquences.



La Chaux-de-Fonds

Allégorie consacrée à la Fête fédérale de gymnastique de 1872

(Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds)

Savoir s'offrir du bon temps

LES DÉBITS DE BOISSON

Après une journée passée derrière son établi, l'ouvrier a besoin de se distraire en joyeuse compagnie. Aussi fréquente-t-il volontiers le soir l'un ou l'autre des quelque 120 établissements publics que compte la métropole horlogère: cafés, restaurants, estaminets, pintes, brasseries et cercles. Tous font d'excellentes affaires!

Le samedi soir, le dimanche et parfois encore le lundi, les Chaux-de-Fonniers se pressent aussi dans les nombreux débits de boissons des environs, entre hommes ou en famille. Tissot les connaît bien:

L'ouvrier plus chargé de moutards que d'écus Et qui ne peut chez lui toujours rester reclus N'a-t-il pas Gibraltar, Bel-Air et les Combettes, Les Convers et le Crêt, le Raymond, les Planchettes, Tous ces endroits enfin où l'on peut s'amuser, Avoir vin et beignets sans beaucoup dépenser.

Quelques cabarets sont plutôt mal famés. A Bonaparte, au bord du Doubs, on n'offre

qu'un alcool bon pour conserver des insectes. Il faut dire qu'on y rencontre sans doute autant de contrebandiers que d'innocents promeneurs.

A l'opposé, certains restaurants d'un bon niveau jouissent des faveurs de la population. Bel-Air vient en tête, suivi de Gibraltar et des Convers. On s'y réunit volontiers pour des banquets et des concerts.

NOUVEAUTÉS

Tissot préfère les brasseries aux débits de vin, qui sont généralement d'une influence plus funeste sur la moralité publique. Mais toutefois il y a toujours une chose à regretter: le temps qu'on y gaspille et l'argent qu'on y dépense.

En 1873, il existe six ou sept brasseries dans la localité alors qu'il n'y en avait qu'une seule vers 1840. Elle n'était fréquentée que par quelques Allemands (...), nos nationaux préférant les produits du vignoble neuchâtelais.

Autre innovation: le café chantant, dont la vulgarité déplaît à notre homme.

Nous sommes allés à la brasserie Hauert transformée ce soir-là en café chantant. Une dame Mercier chantait plus ou moins

bien quelques airs patriotiques et bon nombre de gaudrioles même passablement lestes. Le costume de cette artiste était plus que dégagé: décolletée jusqu'à l'estomac et les bras nus jusqu'aux épaules (...). Je n'aime pas du tout cette importation française dont l'influence sur la moralité publique ne peut être que défavorable.

LES BANQUETS

On aime couronner la journée par un repas bien arrosé regroupant des amis, des membres d'une société ou d'un comité, ou encore des collègues de travail. Les tripes sont fort demandées, de même que la fondue, déjà citée en 1855 et qualifiée 20 ans plus tard de plat national neuchâtelais qu'un bon montagnard sait régulièrement apprécier.

Chacun des convives apporte sa contribution à l'animation du banquet et Tissot sait se montrer brillant. Le 20 décembre 1873, il est major de table à un repas du Club jurassien, à Bel-Air. Aussitôt le dessert arrivé, ce n'est plus qu'un feu roulant de chansons, chansonnettes, déclamations, discours jusqu'à 3 heures du matin.

DES DANSEURS
ACHARNÉS

On danse aussi volontiers qu'on chante, à domicile et ailleurs. La valse, la polka et la mazurka sont à la mode. Quand nos gens de la Chaux-de-Fonds mettent le nez dans la danse, ils sont insatiables et il faudrait un cric pour les faire rentrer chez eux.

Parmi les instruments de musique, deux nouveautés du XIXe siècle gagnent du terrain: l'accordéon et l'harmonica. Côté traditionnel, la cithare, ou zither, est très populaire.

RETOURS TARDIFS

Signe des temps, les soirées tendent à se prolonger en dépit des interdictions. Tissot dénonce en 1868 le non-respect trop fréquent de l'obligation de fermer les cafés à onze heures. L'année suivante, l'heure de fermeture ordinaire sera portée à minuit.

Une veillée, euphémisme impayable, Après minuit est dans tout son entrain, Et quant au bal, on est bien raisonnable Quand on en sort aux lueurs du matin.

Le règlement municipal de 1874 supprimera l'antique sonnerie de cloche de dix heures, qui jadis annonçait la «retraite».

LE GOÛT DU PLAISIR

Toute une gamme de distractions s'offre encore aux Chaux-de-Fonniers: jeu de quilles, ménagerie ou cirque de passage, conférence à l'amphithéâtre du Nouveau Collège (à l'emplacement de l'actuel Collège primaire Numa-Droz), spectacle théâtral ou musical, bal masqué, etc.

Enfin, les dames aiment exhiber leurs toilettes sur les trottoirs de la rue Léopold (prononcer «Léopold»). Ce dernier nom n'a pas encore été raccourci pour donner naissance à notre Pod.

Et Tissot de constater, non sans ironie:

On se demande d'où vient que tant de personnes se plaignent de la dureté des temps, puisqu'il ne manque jamais d'argent pour les plaisirs. (...) A la Chaux-de-Fonds on ne trouve de chers que le pain et la viande.